

ERAUL 12

FRANCHIMONT

Patrick HOFFSUMMER



ETUDE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DU CHATEAU DE FRANCHIMONT A THEUX

Avec l'appui de la Société Royale des Beaux Arts de Liège,
Les "Compagnons de Franchimont" (a.s.b.l.) et
de la "Chevalerie de l'ordre du Chuffin" (a.s.b.l.) à Theux.

Dépôt légal n° D/1981/0480/12

Edité par : Service d'Archéologie préhistorique et Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques,
Place du XX Août, 7 B-4000 LIEGE

© Tout droit de reproduction réservé.

ETUDES ET RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES
DE L'UNIVERSITE DE LIEGE, n° 12

ERAUL 12

**ETUDE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DU CHATEAU DE FRANCHIMONT
A THEUX**

par
Patrick HOFFSUMMER

LIEGE, 1982

ETUDE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DU CHATEAU DE FRANCHIMONT
A TREVES

Imprimerie C.L.R.O. s.a. - 4900 LIEGE (Angleur)

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	5
INTRODUCTION	7
1. Présentation du sujet	7
2. Remerciements	8
CHAPITRE I : LE SITE ET LA DESCRIPTION GENERALE DES VESTIGES	9
1. Le site	9
2. La description générale des vestiges	10
CHAPITRE II : ETAT DE LA QUESTION ET HISTORIQUE DES RECHERCHES	11
CHAPITRE III : LES SOURCES HISTORIQUES	15
1. Les origines du pays de Franchimont	15
2. Le château de Franchimont de 1155 à 1505	15
3. Le château de Franchimont de 1505 à 1800	19
CHAPITRE IV : LES SOURCES CARTOGRAPHIQUES ET ICONOGRAPHIQUES	25
1. Les sources cartographiques	25
2. Les sources iconographiques	27
CHAPITRE V : LES SOURCES ARCHEOLOGIQUES	35
1. Les ruines	35
a. Le donjon	35
b. L'aile nord	40
c. L'aile ouest	49
d. L'aile sud	50
e. Les constructions dans la basse-cour	57
f. L'enceinte fortifiée	58
2. Les fouilles	66
a. Les fouilles de la citerne et du "réfectoire" en 1967	66
b. La fouille du puits à partir de 1969	69
c. La fouille de la chapelle en 1973	69
d. La fouille de la haute-cour à partir de 1974	69
1) Méthode de fouille	69
2) Le pavement de la haute-cour	70
3) La roche en place	70
4) Les fondations mises au jour et le matériel archéologique associé	71
e. Un sondage dans la basse-cour à côté du porche de la haute-cour, en 1975	82
f. Un sondage dans le "réfectoire" de l'aile nord, en 1976	84
CHAPITRE VI : SYNTHESE DES SOURCES	87
1. Le Moyen âge	87
2. Les Temps modernes	90

CHAPITRE VII : PROBLEMES DE CONSERVATION	95
CONCLUSION	99
PIECES JUSTIFICATIVES	101

LISTE DES ABREVIATIONS

- A.B. : *Archaeologia Belgica*
A.C.T. : Archives de la Commune de Theux
A.E.L. : Archives de l'Etat à Liège
A.G.R. : Archives générales du Royaume
A.V.V. : Archives de la Ville de Verviers
B.C.A.H.C. : *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*
B.C.R.M.S. : *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites.*
B.I.A.L. : *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*
B.S.V.A.H. : *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*
E.R.A.U.L. : *Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège*
H.A.S. : *Histoire et archéologie spadoises*
M.G.H. : *Monumenta Germaniae Historica*

INTRODUCTION

Notre intérêt pour l'archéologie médiévale et les ruines du château de Franchimont n'est pas récent. Grâce à la collaboration de l'a.s.b.l. "Les Compagnons de Franchimont", nous avons pu organiser des fouilles archéologiques dans ces ruines depuis 1973. L'idée nous est venue de rassembler les données historiques et archéologiques concernant cette ancienne forteresse, très connue, de la principauté de Liège. M. le professeur Jacques Stiennon nous a encouragé à faire ce travail dans le cadre d'un mémoire de licence qui est la base du présent ouvrage.

Beaucoup d'études ont déjà été publiées sur Franchimont. Elles sont essentiellement historiques et d'inégales valeurs. Après une étude critique de ces publications, nous avons rassemblé les informations utiles à la compréhension de l'évolution de la forteresse.

D'autre part, le chevalier Guy de Limbourg conserve des notes inédites, concernant Franchimont, de son père, Philippe de Limbourg, et du docteur Ferdinand Tihon. Ces notes nous ont aimablement été communiquées par l'intermédiaire de M. Paul Bertholet. Elles contiennent la transcription de documents brûlés, en 1944, lors de la destruction partielle des Archives de l'Etat à Liège. Elles sont donc très précieuses. Nous avons pu nous assurer de la fidélité des copies de Ph. de Limbourg et de F. Tihon en les comparant aux originaux conservés. Paul Bertholet nous a beaucoup aidé dans cette tâche. Il nous a aussi fourni de nombreux renseignements sur les archives se rapportant à Theux et à Franchimont.

Nous avons également pu rassembler une iconographie intéressante sur le château de Franchimont, dont les représentations sont nombreuses.

Enfin, les données archéologiques, fournies soit par la fouille, soit par l'étude des ruines, offrent une importante moisson de renseignements. Le rassemblement d'anciennes photographies a aussi été très utile. En effet, les ruines se dégradent continuellement. Il arrive que des éléments architecturaux qui se voyaient il y a cinquante ou cent ans aient complètement disparu ou soient dissimulés par la végétation.

Les sources sont donc riches et relativement abondantes. Elles sont analysées, avec le plus d'objectivité possible, dans trois parties distinctes : sources historiques, iconographiques, archéologiques. Le chapitre suivant, interprétatif, est consacré à une synthèse où apparaît l'évolution de la forteresse depuis ses origines. Cette présentation a ses avantages et ses inconvénients. Le sujet apparaît peut-être trop cloisonné sous la forme d'une démonstration rigide. D'un autre côté, l'étude critique s'en trouve facilitée. Les sources historiques sont présentées chronologiquement. Les sources iconographiques aussi. Quant au chapitre consacré aux sources archéologiques, nous l'avons divisé en deux parties : 1. l'étude des ruines ; 2. les fouilles. Celles-ci sont présentées par année de début de campagne.

Un court chapitre évoque les problèmes de conservation des ruines. Des documents d'archives, inédits, sont repris dans une annexe. L'inventaire exhaustif du matériel archéologique aurait pu faire l'objet d'une deuxième annexe. Ce travail nous a paru trop important dans le cadre de cette étude. Les fouilles n'étant d'ailleurs pas achevées, nous reportons sa publication à plus tard. Les pièces les plus significatives sont néanmoins décrites sommairement au sein de l'étude archéologique.

Nous avons cru bon de faire précéder le corps du travail d'une description générale du site et des vestiges. Un chapitre spécial dresse l'état de la question et l'historique des recherches. Pour plus de clarté, les plans du château et de la fouille sont placés en fin de texte.

Qu'il nous soit permis d'exprimer notre reconnaissance à Mme Marguerite Ulrix-Closset, chef de travaux, MM. les professeurs Jacques Stiennon et Pierre Colman qui nous ont encouragé.

Nous sommes reconnaissant à tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser à nos recherches et nous donner leurs précieux conseils : MM. Richard Forgeur, conservateur à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège, Claude Gaier, directeur du Musée d'armes à Liège, Jean-Louis Kupper, assistant à la section d'histoire de l'Université de Liège.

Nous remercions aussi M. Ivan Dethier, conservateur du Musée communal de Spa, M. et Mme Maurice Ramaekers, de l'a.s.b.l. "Histoire et archéologie spadoises", qui ont mis à notre disposition des documents de leur musée, le chevalier Guy de Limbourg, qui nous a autorisé la consultation de ses archives familiales.

Il nous est agréable de souligner le soutien indispensable de l'a.s.b.l. "Les Compagnons de Franchimont", de son président, M. Renaud Gillard, et de son vice-président, M. Fernand Braipson, architecte. Nous devons rendre hommage à tous les jeunes qui viennent travailler dans les ruines bénévolement. Le résultat de nos recherches leur doit beaucoup.

Enfin, nous remercions très chaleureusement M. Paul Bertholet, qui nous a particulièrement aidé. Il nous a fait part de ses idées et de ses conseils. Il nous a initié aux recherches archivistiques et a bien voulu consacrer une partie de son temps à la correction de notre manuscrit et des épreuves.

CHAPITRE I

LE SITE ET LA DESCRIPTION GENERALE DES VESTIGES

1. LE SITE.

Franchimont se trouve à 6 km au sud de Verviers et 5 km au nord de Spa, sur le territoire de la commune de Theux, province de Liège (fig. 1). Les ruines sont à mi-hauteur d'une colline, à son extrémité ouest. Les pentes naturelles des côtés sud, ouest et nord sont dues à la présence des vallées de la Hoëgne et du petit ruisseau du Pré l'Evêque. Au sud et à l'ouest, les collines de Staneux et de Jevoumont sont séparées de Franchimont par la large vallée de la Hoëgne. Au nord, le ruisseau du Pré l'Evêque coule dans une vallée étroite, entre Chawieumont et Franchimont. La Wayai, venant de Spa au sud, sépare Jevoumont de Staneux et se jette dans la Hoëgne, au pied du château.

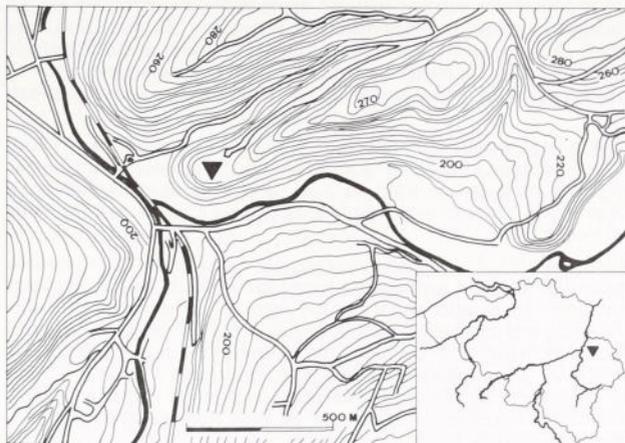


Figure 1
Plan de situation des ruines.

Le site correspond donc au type de l'éperon barré, l'accès se faisant à l'est (1). Remarquons qu'il n'en possède pas tous les avantages de défense. Chawieumont est très rapproché de Franchimont et le domine de 10 à 40 m. De même, le château est à mi-hauteur (\pm 240 m) de la colline de Franchimont, dont le sommet, plus à l'est, est à 270 m d'altitude. Ceci constitue un handicap pour la défense contre des assaillants disposant de positions privilégiées à moins de 250 m du château. Or, selon M. Claude Gaier, cette distance n'était pas suffisante pour échapper au tir à l'arc ou à l'arbalète. Cette vulnérabilité était plus grande encore après l'apparition de l'artillerie. Un tir plongeant était possible depuis les sommets de Franchimont, Chawieumont et Jevoumont, compris dans un rayon de 500 m. Ceci mis à part, l'emplacement choisi est certainement un des meilleurs dans les environs de Theux. Il permet de contrôler les vallées en ayant une vue qui s'étend sur plusieurs kilomètres, surtout vers le sud. Le panorama devait être plus important encore depuis le sommet du donjon.

Le village de Marché-sous-Franchimont est bâti juste au pied de la colline, à l'ouest, sur la rive droite de la Hoëgne. Les hameaux de Sassor et de Sasserotte sont à 1 km à l'est du château. Un petit vallon nord-sud les sépare de la colline de Franchimont.

(1) Sur la carte de Ferraris, trois chemins conduisent au château. Voir *Infra*, p.25. Aujourd'hui, l'accès principal, venant de l'est, a été élargi lors de la construction d'une route et d'un parking.

Au point de vue géologique, le sous-sol est du dévonien supérieur, étage famennien, assise de Montfort. Il se compose de psammites massifs à pavés, rouges vers le haut, avec couches stratoides vers le bas, et contient des *Cuculloea Mardinggi*. Dans le bas de la colline apparaît l'assise de Souverain-Pré, constituée de macignos ou schistes noduleux, avec psammites et schistes vers le haut et des *Strep-torhynchus consimilis* (2).

Il y a, dans le bois de Franchimont, au pied de la cote 270, une petite falaise qui est peut-être la trace d'une ancienne carrière ayant fourni des matériaux pour la construction du château. Une ancienne exploitation du même type est visible dans la colline de Chawieumont. Le célèbre marbre noir de Theux, employé dans certains ouvrages au château, était, entre autres, extrait derrière le cimetière de l'église de Theux, au pied de Jevoumont. Il y a encore des carrières de grès dans le Staneux.

2. LA DESCRIPTION GENERALE DES VESTIGES.

Les ruines peuvent être divisées en deux parties principales : le château proprement dit, rectangulaire, et l'enceinte, pentagonale. L'espace compris entre les deux est la basse-cour.

Le donjon s'élève à l'est du château central. La face est, cantonnée de deux tours pleines, et la face nord, percée de trois fenêtres, sont conservées sur une hauteur appréciable d'environ 18 m. Le donjon est implanté sur un massif rocheux, surélevé par rapport à la basse-cour. En plan, il mesure environ 23 x 14 m, dimensions externes. Au rez-de-chaussée, une pièce voûtée, dénommée "arsenal" par Fernand Lohest, occupe le centre (plan 1, 1). Un escalier en vis est coincé entre cette pièce et une autre salle voûtée, à moitié écroulée et en cours de dégagement. La pièce carrée, dans l'angle sud-est, était planchéiée (plan 1, 2).

Trois ailes de bâtiments entourent la haute-cour, qui mesure 14 x 29 m, et la petite cour du donjon, de 4 x 6 m. Celle-ci se situe entre le donjon et la haute-cour avec laquelle elle communique par un étroit passage. Elle est entourée par le puits et le fournil au nord, la cuisine au sud (plan 1, 3). Le mur ouest de cette dernière, qui fermait la haute-cour à l'est, n'existe plus qu'en fondations. Une citerne est creusée au milieu de la haute-cour (plan 1, 4).

Une tour carrée flanque l'aile nord, du côté de la basse-cour (plan 1, 5). Une fosse est creusée devant la face nord de cette tour. Deux salles donnent sur la haute-cour : la "salle des gardes", voûtée, et le "réfectoire de la garnison", planchéié. Un escalier en vis se situe entre le "réfectoire" et le porche de la haute-cour (plan 1, 6). Une pièce rectangulaire formait l'angle entre l'aile ouest et l'aile sud (plan 1, 7). Le mur qui fermait ce local côté haute-cour n'existe plus qu'en fondations. L'aile sud est aujourd'hui réduite, le long de la haute-cour, à un épais massif de maçonnerie, large d'environ 4,50 m (plan 1, 8). On accède à la chapelle, accolée à la façade sud, en montant au premier étage du donjon, puis en empruntant un sentier qui court sur ce gros mur. L'aile sud est plus large à l'est de la haute-cour, là où elle englobe la cuisine appuyée au donjon.

L'entrée de la forteresse se trouve dans la courtine est de l'enceinte (plan 1, 9). Une passerelle, installée après les fouilles du début du XXe siècle, enjambe un fossé devant le portail. A droite de celui-ci, le visiteur découvre les restes d'une grosse tour d'artillerie qui défend l'angle nord-est de la place (plan 1, 10). A l'origine de sa construction, ce balloir comprenait l'entrée du château-fort. Quatre casemates flanquent les quatre autres angles de l'enceinte pentagonale. Depuis la basse-cour, on y accède par des escaliers pris dans l'épaisseur des murailles. La dénivellation entre l'intérieur de la forteresse et la casemate la plus basse, à l'angle ouest, est de 18 m.

La basse-cour comprenait des constructions diverses, granges, écuries, bâties contre la face intérieure des courtines. Certains de ces appentis ne sont conservés qu'au niveau des fondations. D'autres dressent encore leurs murs sur une hauteur d'environ 1 à 2 m. Deux contreforts s'appuient sur l'angle sud-est du donjon (plan 1, 11 et 12) ; un autre contre la façade sud (plan 1, 13), près de la chapelle bâtie au-dessus d'un porche (plan 1, 14). On accède à l'entrée de la haute-cour, 3 m plus haut que la basse-cour, par une rampe qui longe la façade ouest (plan 1, 15). Un fossé est creusé devant. Il est bordé d'un mur flanqué d'un massif de maçonnerie semi-circulaire (plan 1, 16). Un pilier rétrécit le passage entre l'angle nord-ouest du château et la courtine nord-ouest (plan 1, 17).

(2) M.-G. DEWALQUE, *Carte géologique de la Belgique*, n° 148, Louveigné-Spa, éch. 1/40.000.

CHAPITRE II

ETAT DE LA QUESTION ET HISTORIQUE DES RECHERCHES

L'histoire du marquisat de Franchimont et de son château a éveillé très tôt la curiosité des chercheurs. Au XVIII^e siècle, Bernard de Montfaucon a l'intention de publier une notice sur Theux et le château de Franchimont dans son ouvrage sur *les Monumens de la monarchie française*. A la demande de l'auteur, Guillaume de Crassier est chargé de fournir un plan et une coupe du château de Franchimont. Bernard de Montfaucon accuse réception de "deux points de vue du château de Franchimont", le 26 août 1726, mais attend toujours le plan et la coupe. Ceux-ci ne seront jamais publiés, malheureusement d'ailleurs (3).

En 1809, Detrooz écrit l'*Histoire du marquisat de Franchimont* (4). Cet ouvrage, de coloration un peu naïve et dépourvu de sens critique, parle peu du château de Franchimont qui serait "construit par les Francs"...

Le premier à présenter un travail substantiel sur le château est l'historien spadois Albin Body. En 1868, il publie une *Notice descriptive et historique du château de Franchimont* (5). Une description relativement détaillée des ruines accompagne un historique. Malheureusement, l'auteur ne cite pas toujours ses sources. Quelques remarques du point de vue archéologique sont pénétrantes, mais le plan annexé est d'une simplicité naïve !

Le prince de Capoue, hôte assidu de Spa, entreprend des fouilles avec l'autorisation du comte de Lannoy, propriétaire des ruines dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il aurait dégagé la citerne et découvert quelques monnaies ainsi que deux lions en fonte, probablement des chenets. Un de ceux-ci se trouve à l'école Normale de Theux, dans le village de Marché-sous-Franchimont. L'autre serait conservé au musée Curtius à Liège (6).

Dans ses *Notices historiques* sur les communes de la province de Liège, Amédée de Ryckel relate quelques faits historiques sur le château de Franchimont, à propos de Theux (7).

L'Etat, devenu propriétaire des ruines en 1899 (8), fait commencer des travaux de déblaiement en 1901. Ceux-ci, entrepris sur l'ordre du ministre des Beaux-arts, de commun accord avec, à l'époque, la Commission royale des monuments, sont dirigés par l'"architecte-archéologue" Fernand Lohest (9). Des campagnes de dégagement, et un peu de restauration, ont lieu de 1901 à 1907 avec une interruption de 1903 à 1905. Après les deux premières années, 20 000 m³ de décombres sont retirés par l'entrepreneur Fauconier. Les travaux se localisent principalement à l'intérieur du donjon, dans la basse-cour, autour des casemates et de la tour d'artillerie à l'entrée. Fernand Lohest livre le résultat de ses investigations dans une brochure publiée en 1906 (10). L'introduction historique est

(3) U. CAPITAINE, *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier*, Liège, 1853, p. 47 à 56. Il n'y a aucune trace du plan du château. Un fragment de la notice est publié par Ulysse Capitaine, p. 54.

(4) DETROOZ, *Histoire du marquisat de Franchimont et particulièrement de la ville de Vervier et de ses Fabriques*, Liège, 1809.

(5) A. BODY, *Notice descriptive et historique du château de Franchimont*, 1^{ère} éd., Liège, 1868.

(6) - *B.I.A.L.*, t. 3, 1857, p. 17.

- A. BODY, *op. cit.*, p. 30 et 31.

- N. DEPRESSEUX, *A propos du prince de Capoue*, dans *Les Nouvelles verviétoises*, 5^{ème} année, n^o37, 10 septembre 1898.

- C. DELREE, *Le prince de Capoue à Spa, l'exil d'un ancien candidat au trône de Belgique*, dans *La Vie Wallonne*, t. 62, n^o 322, avril-juin 1968, p. 132.

(7) A. DE RYCKEL, *Les communes de la province de Liège, notices historiques*, Liège, 1892, p. 552 à 554.

(8) P. DEN DOOVEN, *Histoire du château de Franchimont, la châtelainie, les châtelains*, (Dison), 1970, p. 86.-A.C.T., références 571.56 et 506.11.

(9) Musée communal de Spa, *Fonds Body*, coupures de presses du 21 novembre 1902.

(10) F. LOHEST, *Franchimont*, Liège, 1906.

empruntée à Body. L'auteur poursuit avec une "description des fortifications de Franchimont" et termine par un chapitre intitulé "Franchimont au point de vue archéologique". Ce dernier volet constitue la partie interprétative de l'étude, où sources historiques et archéologiques sont mêlées. La datation et l'interprétation des vestiges comportent des erreurs, parfois importantes, mais il faut reconnaître que Fernand Lohest fait oeuvre de pionnier. Il annexe un plan des ruines relativement correct en ce qui concerne l'enceinte, mais incomplet pour ce qui est du château proprement dit. Il présente aussi un plan reconstituant les dispositions du château au XVI^e siècle. Les restitutions en perspective et en coupe sont malheureusement un peu fantaisistes, voire contradictoires, par rapport au texte. Nulle part il n'est question de la méthode employée lors des fouilles, pas plus que de la mise au jour de matériel archéologique. Pour ce dernier point, il faut se reporter à une notice parue en 1909 dans les *Annales du XXI^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (11). "Les plus récents des débris de toute sorte" datent du XVI^e siècle. Lohest mentionne une serrure avec verrou, des fers à prisonnier, des moules à couler les projectiles, du XV^e siècle, un fragment de peinture et une masse d'armes, du XIV^e siècle, des débris en fonte d'un poêle du XV^e siècle, plusieurs plaques de fonte aux armes d'Erard de la Marck et quelques projectiles. Le ministre des Beaux-arts aurait reçu un "volumineux et documenté rapport" (12). Les Archives générales du Royaume conservent un dossier sur Franchimont contenant quelques lettres de Lohest et de l'entrepreneur qui n'apprennent pas grand chose (13).

La brochure de l'abbé Guillaume Boniver, *Histoire du marquisat de Franchimont*, consacre un chapitre au château de Franchimont en puisant ses informations chez Fernand Lohest. Dans la partie historique, plus abondante, l'abbé mentionne rarement ses sources. L'absence de bibliographie est une lacune supplémentaire (14).

On trouve moins encore dans la *Petite monographie historique de Theux* par François Boniver (15).

L'étude sur *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle* (16), de Philippe de Limbourg, mérite plus d'attention. Appuyée par une recherche documentaire sérieuse, elle permet de se faire une idée du rôle de la forteresse au XVIII^e siècle et de la façon dont elle sera abandonnée. Les sources sont essentiellement historiques. Des lavis de Remacle le Loup illustrent l'ouvrage. Enfin, les inventaires de mobilier apportent un témoignage fort intéressant sur la disposition intérieure du château.

On retrouve ce sérieux dans l'article, du même auteur, sur *Les châtelains de Franchimont* (17). La liste de ceux-ci sera toutefois complétée plus tard par Pierre Den Dooven.

Devenu propriétaire des ruines en 1928, le Touring club de Belgique fait éditer un guide pour les visiteurs (18). Puisant dans les travaux antérieurs, l'auteur n'apporte aucune recherche nouvelle.

Par arrêté royal, les ruines sont classées le 24 juillet 1936 (19).

Le *Dictionnaire historique et géographique des communes belges* consacre une colonne aux "magnifiques débris de l'antique forteresse de Franchimont". On y trouve les pires assertions sur les origines du château (20).

(11) F. LOHEST, *Franchimont*, dans *Annales du XXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. 1, Liège, 1909, p. 61 à 65.

(12) Lettre de Fernand Lohest publiée dans *Le Vieux Liège* n° 186, 24 septembre 1904, sans pagination (colonne 134).

(13) A.G.R., *Travaux publics, bâtiments civils*, 313. Retrouver un exemplaire du rapport adressé au ministre serait du plus haut intérêt. Les Archives générales du Royaume ne le possèdent pas. Nous avons aussi contacté des descendants de Fernand Lohest afin de savoir si des notes ne sont pas en leur possession. Nous n'avons pas terminé nos recherches dans cette direction, faute de temps. Enfin, M. Palmers, que nous remercions, nous signale que la Commission royale des monuments et des sites ne possède aucun document sur les travaux à Franchimont au début de ce siècle.

(14) G. BONIVER, *Histoire du marquisat de Franchimont, le château-fort et les bans de Theux, Verviers, Spa, Sart et Jalhay*, Liège, 1908.

(15) F. BONIVER, *Petite monographie historique de Theux*, Liège, 1927, p. 20 et 21.

(16) P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle, d'après des documents inédits*, Liège, 1910.

(17) P. DE LIMBOURG, *Les châtelains de Franchimont*, dans *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, p. 117 à 124.

(18) A. VLECKEN, *Franchimont, son histoire, son château, petit guide à l'usage des visiteurs*, (Bruxelles), s.d.

(19) *Liste des monuments et sites classés au 31/12/1974*, dans *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, n° 11, 1975, supplément, p. 34.

(20) E. DE SEYN, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, t. 2, Turnhout, (1934), p. 1223 et 1224.

En 1945, Pierre Den Dooven publie une *Notice historique sur le château de Franchimont* qui reprend les principaux faits historiques concernant le château (21). En 1970, il reprend le sujet de façon plus complète dans son *Histoire du château de Franchimont, la châtelainie, les châtelains* (22). C'est le travail de synthèse le plus récent pour ce qui concerne les recherches historiques. Sur ce point, il nous a beaucoup servi. Malheureusement, les textes qui intéressent plus directement l'archéologie, comme les inventaires de réparations, ne sont pas suffisamment utilisés. Bien plus, certains inventaires sont abrégés sans le faire savoir au lecteur. Ils comprennent des erreurs de lecture qui les rendent intelligibles. L'auteur rassemble une iconographie fort intéressante, mais elle est dépourvue de commentaires critiques.

Louis Delhez, dans sa série d'articles consacrés à Theux dans *Les cahiers ardennais*, décrit le château en présentant, malgré des erreurs, le problème de la chronologie dans les étapes de construction. Par contre, la partie historique, notamment le problème des origines, est remplie de contradictions et d'erreurs (23).

Le mémoire d'Henri Baiverlin, *Les origines et la formation du pays de Franchimont*, précise la valeur des sources diplomatiques concernant l'origine de Theux et de Franchimont (24).

La notice dans le luxueux ouvrage *Châteaux-forts et châteaux-fermes*, est entachée d'erreurs empruntées aux auteurs consultés, mais aussi de fautes ajoutées. Néanmoins, elle fait judicieusement ressortir la nécessité de reprendre une enquête archéologique approfondie (25).

Signalons au passage la brochure de Guy-Franz Arend. C'est un travail de compilation qui énumère des faits historiques et légendaires sans distinction ni analyse (26).

En 1967, la commune de Theux, propriétaire des ruines depuis 1959 (27), autorise le Groupe spéléologique verviétois à venir dégager le puits du château. En fait, les travaux commencent par la vidange de la citerne et se poursuivent avec le dégagement du puits à partir de 1969. Des jeunes de la région se joignent aux spéléologues. Une association de fait voit le jour. Elle organise des travaux divers dans le château, déblaiements, restauration. Au début, ces activités ne sont pas toujours menées avec le sérieux qu'elles mériteraient, mais un mouvement d'intérêt pour la sauvegarde et l'étude des ruines se cristallise autour de quelques personnes enthousiastes (28). En 1973, nous commençons à nous occuper des fouilles archéologiques. Le sol de la chapelle est fouillé méthodiquement. A partir de 1974, débute la fouille de la haute-cour. Les travaux se font lentement, car l'équipe, dont le nombre des effectifs, bénévoles, varie fort, travaille uniquement les dimanches et occasionnellement lors de camps pendant les vacances. La fouille de sauvetage dans l'église de Theux interrompra les recherches à Franchimont en 1978. Depuis la fouille de la chapelle, l'association affirme sa volonté de mener des recherches scientifiques. Elle décide de se constituer en a.s.b.l., ce qui paraît officiellement au *Moniteur* le 16 juin 1977. Elle s'intitule "Les Compagnons de Franchimont".

Une première synthèse sur les fouilles est publiée en 1976 (29). D'autres notices et articles nous fournissent l'occasion de livrer, très sommairement, le résultat de nos recherches réalisées avec la coo-

(21) P. DEN DOOVEN, *Notice historique sur le château de Franchimont*, Verviers, 1945.

(22) P. DEN DOOVEN, *Histoire du château de Franchimont, la châtelainie, les châtelains*, (Dison), 1970.

(23) L. DELHEZ, *Connaissez-vous Theux ?*, dans *Les cahiers ardennais*, 1969, n° 1, p. 12 à 16, n° 2, p. 17 à 21.

(24) H. BAIVERLIN, *Les origines et la formation du pays de Franchimont*, Université de Liège, 1972, (jury d'état), (mémoire dactylographié).

(25) B. WODON et L.-F. GENICOT, *Franchimont*, dans L.-F. GENICOT, (dir.), *Châteaux-forts et châteaux-fermes*, Bruxelles, (1973), p. 122 à 124.

(26) G.-F. AREND, *Faits connus de l'étonnante histoire du château et du marquisat de Franchimont*, (Liège), s.d.

(27) A.C.T., *op. cit.*

(28) Sans pouvoir les nommer toutes, citons en particulier MM. Pierre et Jean Poumay, membres du G.S.V., et Renaud Gillard, actuel président des Compagnons de Franchimont.

(29) (P. HOFFSUMMER), *Fouilles à Franchimont*, éd. les Compagnons de Franchimont, (Pepinster, 1976).

pération dynamique des Compagnons de Franchimont, dont nous faisons partie (30). Des levés photogrammétriques sont entamés par le Service de topographie et de photogrammétrie de l'Université de Liège, sous la direction de F. Camps, chef de travaux. Des analyses de mortier sont en cours à l'Institut royal du patrimoine artistique.

(30) P. HOFFSUMMER, *Theux, château de Franchimont*, dans *Archéologie*, 1976, p. 86 à 88. - *Idem.*, *Fouilles au château de Franchimont*, dans *Moyen Age 1978*, (comptes-rendus du congrès), p. 28 et 29. - *Idem.*, *Recherches archéologiques au château de Franchimont*, dans *Bulletin de l'Association scientifique liégeoise pour la recherche archéologique*, t. 12, 1978, p. 24 à 27. - P. HOFFSUMMER et A. BOSSON, *Theux, fouilles au château de Franchimont*, dans *Archéologie*, 1979, p. 26. - P. HOFFSUMMER, *Un dépotoir de la fin du XIe siècle au château de Franchimont*, dans *Archaeologia mediaevalis 1980*, (comptes-rendus du congrès), p. 6 et 7. - *Idem.*, *L'évolution du système défensif au château de Franchimont*, dans *H.A.S.*, t. 22, p. 87 à 97.

CHAPITRE III

LES SOURCES HISTORIQUES

1. LES ORIGINES DU PAYS DE FRANCHIMONT.

L'ancienneté de la région de Theux est attestée par les découvertes archéologiques nombreuses : gisement mésolithique de l'Ourlaine (31), cimetière belgo-romain à Jusleville et Pierreux-champs (32), villa romaine et son fanum à Jusleville (33). Lors des fouilles de l'église de Theux, on mit au jour des vestiges d'édifices religieux mérovingiens et carolingiens (34).

Les sources diplomatiques sont muettes pour Theux à l'époque mérovingienne. Par contre, plusieurs diplômes carolingiens mentionnent Theux sous le vocable *Tectis*. Le premier de ces actes est de Louis le Pieux et date de 814. Constatant l'association des termes *Fiscus* et *Palatium regium* de 814 à 827, Henri Baiverlin en a déduit l'existence d'un palais royal au centre du domaine de Theux, vraisemblablement à l'emplacement de l'église ou dans les environs immédiats (35). En 898, Zwentibold, roi de Lotharingie, cède à l'évêque Francon et à l'Eglise de Liège, sa villa de Theux avec toutes les dépendances de celle-ci. Cette donation est confirmée une première fois en 908 par Louis l'Enfant et une seconde fois par Charles III le Simple, en 915, qui spécifie l'existence d'une *forestis* attachée à la villa.

C'est donc bien l'acte de 898, confirmé en 908, qui crée, territorialement, le pays de Franchimont. Après cette date, la villa royale de Theux appartient à l'Eglise de Liège (36). Le pays, dont le nom de Franchimont n'apparaîtra pas avant 1155, sera étroitement lié à l'histoire de la principauté de Liège, des origines à la fin de l'Ancien Régime. Seule l'engagère à la famille de la Marck, de 1477 à 1505, marquera une parenthèse dans cette continuité.

2. LE CHATEAU DE FRANCHIMONT, DE 1155 A 1505.

Ni la donation de 898, ni celle de 915 ne mentionnent l'existence d'une forteresse. L'affirmation de Jean d'Outremeuse, selon laquelle le château aurait été construit par Charles Martel ne repose sur aucun fondement (37). La plus ancienne mention se trouve dans un diplôme du 24 juillet 1155. Le pape Adrien confirme, en les énumérant, les possessions de l'Eglise de Liège. Parmi celles-ci, on trouve le *castrum Franchiermont* (38). L'empereur Frédéric I répète cette confirmation à Trente le 7 septembre 1155. On y relève : *castrum Franchiermont cum omnibus pertinentiis suis* (39).

- (31) P. LAUSBERG, J. LAUSBERG-MINY et L. PIRNAY, *Le gisement mésolithique de l'Ourlaine à Theux*, dans *A.B.*, n° 213, Bruxelles, 1979, p. 20 à 24. - Voir aussi G.-X. CORNET et H.-C. STRAET, *La préhistoire au pays de Verviers*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 47, 1960, p. 25 à 27 et *idem*, *La préhistoire au pays de Verviers, supplément*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 54, 1967, p. 27.
- (32) A.-M. DEFIZE-LEJEUNE, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Liège (depuis l'âge du bronze jusqu'aux Normands)*, Bruxelles, 1964, p. 84 à 87.
- (33) P. COUNASSE, *Recherches au cimetière romain de Pouillou-Fourneau à Theux*, dans *Archéologie*, 1977, t. 2, p. 93 et 94.
- (34) P. HOFFSUMMER et P. BERTHOLET, *Fouilles de l'église des Saint-Hermès et Alexandre à Theux*, dans *Archéologie*, 1977, t. 2, p. 104 et 1978, t. 2, p. 86 à 88.
- (35) H. BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 74 à 128. - J. STIENNON, *L'art carolingien*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes, lettres, arts, culture*, (dir. R. LEJEUNE et J. STIENNON), t. 1, *Des origines à la fin du XV^e siècle*, s. 1, (1977), p. 222 à 224.
- (36) H. BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 74 à 108. - E. FAIRON, *Les donations de forêts aux Xe et XI^e siècles en Lotharingie et en Allemagne*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 4, 1925, p. 91 à 98 ; - Voir aussi H. MÜLLER-KEHLEN, *Die Ardennen in Frühmittelalter, Untersuchungen zum Königsgut in einem karolingischen Kernland*, Göttingen, 1973, p. 207 à 215.
- (37) H. BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 109.
- (38) S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, t. 1, Bruxelles, 1893, p. 78.
- (39) *M.G.H., Diplomata*, t. 10, 1^{ère} partie, *Frederici Diplomata*, éd. H. APPELT, Hanovre, 1975, diplôme n° 23, p. 206 à 208.

L'avouerie de Franchimont est citée, elle aussi, pour la première fois en 1155, mais sous le nom d'avouerie de Theux. Citée en même temps que le château, elle en est indépendante. Par contre celles de Fontaine, Fosses, Bouillon, Cinez et Huy se rattachent aux châteaux-forts de ces localités. Il semble aussi que l'avouerie de Theux soit plus ancienne que le château (40).

L'affirmation simpliste selon laquelle Franchimont signifierait *Mont-franc* ou *Mont du Franc* trouve encore des lecteurs crédules (41). Heureusement l'étude étymologique, argumentée, de J. Feller, nous éclaire sur l'origine de ce nom de lieu qui servit à désigner l'ensemble du pays. La conclusion de cette étude est que *Franchimont* signifie mont de Frankar. Que ce nom de personne soit d'origine franque ne prouve pas la fondation d'un établissement franc sur la colline ; le terme *mont* indique sans conteste que la dénomination est d'origine romane (42).

Isolé du reste de la principauté Franchimont sert de "Marche" vers l'est. Ses voisins sont le duché de Limbourg au nord, la principauté de Stavelot au sud-est et à l'ouest, le duché de Luxembourg au sud (43). L'expression traditionnelle, et tardive, pour désigner cette enclave de Liège, est "marquisat de Franchimont". On ignore l'origine exacte de l'appellation. Depuis le début du XVII^e siècle, les princes-évêques prennent l'habitude de s'intituler "marquis de Franchimont" sans que l'on sache pourquoi. Erard de la Marck est le premier à le faire dans un acte octroyant un marché au village de Marché en 1513 (44). Les princes-évêques antérieurs emploient des expressions comme "notre pays de Franchimont", "la place et terre de Franchimont" ou tout simplement "le Franchimont" pour désigner la châtellenie (45).

Le château est une des douze résidences de l'évêque. Au pays des cinq bans, Theux, Spa, Sart et Jalhay auxquels se joint à une date inconnue Verviers (46), il est le centre de l'autorité militaire, judiciaire et administrative. Le châtelain est chargé de représenter le prince. Il est nommé et révoqué par lui ou par le chapitre cathédral (47). Normalement, il doit résider dans la forteresse, mais il s'adjoint souvent un lieutenant-gouverneur pour le remplacer. Plusieurs historiens ont déjà consacré de savantes études aux châtelains de Franchimont (48). Il est hors de notre propos de les reprendre.

D'après le chroniqueur Gilles d'Orval, le château a déjà subi des améliorations sous Henri de Leez (1145-1164) (49). Bien que la chronique soit d'une centaine d'années postérieure à l'événement (50), Jean-Louis Kupper, assistant à l'Université de Liège, nous a assuré de son authenticité. En effet, selon lui, Gilles d'Orval a puisé ses renseignements dans des documents de la cathédrale Saint-Lambert. D'après ce texte, on peut donc penser qu'il existait déjà une place forte à Franchimont avant 1155, date de la première mention.

(40) F. TIHON, *La haute avouerie de Franchimont*, Liège, 1927, p. 29.

(41) DETROOZ, *op. cit.*, p. 2.

(42) J. FELLER, *Origines de quelques noms de lieux verviétois*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 12, 1912, p. 247 à 249.

(43) Voir la carte du marquisat de Franchimont dressée par Jean-Philippe de Limbourg dans son ouvrage, *Les amusemens de Spa*, 2^e éd., vol. 1, Amsterdam, 1782, p. 20. Voir aussi J. RUWET, *La principauté de Liège en 1789, carte de géographie historique*, Bruxelles, 1958, carte hors-texte.

(44) Henri BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 108, cite une ordonnance de 1551 comme premier document où le prince-évêque s'intitule "marquis de Franchimont". A. BODY, *op. cit.*, p. 42, note 2, ne se trompe pourtant pas en citant le texte de 1513 qui commence par "Erard de la Marck, par la grâce de Dieu, Evêque de Liège, duc de Bouillon, Comte de Looz, Marquis de Franchimont, (...)" (A.E.L., *Cour de justice de Theux*, reg. 64, fol. 158 et 159).

(45) H. BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 108 et 109.

(46) E. FAIRON, *op. cit.*, p. 103. Voir aussi A. BUCHET, *Monographie de l'arrondissement de Verviers, II, Verviers, des origines jusqu'à avant sont érection en ville (1651)*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 58, p. 63 et 64.

(47) P. DE LIMBOURG, *Les châtelains de Franchimont*, dans *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, p. 117 à 118.

(48) P. DE LIMBOURG, *op. cit.* - P. DEN DOOVEN, *Les émoluments des châtelains de Franchimont*, dans *B.I.A.L.*, t. 67, 1949-1950, p. 97 à 102. - P. DEN DOOVEN, *Histoire du château de Franchimont, la châtellenie, les châtelains*, Dison, 1970, p. 159 à 173. L'auteur présente une liste des châtelains depuis 1254 et une autre des lieutenants-gouverneurs, les plus complètes à ce jour.

(49) GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, dans *M.G.H., Scriptores*, éd. J. FELLER, t. 25, Hanovre, 1880, p. 1 à 129. On peut lire au livre 3, chap. 30, p. 104, ligne 27 : "Castrum de Franchiermont melioravit".

(50) S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen âge*, Bruxelles, 1903, p. 451. La chronique est terminée en 1251.

Dès la fin du XII^e siècle, des contestations surgissent entre la principauté de Liège et le duché de Limbourg au sujet de l'occupation du siège épiscopal. Simon de Limbourg, soutenu par le duc de Brabant, revendique l'évêché de Liège contre Albert de Cuyck, appuyé par le comte de Hainaut. Un accord est établi pour éviter le conflit et entraîne le partage de la garde des principales places fortes du pays. De ce fait, le duc de Brabant occupe Franchimont à partir de 1195 jusqu'à l'issue du débat. Celui-ci sera tranché par le pape en faveur d'Albert de Cuyck (51).

Durant le XIII^e siècle, Franchimont est plusieurs fois mêlé aux guerres féodales. Waleran de Limbourg-Montjoie, après avoir été maréchal d'armée de Jean d'Épbes, évêque de Liège de 1229 à 1238, change d'attitude pour devenir son implacable ennemi. En 1236, il entre en conflit avec son ancien maître, qui réclame les avoueries d'Assesse et de Gesves, et envahit la châtellenie de Franchimont. Theux est incendié et le château en partie détruit (52). Par mesure de représailles, l'évêque mène une expédition punitive à Butgenbach, Bastogne et Durbuy. En 1263, des troupes lorraines assiègent vainement le château. En 1285, Henri de Gueldre, ancien évêque destitué par le pape, est tué au pied même du château. Il tentait une incursion à la tête d'une bande de pillards. Enfin, en 1290, le gouverneur de Limbourg, ayant des sujets de plainte contre les Franchimontois, cherche à les molester (53).

Pendant la guerre des Awans et des Waroux, qui commence avec le XIV^e siècle, Adolphe de la Marck, prince-évêque de 1313 à 1344, est en lutte continuelle avec ses sujets. Durant cette période troublée, il fortifie Franchimont pour s'y réfugier. En 1328, il y donne des fêtes brillantes. Son successeur et neveu, Englebert de la Marck (1344-1363) est à nouveau en conflit avec des révoltés. En 1348, les Liégeois tentent de s'emparer de la forteresse du "Franchimont", dont les habitants sont restés fidèles à l'évêque. Le siège est repoussé. Sous Jean d'Arckel (1364-1378), en 1369, on renouvelle les joutes et festins que connut le château à l'époque des la Marck (54).

A la fin du siècle, en avril 1387, le château est incendié. D'après les chroniques, le sinistre est accidentel et Arnould de Hornes ordonne aussitôt la reconstruction. Il fait même ajouter "deux tours supérieures, avec l'édifice entre deux, du fondement jusqu'à l'accomplissement" (55).

Le début du XV^e siècle est marqué par la visite de Jean de Bavière, en 1415. A cette occasion, on déploie une pompe magnifique. Mais la chronique de Jean de Stavelot parle aussi de raids franchimontois dans le duché de Bouillon, les seigneuries de La Roche, de Houffalize. Le château joue son rôle de prison. Vers 1461, les Liégeois saccagent le duché de Limbourg car son souverain, le duc de Bourgogne, soutient Louis de Bourbon en lutte avec ses sujets. Les Franchimontois, unis aux Liégeois, assiègent Limbourg et emportent presque la place. En 1468, c'est le célèbre épisode des 600 Franchimontois. Cette page de l'historiographie liégeoise a fait l'objet de nombreux travaux, souvent littéraires, parfois scientifiques (56). L'événement n'a pas de rapport direct avec le château et est donc étranger à notre travail. Il semble même que le château n'ait pas souffert des dévastations de Charles le Téméraire, le châtelain étant du parti de Louis de Bourbon (57).

C'est au sein de la lutte entre les princes-évêques de Liège et la famille de la Marck que s'inscrit l'engagée de Franchimont de 1477 à 1505. "Le 3 octobre 1477, Guillaume de la Marck reçoit en engagée pour sûreté d'un prêt de 4000 florins du Rhin fait à Louis de Bourbon et de 1000 florins à dépenser en réparations, la place et châtellenie de Franchimont avec tous ses revenus, à condition de

(51) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 22 et 23.

(52) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIII^e et le XIV^e siècle*, Liège, 1891, p. 98.

(53) *Idem*, p. 23 à 26. - A. BODY, *op. cit.*, p. 44 et 45.

(54) A. BODY, *op. cit.*, p. 46 et 47, sans sources.

(55) *Chronique latine de Jean de Stavelot*, dans S. BALAU, *Chroniques liégeoises*, t. 1, Bruxelles, 1913, p. 89 : "Anno domini 1387, ultima die aprilis, concrementum fuit castrum de Franchimont per ignem delatum ad turrim et per vigilem neglectum, sed paulo post dominus Arnouldus episcopus duas turres superiores cum edificio quod inter eas habetur a fundamento et supra de novo reedificari". - *Chronique abrégée de Jean d'Outremeuse*, dans S. BALAU et E. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, t. 2, Bruxelles, 1931, p. 221 : "L'an mesme (1387), le dernier jour d'avril fut brusléz le chasteau de Franchimont par de feu portéz à une thour et illec par la garde oblié. Mais peu après, Monsieur Arnold de Horne l'evesque feit rédiffier deux thours supérieurs, avec l'édifice entre deux, du fondement jusques à l'accomplissement".

(56) Sur l'aspect légendaire de cet épisode et la manière dont les historiens ont abordé le problème, voir : E. LEGROS, *Liège contre Bourgogne et spécialement les 600 Franchimontois chez les littérateurs et les historiens*, dans *La vie wallonne*, t. 43, 1969, p. 113.

(57) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 28.

prêter serment à l'Eglise de Liège et de n'entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'évêque et des Etats du pays" (58). Il semble que ce changement de souverain n'incommode ni les habitants de la châtellenie, ni le châtelain, Jehan Thomson, ralliés à la cause des la Marck. En cédant Franchimont en engagère, Louis de Bourbon, à court d'argent, croit gagner l'amitié de Guillaume. En fait, il n'en est rien car l'attitude de ce dernier devient de plus en plus arrogante. Guillaume brave l'autorité du prince-évêque et renforce sa puissance militaire. Il fortifie Franchimont et ajoute de nouveaux ouvrages de défense en 1478 (59).

Le " Sanglier des Ardennes " est assassiné le 17 juin 1485, à Saint-Trond. Jean Ier de la Marck se fixe à Franchimont puis se détache de la châtellenie au profit de Jehan Thomson, toujours du même parti. En 1486, les Franchimontois sont chassés de la cité de Liège et se retranchent à Franchimont, qu'ils fortifient (60).

En janvier 1487, Robert II et Everard de la Marck partent de Franchimont pour assiéger Liège. Ils bombardent la ville depuis le couvent de la Chartreuse, qu'ils fortifient (61). Excédé par ces coups de mains, Jean de Hornes, successeur de Louis de Bourbon, tué par Guillaume en 1482, est résolu à " chasser ces corbeaux pillards de leur nid " (62). A Liège, le projet est formé de s'emparer de la place de Franchimont et une armée, sous le triple commandement du comte de Hornes, du grand mayeur Raes de Waroux et du capitaine Thierry Poullon, est mise sur pied. On recommande de ne pas commettre d'actes hostiles dans les villages franchimontois et on réquisitionne chevaux et charrettes. Le siège débute le 14 juillet. Des machines de guerre et des bombardes sont disposées sur les collines avoisinantes. Robert de la Marck fait alors appel à la France, qui avait renforcé ses unités en Champagne sous le commandement de Jean d'Albret, sire d'Orval. Le 25 juillet, celui-ci écrit à Charles VIII : ". . . En outre . . . suis dehument informé que l'évesque de Lyege a mis ensemble cinq ou six mil hommes et desja il a mis le siege devant le chasteau de Franchimont appartenant à messire Robert de la Marck qui est une bonne place, lequel m'a requis estre secours ". Cette intervention extérieure oblige Jean de Hornes à lever le siège, le 8 ou 9 août, suivant les sources (63). Franchimont n'était pas la seule forteresse d'où Jean de Hornes voulait déloger les la Marck. Le 5 mai de la même année, il avait ordonné la destruction d'Anthisnes, Esneux et Saive (64).

Les hostilités durent plusieurs années encore avant que l'on ne songe à la paix. Les tractations pour faire cesser l'engagère aboutissent en 1504 à un pacte de rachat de la châtellenie. Les habitants sont convoqués à une cérémonie, dans la plaine du Jonkeu, pour concrétiser le retour à la principauté (65). Un nouveau châtelain, Robert de Boulant, est choisi par Jean de Hornes, le 10 avril 1505. Une garnison de douze personnes est installée.

Ce nombre peut paraître fort réduit. En fait, il faut préciser qu'en cas de troubles la défense de la forteresse incombe aux habitants des cinq bans. De plus, la garde ordinaire doit être assurée par les habitants du village de Marché-sous-Franchimont dont l'existence est probablement liée au château. Marché jouit d'ailleurs de privilèges, octroyés par le prince-évêque, qui sont souvent à l'origine de conflits avec Theux (66).

(58) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 31. Voir aussi J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Histoire de la maison de la Marck*, 1898, p. 196.

(59) T. BOUILLE, *Histoire de la ville et pays de Liège*, t. 2, Liège, 1725, p. 190, chez A. BODY, *op. cit.*, p. 60.

(60) " Le dit chatelain réédifia la place thour, bollewerck et païces " (A.E.L., *Archives du Conseil privé*, K. 26, p. 153, chez A. BODY, *op. cit.* : p. 62, note 1). Nous n'avons pas retrouvé le document aux A.E.L. : le classement a changé et on ne trouve rien vers l'année 1486.

(61) Sur le couvent de la Chartreuse à Liège, voir (J. STIENNON), *La Chartreuse des douze apôtres de Liège*, dans *Monasticon belge*, t. 2, Liège, 1962, p. 489 à 498.

(62) A. BODY, *op. cit.*, p. 63.

(63) *Chronique du règne de Jean de Hornes*, dans S. BALAU, *op. cit.*, p. 359. - *Chronique de Jean de Looz*, dans P.F.X. DE RAM, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes 1455-1505*, Bruxelles, 1844, p. 96 - T. BOUILLE, *op. cit.*, t. 2, Liège, 1736, p. 170. - P. HARSIN, *Etudes critiques sur l'histoire de la principauté de Liège*, t. 1, *La principauté de Liège à la fin du règne de Louis de Bourbon et sous celui de Jean de Hornes, 1477-1505*, Liège, 1957, p. 205 à 207.

(64) M. OTTE, *Etude archéologique et historique du château médiéval de Saive*, dans *B.I.A.L.*, t. 83, 1971, p. 247.

(65) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 38 à 43.

(66) *Idem*, p. 97 et 98. - P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*, Liège, 1910.

3. LE CHATEAU DE FRANCHIMONT, DE 1505 A 1800.

a. LE XVI^e SIECLE.

Après les troubles qui agitèrent le XVe siècle, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, la principauté connaît une " Renaissance " au début du XVI^e siècle. Ce renouveau est dû à la personnalité d'un des plus grands princes-évêques de Liège, Erard de la Marck, originaire de Sedan, élu par le chapitre de Saint-Lambert le 30 décembre 1505. Les Franchimontois, sujets de la Marck pendant près de 27 ans, seront les premiers bénéficiaires de la politique de paix et de prospérité voulue par Erard (67). Sa présence est souvent signalée au château de Franchimont : en décembre 1513, le 4 janvier 1514, pendant trois semaines à partir du 23 avril de la même année, le 22 janvier 1516, le 25 juin et le 1er juillet 1518, et le 22 septembre 1537, où il concède une foire franche et un marché à la communauté de Theux (68).

La sécurité du territoire est une des préoccupations majeures dès le début du règne. Après les dévastations du XVe siècle, les forteresses liégeoises sont en piteux état. Le 18 février 1507, une ordonnance princière, dont la portée est générale, aborde le problème. Erard décide d'élire deux maîtres avertis qui dirigeront les travaux réparateurs. A Liège, on dresse des ouvrages de défense aux portes de Saint-Martin, de Sainte-Walburge, et à Saint-Laurent. La restauration des remparts liégeois dure pendant tout le règne d'Erard de la Marck. La grande partie des impôts et gabelles est investie dans la construction et l'entretien des places fortes, tant à Liège qu'ailleurs dans la principauté. Lors d'une séance des Journées d'Etats, le 9 janvier 1509, Erard de la Marck demande qu'on lui fournisse " six ans durant, en chacun quartier deux mil florins de bonne monnaie ". Ces sommes sont perçues pour les forteresses, " pour toutes les frontières du pays ". Le 29 avril 1527, un impôt est voté et le mémoire présenté aux Etats suppute une dépense annuelle régulière de 14219 florins destinés aux châteaux de Bouillon, de Couvin, et à la restauration du palais de Liège. Erard restaure Huy dès 1507. La tour " la Marck " mesure 60 pieds de hauteur. On creuse un puits au château dès 1511 (69).

Ces mesures sont évoquées dans un passage de la chronique de Jean de Looz qui mentionne aussi Franchimont : " (Erard) mis grande paine à réparer les places et forteresses du pays, qui avoyent estéz destruites par les guerres susdits. Premièrement fist réparer le chasteau de Huy et y fit faire un puis à grand despens. Item les chasteaux de Dynant, Stockem et de Franchimont ; il fit aussi réparer Curenge et Seraing. " (70) L'épithaphe à la mort du Cardinal, en 1538, fait aussi l'éloge de la reconstruction des forteresses : " (. . .) Durant ce temps aussy que l'on a veu édiffia le fort chasteau de Huy, Dinant, Stockem, puis Franchimont aussy Buillon, Curange ne fut mye en oublye ". (71) Les travaux faits à Franchimont abiment les alentours car le 18 juin 1522, " Collette de Gomzé, au nom du prince, cède à Jehanchau de Marché, 1er, une pièce de Werischas (72) dessus le prés des lys (73), dessous la luid (?) du château de Franchimont (...), 2e, le coup d'eau (74) à prendre dans la rivière (...) en récompense des dommages et intérêts que l'on a fait au dit pré des lys, et qu'on pourra encore y faire par la vintange des terres que l'on a mené à l'entour de la place de Franchimont. (...) " (75).

Erard se soucie du ravitaillement et de l'entretien du château. Il faut, au pied de celui-ci, une population nombreuse et stable, assurée de vivre en paix (76). Au village de Marché-sous-Franchi-

(67) A. DOMS, *Le renouveau du Franchimont sous Erard de la Marck*, dans *H.A.S.*, t. 22, 1980, p. 98.

(68) E. BUCHIN, *Le règne d'Erard de la Marck*, coll. *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, t. 47, Liège-Paris, 1931, p. 244 à 246, - P. HARSIN, *Etudes critiques sur l'histoire de la principauté de Liège, 1477-1795*, t. 2, *Le règne d'Erard de la Marck*, Liège, 1955, p. 244. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 45. - A. DOMS, *op. cit.*, p. 103.

(69) E. BUCHIN, *Erard de la Marck et la restauration des forteresses liégeoises*, dans *Léodium*, t. 21, 1928, p. 68 à 81.

(70) S. BALAU et E. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, t. 2, Bruxelles, 1931, p. 342.

(71) *Chronique du règne d'Erard de la Marck*, dans S. BALAU et E. FAIRON, *op. cit.*, p. 396.

(72) Wèriha : terrain vague servant d'aisance communale. (J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933, p. 706).

(73) D'après le cadastre de 1829, le pré des lys se situe entre la Hoëgne et le château, sur le versant sud de la colline (voir *infra*, p. 25).

(74) Bief.

(75) A.E.L., *Cour de justice de Theux, 1515-1524*, fol. 318.

(76) A. DOMS, *op. cit.*, p. 99.

mont, le prélat concède, le 9 décembre 1513, un marché à tenir chaque samedi et deux foires annuelles, l'une à la Saint-Nicolas d'été (9 mai), l'autre à la Saint-Nicolas d'hiver (6 décembre) (77).

A la propriété d'un pré avoisinant, "le pré du Marché", est liée la "servitude de l'eau à Franchimont". Servais, fils de Jehan Simonet, propriétaire à partir du 29 octobre 1538, "doit livrer l'eau à Franchimont". Le 17 août 1605, "Jean Chawa de Sasserotte et son fils aîné transportent pour 1121 florins liégeois, le pré qui a la servitude de l'eau à Franchimont à Lambert Boniver dit le maire de Marché". Celui-ci s'en dessaisit le 11 octobre 1649 (78).

D'après les textes, la chapelle du château ne paraît pas antérieure au XVI^e siècle. Elle est signalée dans le pouillé de 1558 sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Auparavant les habitants de la forteresse suivaient le culte en la chapelle Saint-Nicolas de Marché-sous-Franchimont. Pourtant, en 1561, celle-ci est toujours appelée castrale (79). L'exiguïté de la chapelle du château (6,5 x 6,5 m) ne permet peut-être pas à tous les habitants du château d'y suivre l'office (80).

La seconde moitié du XVI^e siècle est marquée par les guerres de religion. En 1568, Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, pille et brûle les alentours de Liège (81). Les milices franchimontoises, accompagnées des Lognards, le forcent à se retirer. La même année, le prince-évêque Gérard de Groesbeck visite le château de Franchimont. Verviers et ses magistrats lui offrent un foudre de vin de Moselle et un boeuf (82). En 1572, la guerre entre Espagnols et "Gueux" des Pays-Bas éclate dans toute son ampleur. Le désordre grandit aux frontières et des pillards foulent le pays de Liège (83). Le 6 juillet, le prince-évêque écrit au capitaine de Franchimont, lui ordonnant de fortifier la place et de se munir de vivres (84).

En 1568, d'après un inventaire du 7 octobre, l'enceinte de Franchimont est en bien mauvais état. La tour d'entrée est "sans deffense basse de cousté de Spau". La porte est "bonne" mais un vieux pont remplace le pont-levis. Une des canonnières de la casemate sud-est est hors d'usage. Les autres canonnières sont à moitié enterrées. La communication entre l'intérieur du château et la casemate sud-ouest est condamnée. Ses canonnières dirigées vers l'est sont enterrées ; les deux autres, dirigées vers l'ouest, sont en ruine. Les murailles comprises entre ces casemates sont "en la partie d'embas fort desrompues et dangereuses". La casemate ouest est en meilleur état bien qu'une des canonnières dirigées vers Chawieumont soit enterrée. Les quatre canonnières de la casemate nord-ouest sont enterrées (85). En 1581, Adolphe de Presseux est remboursé de frais de réparations s'élevant à 246 fl. 14 p. (86). Le pont est réparé en 1595 (87). D'autres réparations sont effectuées en 1596 et la part du ban de Theux s'élève à 336 fl. bb. (88).

Le château sert de lieu d'accueil et de refuge pour les personnalités se rendant aux eaux de Spa. Ainsi, en 1581, une dame de France, dont on ignore l'identité, demande au chapitre l'autorisation de loger à Franchimont. De même l'archevêque de Trèves en 1584. Alexandre Farnèse, à Spa en 1589, 1591 et 1592, est reçu par Ernest de Bavière à l'intérieur des murs de la forteresse. (89)

Mais Franchimont resta aussi l'unique prison pour les cinq bans et ce, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La cour de justice de Theux, requise par le châtelain, exerce au château. Les prétendus

(77) A.E.L., *Cour de justice de Theux*, reg. 64, fol. 158 et 159.

(78) F. TISON, *Le livre des fiefs du marquisat de Franchimont*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 6, 1905-1906, p. 312, 326 et 340.

(79) P. BERTHOLET, *La chapelle de Marché*, dans *Trésors d'art religieux au marquisat de Franchimont* (catalogue d'exposition), Theux, 1971, p. 113 et 114.

(80) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 100, note 13.

(81) J. LEJEUNE, *La principauté de Liège*, Liège, 1948, p. 133.

(82) A. BODY, *op. cit.*, p. 70, sans sources.

(83) J. LEJEUNE, *op. cit.*, p. 133.

(84) D.D. BROUWERS, *Les dépêches du Conseil privé relatives au pays de Franchimont*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 8, p. 45 à 72, p. 51. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 53.

(85) Document présenté par le docteur Tison lors d'une séance de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire mais non publié (voir *B.S.V.A.H.*, t. 4, 1906, p. 55 à 57). Voir *infra*, annexe 1, p. 101.

(86) D.D. BROUWERS, *op. cit.* : p. 55. - A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 3, fol. 10 v^o.

(87) S. BORMANS, *Table des registres aux recès de la cité de Liège*, Tongres, 1871-1876, p. 51.

(88) A.E.L., *Archives de Theux*, farde 1, n^o 119 (détruit). - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 54.

(89) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 46 à 48.

sorciers et sorcières seraient torturés à Franchimont avant d'être conduits au bûcher. Les délits forestiers sont jugés très sévèrement. Les exécutions capitales ont lieu en dehors du château, notamment sur la plaine du Jonckeu, où trois bonniers de terre sont réservés afin que les manants assistent aux supplices (90). En 1552, une prisonnière, condamnée pour enlèvement d'une jeune fille, s'évade en séduisant le gardien Jehan Henrard (91). En 1609, on retrouve au pied du donjon le cadavre de Jean de Miche, ex-bourgmestre de Liège, emprisonné à Franchimont. Suicide ou assassinat ? L'affaire est étouffée (92).

Vers la moitié du XVI^e siècle, une innovation, toute protocolaire, donne au châtelain le titre de gouverneur du marquisat de Franchimont (93). A partir de 1578, cette fonction est réservée à la famille de Linden. En 1610, Charles-Ernest de Linden épouse Catherine de Druyn de Rosey. Celle-ci lui apporte le château de Wégimont, plus confortable, qui devient leur véritable résidence (94). Cela ne signifie pas que le château soit livré à l'abandon. La présence des Linden est attestée par le courrier envoyé depuis Franchimont, même au XVII^e siècle (95).

b. LE XVII^e SIECLE.

Durant le XVII^e siècle, Franchimont est entretenu, péniblement peut-être, mais régulièrement. Robert de Linden signale des réparations urgentes en 1605 (96). Le vent produit des dégâts en 1606 (97). Le 14 mars 1607, une visite a lieu sous la conduite du bourgmestre et des échevins de Theux "à effet de faire oculaire visitation de la ruinée et dégaste fait et apparant à levyce, au venier, à plusieurs endroit de la dicte maison (...)" (98). Dans cette description détaillée, on apprend que la partie sud-est du donjon est fissurée et qu'elle s'incline dangereusement vers Staneux. La dégradation entraîne d'autres dégâts, notamment dans la "salle des gentilhommes" et dans la "cuisine du prince". C'est la mauvaise qualité de la maçonnerie qui est mise en cause, car la toiture est bonne. En 1610, une tempête emporte des fenêtres et découvre les toits (99). Des réparations, dont celle du pont, ont lieu la même année, car la communauté de Theux doit 166 fl. 12 p. à cet effet (100). L'ordre est donné, en 1612, de réparer les toits, fenêtres et verrières (101). L'installation d'une conduite d'eau à la "fontaine du château" coûte 320 florins en 1620 (102). Le chapitre ordonne de faire des réparations en 1622 (103). Le 3 juin 1632, le pont-levis étant en ruine, ordre est donné au receveur Picqueureau de faire couper les arbres nécessaires à sa réparation (104). En 1637, on emploie plus de 7000 fl. bb. pour réparer "la maison et chasteau de Franchimont qui sont encore inhabitables tant par manque-

(90) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 74.

(91) D.D. BROUWERS, *op. cit.*, p. 56. - P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle, d'après des documents inédits*, Liège, 1910, p. 15.

(92) P. DE LIMBOURG, *Procès-verbal d'autopsie de Jean Miche*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 17, 1923-1924, p. 102 et 103. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 78 et 79.

(93) P. DE LIMBOURG, *Les châtelains de Franchimont*, dans *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, p. 117 à 124, p. 119.

(94) P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle*, ... p. 8 et 9. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 46 et 47.

(95) De septembre 1672 à août 1674, cinquante quatre lettres de dates différentes sont envoyées par le comte de Lynden, depuis le château de Franchimont, au seul magistrat de Verviers (A.V.V., *Table de Barthélémy, correspondance*, Renseignement aimablement communiqué par Paul Bertholet).

(96) S. BORMANS, *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre Saint-Lambert à Liège, 1427-1650*, Liège, 1869-1875, p. 303. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 54.

(97) A.E.L., *Archives de Spa*, liasse n^o 34. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 54, note 6.

(98) Voir *infra*, p. 102.

(99) A.E.L., *Archives de Theux*, farde 32, lettre du 21/1/1610. - P. DEN DOOVEN, p. 55, note 9.

(100) A.E.L., *Archives de Theux*, farde 2, fol. 63 (détruit). - P. DEN DOOVEN, p. 55, note 9.

(101) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 8, fol. 87.

(102) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 9, fol. 235. D'après les fouilles récentes (1981), cette fontaine se situait peut-être au milieu d'un perron construit dans la haute-cour, contre la façade sud de l'aile nord. Ceci est d'autant plus vraisemblable qu'un aménagement en briques semble avoir été prévu à cet effet. De plus, l'ouvrage se situe juste au-dessus de la citerne creusée dans la cour. De la céramique du XVII^e siècle a été trouvée en relation avec l'aménagement du perron. (Voir *infra*, p. 74 et plan 2).

(103) S. BORMANS, *op. cit.*, p. 366.

(104) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 10, fol. 39.

ment d'escuyries ruinées entièrement comme aussi des chambres et cysternes" (105) Servais Bauvier entreprend la réparation du château vers 1637 (106). La Chambre des comptes paye 27 fl. bb. aux ardoisiers Giles Visé et Pacquay Rouma pour avoir travaillé aux toits en 1639 (107). En 1654, l'ingénieur de Son Altesse, accompagné de deux soldats, vient "tirer" le plan du château (108). Des réparations aux toits sont encore signalées en 1662 et 1665 ; d'autres, à la chapelle et à la brasserie, en 1674 (109).

Abry signale la découverte d'une couleuvrine de fonte dans les fossés de Franchimont, en 1675. Elle était datée de 1475 et portait le nom de Wathieu de Coswarem, maître de Liège, ainsi que, gravés sur la culasse, les noms des bourgmestres de 1527 (110).

Le marquisat n'est pas épargné des guerres qui agitent le XVII^e siècle. Ferdinand de Linden (111), craignant un coup de main d'un des belligérants, Impériaux ou Français, ordonne au bourgmestre d'entourer Theux de barrières et de palissades. Cela se fait en 1652 et 1653. L'ordre est renouvelé en 1667 (112). Mais en 1676, Louis XIV ordonne la démolition des fortifications ainsi que de Franchimont. Les habitants sont obligés de participer au démantèlement. Le 31 octobre, l'Assemblée du Magistrat établit la part de la communauté de Theux (1730 fl.) dans "la démolition de la tour du chateau de Franchimont, et de l'entretien du capitaine et soldats y logés pendant laditte démolition, et pris de la poudre, a tout quoy on nous at obligé de la parte de Sa Majesté très chrestienne" (113). Cependant, les démolisseurs "trouvèrent les murailles du dit château d'une struicture si dure qu'ils ne purent le démolir que fort peu, voire le fourneau qu'ils avaient apprêté pour le faire sauter avec quantité de poudre ne fit aucun effet et le laissèrent" (114).

Malgré les événements de 1676, on continue d'entretenir le château avec des réparations d'inégale importance. En 1678, ordre est donné de réparer les vitres de "l'esteuve", de la "chambre de son altesse", de mettre des treillis d'osier aux fenêtres de la chapelle pour les protéger du vent, de réparer les toits et de mettre un canal de bois pour conduire les eaux des toitures à la citerne (115). En 1689, on accorde 200 écus à Son Altesse pour que le château "soit renfermé du côté de l'entrée" (116). Il s'agit peut-être de combler une brèche due aux destructions de 1676. Les travaux ont probablement lieu douze ans plus tard seulement, car, en 1701, on doit fournir "deux gros chênes pour réparer la porte de Franchimont et 30 à 35 bilardeaux d'orme pour faire les hourdements pour réparer une brèche" (117). Et en juillet de la même année, on mène des pierres pour la porte de Franchimont, depuis La Reid (118). D'autres travaux sont exécutés en 1690 et 1692 (119). Le tremblement de terre de 1692 produit de nouveaux dégâts ; deux cheminées et des toits sont "fracassés" (120). En 1697, ordre est donné de réparer la galerie du château et la "chambre au dessus de la porte" (121).

(105) A.E.L., *Chambre des comptes*, reg. 80, fol. 122.

(106) A.E.L., *Cour de justice de Theux*, reg. 142, fol. 223 v^o.

(107) *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 24, fol. 182 (ancienne numérotation). D'après une note manuscrite du docteur Tihon (Archives du chevalier Guy de Limbourg à Theux). Il n'y a pas de fol. 182 dans l'actuel reg. 10 qui, normalement, correspond à l'ancien reg. 24.

(108) Note manuscrite de P. de Limbourg, sans référence (archives du chevalier Guy de Limbourg à Theux). Retrouver ce plan, s'il existe, serait très précieux !

(109) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 13, fol. 101 v^o et reg. 16, fol. 237.

(110) (ABRY), *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège*, Liège, 1720, p. 169. Un peu plus loin, p. 201, l'auteur explique que Wathieu de Coswarem était un des capitaines des Liégeois lors du siège de 1487. Il prétend que la couleuvrine avait été enterrée à ce moment-là. Mais alors que signifie la date de 1527 ?

(111) S'écrit avec "i" ou "y", indifféremment. (P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 168).

(112) P. DE LIMBOURG, *Louis XIV et le marquisat de Franchimont*, dans *B.I.A.L.*, t. 11, 1872, p. 240 et 241. - F. TIHON, *Louis XIV et le marquisat de Franchimont*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 3, 1902, p. 188 à 227. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 55. - A. DOMS, *Le statut du marquisat de Franchimont aux temps modernes*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 57, 1973, p. 104 à 190.

(113) A.C.T., *farde 9 (1676-1680)*, fol. 25.

(114) H. DE SONKEUX, *La vie à Verviers il y a trois siècles*, éd. L. Gason, Verviers, s. d., p. 54 (édition du manuscrit de Henri de Sonkeux écrit dans la seconde moitié du XVII^e siècle).

(115) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 15, fol. 125 v^o.

(116) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 19, fol. 233 v^o.

(117) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 22, fol. 159 v^o.

(118) Note manuscrite du docteur Tihon, sans référence (archives du chevalier Guy de Limbourg, à Theux). La carte de Ferraris renseigne une carrière entre Becco et La Reid, près de la "Maison à la pierre".

(119) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 19, fol. 355, reg. 20, fol. 8, 93 et 96.

(120) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 20, fol. 154 v^o.

(121) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 21, fol. 216 v^o.

c. LE XVIII^e SIECLE.

Des réparations routinières aux prisons, portes, fenêtres et toitures s'effectuent en 1701, 1702, 1712, 1720, 1725, 1731, 1734, 1736, 1737, 1739, 1741, 1742, 1746, 1747, 1751, 1755, 1756, 1758, 1760 (122). Le 26 mai 1758, le tonnerre tombe sur le château de Franchimont renversant "une tour", probablement la tourelle de guet du donjon, en causant un dommage considérable à la toiture (123). Un inventaire des réparations est dressé le 14 juin 1775. On signale des travaux à faire aux "toits du corps de logis" et aux "cinq cheminées" du château. Les toits "au dessus de l'écurie", de "l'allée joindante à la dite tour", et de la "galerie qui conduit à la chapelle", doivent être entièrement refaits. "Plusieurs colonnes qui portent les galeries sont dérangées" et une d'entre elles est tombée. Le toit de la "brasserie" nécessite aussi des réparations. On court de grands risques en passant sous "l'arcade ou espèce de portail au-dessus de laquelle est l'avenue qui conduit sur les remparts". Au total le devis s'élève à 3595-15-0 florins (124). En 1784, "le corps de gardes et la petite aile du bâtiment y joignant construit du temps de l'évêque Jean-Théodore de Bavière (1744-1763) est incendié" (125).

La description de Saumery n'est guère élogieuse : "Cet édifice subsiste encore aujourd'hui, mais on n'y entretient plus de garnison, si ce n'est lorsqu'on y enferme quelques malfaiteurs, auquel cas il est gardé par les communes de la Province. Les Apartemens du Gouverneur sont vastes ; mais comme il y demeure rarement, on n'y voit pas briller la magnificence" (126). Jean-Philippe de Limbourg dans *Les amusemens de Spa*, parus en 1783, n'est pas plus flatteur : "On remarqua, à un bon quart de lieue de Theux, un vieux château, placé sur une hauteur à l'autre côté de la rivière, bâti et fortifié à l'antique, dont les murailles, qui sont à créneaux, sont d'une épaisseur considérable. Ce château a un air de vétusté ; il n'est guères remarquable par d'autres qualités ; aussi il ne sert plus qu'à y enfermer les prisonniers du Marquisat de sa dépendance, dont Spa fait partie" (127). Pourtant, en 1724, vingt ans avant la publication des *Délices*, le château brilla par la magnificence des fêtes en l'honneur de la visite de Georges-Louis de Berghes. Une garde d'honneur l'escorta de Franchimont à Verviers, où il fit sa joyeuse entrée (128).

Après la réunion de Marché à Theux, le 26 novembre 1712, la garde est confiée à Theux. Il semble qu'elle soit insuffisante. Des individus parviennent à escalader les murs et à emporter un prisonnier. Georges-Louis de Berghes fait réparer les cachots. Mais peu de temps après, un prisonnier disparaît après avoir percé la voûte de sa cellule. On pense donc à renforcer la garde. Theux doit fournir six hommes. Le magistrat s'en plaint au prince et demande l'atténuation de cette corvée. Dans une supplique du 5 janvier 1732, il affirme que toute évasion est impossible : "Aucun ne pourra se sauver de ce château quand les portes en seront bien fermées, tout est trop fort à Franchimont pour cela, le rempart est trop haut pour être escaladé, quant au donjon il est impossible d'y entrer ni d'en sortir tout étant fermé et les prisons qui sont dans son enceinte sont dans des trop épaisses murailles pour pouvoir être percées". Le prince-évêque réduit alors à deux hommes la garde des prisonniers, sauf en cas de sentence de mort. Mais la nuit du 12 au 13 janvier 1742, un certain Adam Pirnay, enfermé dans le donjon, est délivré par une bande d'hommes armés (129).

Trois inventaires du mobilier dressés au cours du XVIII^e siècle sont connus. Philippe de Limbourg souligne, avec raison, l'intérêt de ce genre de documents, qui nous éclairent sur la vie du gouverneur et de son personnel. En outre, ils nous permettent de parcourir l'intérieur des pièces, qui

(122) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 22 à 37.

(123) A.-J. MATHIEUX, *Mémoire de M. Sébastien Ydon*, Verviers, 1938, p. 19.

(124) Voir *infra*, p. 102.

(125) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 49, fol. 35.

(126) (P.L. DE SAUMERY), *Les Délices du Pays de Liège*, t.3, Liège, 1743, p. 243.

(127) J.-P. DE LIMBOURG, *Les amusemens de Spa*, 2e vol., Amsterdam, 1783, p. 282.

(128) A. BODY, *op. cit.*, p. 81. - P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle d'après des documents inédits*, Liège, 1919, p. 17.

(129) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, p. 16 à 19.

sont nommées une à une (130). Le premier de ces inventaires, de 1705, et le second, de 1733, sont publiés par de Limbourg, en annexe (131). Le troisième, de 1791, est resté inédit (132).

Celui de 1705 est le plus complet. Le bourgmestre et les échevins de Theux se rendent d'abord dans "la chambre au perdrye au dessus de la grande salle". De là, ils visitent une "chambre voisine", puis "la chambre au degrez" qui joint "un petit cabinet", la "chambre du prince", la galerie devant la chapelle, la chapelle, le "dessus des escuries des chevaux" où il y a un tas de foin, "la chambre au fromages", la "chambre du chasseur" où se trouve notamment "une corde avec la roulette qui serve à tirer le foin et le grain en haut", quatre greniers. Ils pénètrent aussi dans "l'esteuf". Ils vont dans la "chambre où les valets mangent" où il y a neuf vaches et deux génisses, dans la "chambre du corps de garde", dans la "brassinne", dans la grange et l'écurie des chevaux. L'arsenal contient "dix huit fauconaux ou hack de fer et un démonté, deux petits toneau de poudre à canon, item trois fort petites mandes dans lesquels il y a des balles de musquette de fusil, il y a aussy quantité de grenade chargée et non chargée, un petit monceau de balle de fauconaux ou petit canon et environ 50 ou 60 toise de meche". Après s'être trouvés au "pied de lammontée de la thour", les visiteurs entrent dans le fournil et la cave "qu'on appelle à la bonne biere". La citerne possède "deux selles et la rue y servante". Il est aussi question de la "cave à la petite bierre", de la "cave au laid" et de la "première cave au laid". On remonte ensuite à l'étage pour voir la "chambre de la servante", puis on redescend "dans la grande salle embas" ornée d'une tapisserie de haute lisse et richement meublée (table avec couvert, miroir, horloge, deux autres tables, quatorze sièges couverts de cuir rouge, un fauteuil, "deux cheminons de fer cru"). Il est question de "la chambre derier la grande salle", du "cabinet de monsieur le Comte de Linden". Enfin, la visite se termine par la cuisine et la cour du donjon.

L'inventaire de 1733 reprend une partie des locaux énumérés en 1705. Il précise que "l'éteuve" est à côté de la "cuisinne" et distingue celle-ci de la "vieille cuisinne". Le mobilier est beaucoup moins abondant en 1791, mais atteste que Franchimont est toujours habité par du personnel.

Dans sa phase franchimontoise, la révolution épargne d'abord le château. Le 7 septembre 1789, il sert même de lieu de réunion pour le Congrès de Polleur, qui élabore un plan de défense du pays. Mais l'année suivante s'achève dans le désordre complet. Avant la restauration du prince-évêque de Hoensbroeck, le château est une première fois dévasté. Pendant l'occupation française, à partir de 1792, l'administration révolutionnaire y enferme des prisonniers. Mais après le départ des soldats de la Convention, en mars 1793, le sac du château commence. Le 16 décembre, le lieutenant-gouverneur de Lancelin surprend dix-sept personnes occupées à dévaster l'intérieur du château. Le 19, le prince, lors de son Conseil privé, enjoint à l'officier de poursuivre tous ceux qui avaient coopéré à la destruction du château. Lancelin ouvre une enquête le 11 avril 1794 : on a volé les plombs des toitures ; la galerie "à gauche en entrant dans la cour" a été entièrement abattue (133). Le 26 juin, la bataille de Fleurus met fin pour toujours à la domination des princes-évêques de Liège.

Franchimont devient bien national. La municipalité de Theux doit, à son tour, intervenir contre les pillards. Elle invite le commandant à mettre une garde au château, à perquisitionner au village de Marché, rempli de matériaux volés. Ces mesures sont vaines. Le 7 novembre 1795, l'agent national Pirlot demande à la municipalité de faire transporter les matériaux de quelque valeur au couvent des dominicaines de Theux, où est installée une fabrique de salpêtre. Dans son expertise du 28 messidor de l'an VIII (17 juillet 1800), le géomètre L.-J. Caro constate la ruine complète de l'édifice (134).

(130) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, p. 9 et 10.

(131) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, p. 33 à 35.

(132) Voir *infra*, p. 104.

(133) A.E.L., *Archives communales de Theux*, farde 28, fol. 29 (détruit). Copie manuscrite par P. de Limbourg dans les archives du chevalier Guy de Limbourg à Theux.

(134) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, p. 21 à 27. - Voir aussi, sur la période révolutionnaire : A. DOMS, *Les 25 séances du Congrès de Polleur*, Theux, (1964).

CHAPITRE IV

LES SOURCES CARTOGRAPHIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

Les sources iconographiques concernant Franchimont sont nombreuses. Les plus anciennes datent de la fin du XVII^e siècle et les artistes plantent encore volontiers leur chevalet devant les ruines.

Les dessins, plus que les gravures, antérieurs à la disparition des toitures, vers 1795, sont du plus grand intérêt pour l'archéologue, même si beaucoup d'entre eux sont imprécis voire fantaisistes. Ils sont tous dus à des artistes spadois (135).

Certaines représentations du XIX^e siècle, surtout des lithographies, sont intéressantes dans la mesure où elles montrent des coins des ruines dont l'aspect a changé depuis. Nous excluons de notre étude une quantité de gravures romantiques qui, malgré certaines qualités artistiques, offrent peu d'intérêt pour nos recherches. Beaucoup d'entre elles ont servi à illustrer des récits de voyages ou de promenades où le château de Franchimont, proche de Spa, ville d'eaux de renommée internationale, était une étape obligée.

On pourrait faire entrer les photographies anciennes dans ce chapitre. Cependant, pouvant être considérées comme des témoins "fidèles", des sources directes, nous croyons inutile de les critiquer une à une et nous les intégrons dans l'ensemble des figures de l'étude archéologique.

Ces représentations du château, ainsi que quelques cartes anciennes, sont présentées chronologiquement. Leurs dimensions sont données lorsque nous avons eu les originaux en main. Certains documents d'intérêt plus secondaire, ou déjà publiés ailleurs, sont uniquement décrits. Nous rejetons les restitutions et maquettes, interprétatives, dans le chapitre de la synthèse des sources.

1. LES SOURCES CARTOGRAPHIQUES.

a. CARTE DU MARQUISAT DE FRANCHIMONT (28 x 28 cm).

Cette carte illustre *Les amusemens de Spa*, parus en 1782 et 1783 (136). Suivant Pierre Den Dooven, plusieurs cartes du pays de Franchimont ont été dressées dans le courant du XVIII^e siècle mais, dans la plupart des cas, le marquisat n'a pas de limites précises. Seule cette carte-ci donne une vue d'ensemble des cinq bans avec une certaine précision.

b. CARTE DE FERRARIS (137).

Sur cette carte, levée de 1771 à 1778, trois chemins conduisent au château. Le premier escalade le versant ouest de la colline en venant de Marché ; le second, venant de Sassor, longe le plateau au nord ; le troisième relie le château à la vallée de la Hoëgne, au pied de Sasserotte.

c. PLAN CADASTRAL DE LA COMMUNE DE THEUX, SECTION C, 1829 (138).

Sur ce plan, les parcelles qui entourent le château ne sont pas encore boisées comme maintenant. Cela se remarque aussi sur les photographies prises vers 1880-1890. Curieusement, la parcelle 1018 semble limitée à la casemate sud-est du château. Elle a peut-être servi d'abri pour le bétail. La parcelle 1017 désigne le reste des ruines. Un sentier longe la partie sud de la colline, à mi-hauteur du versant, et rejoint le village de Marché. Ce chemin à flanc de coteau se voit très bien sur les lavis de Mathieu Xhrouet (fig. 2) et Mathieu-Antoine Xhrouet (fig. 5) qui montrent Franchimont depuis le sud et l'ouest.

(135) Pour les monographies de ces artistes, on consultera le catalogue de l'exposition organisée au Musée communal de Spa : *Dessins et lavis spadois 1559-1815*, (Spa), 1966.

(136) J.-P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, vol. 1 p. 20. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 24.

(137) Edition de Pro Civitate, Bruxelles, 1965, région de Spa.

(138) A.C.T.

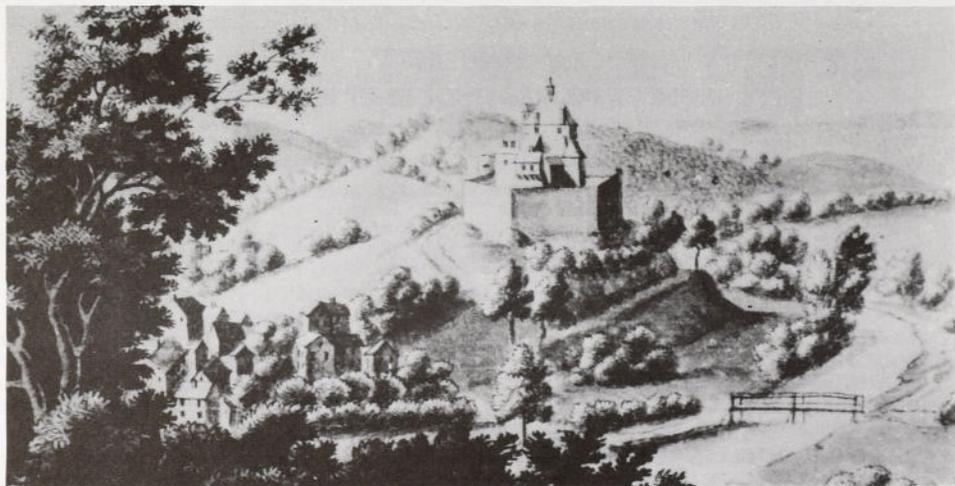


Figure 2
Lavis attribué à Mathieu Xhrouet dit "le jeune" (1647 - 1731)



Figure 3
Vue des ruines depuis la colline de Jevoumont. Photo Maurice Ramaekers, 1980.

2. LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES.

a. LAVIS ATTRIBUE A MATHIEU XHROUET DIT " LE JEUNE " (1647-1731)(fig. 2).

La vue est prise depuis la colline de Jevoumont, vers l'est. On peut la comparer à une photographie prise du même endroit (fig. 3). Le relief du paysage est vaguement esquissé sans toujours respecter les proportions. On voit les maisons de Marché ainsi qu'un pont franchissant la Hoëgne. Les volumes du château nous paraissent mieux respectés. Une sorte de lucarne, que l'on retrouvera dans un dessin de Mathieu-Antoine Xhrouet, fils de Mathieu (140), dépasse de la toiture du donjon, du côté nord. Une tourelle surmonte ce toit. Notons aussi la présence d'une construction en encorbellement. Elle se détache de l'aile ouest, juste au-dessus de l'accès à la haute-cour, masqué par les courtines. Dans une de celles-ci, la sud, on voit nettement quatre traits noirs, probablement des canonniers. On retrouvera aussi ces éléments dans les dessins qui suivent. La casemate ouest dépasse timidement la ligne de sol au pied des murailles tandis que la tour nord-est est plus haute que les courtines.

b. LE RECUEIL DE CROQUIS DE CHARLES-DENIS de BEAURIEUX (1653-1741).

Le Musée communal de Spa conserve, dans le Fonds Body, un gros volume de 425 esquisses représentant des vues de Spa et des environs (141). Chose amusante, ces croquis sont collés dans un registre récupéré pour la reliure. Là où les pages ne sont pas tout à fait couvertes, on voit dépasser une écriture du XVII^e siècle. Les représentations sont fort vagues, sommaires, et les tons sont si peu contrastés, qu'il est souvent malaisé d'identifier les paysages. Néanmoins, six de ces planches sont parmi les plus anciennes représentations connues du château de Franchimont.

- Planche 56. (8,5 x 15 cm) (fig. 4) :

Le château est vu depuis le chemin allant de Polleur à Theux, par la vallée de la Hoëgne. De Beurieux s'est placé face au nord-ouest. On distingue l'enceinte, derrière laquelle dépassent la chapelle et le donjon surmonté de la tourelle du guetteur.

- Planche 57. (9 x 16 cm) :

Cette vue est prise depuis le chemin conduisant de Spa à Theux, par la vallée du Wayai. Les principaux volumes de la forteresse sont vaguement esquissés. Le donjon dépasse l'ensemble.

- Planche 58. (8 x 15 cm) :

Le château apparaît derrière la colline de Chawieumont, l'artiste s'étant tourné vers le sud-est. Quelques maisons de Theux occupent l'avant-plan.

- Planche 70. (19 x 15 cm) :

C'est une vue prise depuis le village de Spixhe, dans la vallée du Wayai. Le château se détache à l'horizon.

- Planche 71. (9,5 x 16 cm) :

L'angle de vue est le même que celui de la planche précédente, l'artiste s'étant un peu éloigné. Le château se détache à peine de l'horizon mais on peut tout de même, en grossissant l'esquisse, observer des points foncés dans les courtines sud et sud-ouest. Il s'agit probablement de canonniers.

(139) Ce dessin fait partie d'un recueil prêté au musée communal de Spa pour une exposition. Nous ignorons son propriétaire. La reproduction photographique nous a été fournie par M. Paul Bertholet. D'après M. Ivan Dethier, conservateur au musée de Spa, le volume contient le texte suivant : " Recueil de divers vues naturelles mise ici au net et corrigées l'an 1738 (sic!) par Mathieu Xhrouet, peintre dessinateur, échevin et ancien bourguemaitre de Spa, desines sur les lieux mesmes, tant par lui, que par Charles Denis de Beurieux que par Renier Roidkin, desinateur de S. CA. S.E. de Cologne. Présentement appartenant à Jean Rousseau".

(140) Voir *infra*, p. 30.

(141) Voir Chevalier (P.) DE LIMBOURG, *Un recueil du dessinateur Charles-Denis de Beurieux ou le Parc national de Spa filmé au XVII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. 15, 1939, p. 145 à 154.



Figure 4
Recueil de croquis de Charles
Denis de Beurieux (1653-1741),
planche 56. Spa, Musée communal,
Fonds Body.

- **Planche 74. (9 x 15 cm) :**

Ce dessin montre le château suivant le même angle de vue que la planche 56.

c. **LES LAVIS DE MATHIEU-ANTOINE XHROUET (1672-1747).**

- **"Veue du Bourg de Theux chef ban du Marquisat de franchimont" :**

Ce dessin est rehaussé à l'encre de Chine sur papier. Il fait partie de la collection du chevalier Guy de Theux de Montjardin. (142)

La vue est prise vers le sud-est, depuis la route qui vient de Liège en passant par Louveigné. On domine Theux dont l'église apparaît au premier plan. Derrière elle, à côté du versant sud de la colline de Chawieumont, on aperçoit le château. Le village de Marché s'étend à ses pieds. Signalons qu'il est impossible de voir le château en même temps que l'église depuis cet endroit. L'artiste a dû se déplacer et combiner plusieurs points de vue. On reconnaît bien la tour de l'église mais la représentation de la nef est incorrecte.

Le château est trop petit pour discerner des détails. On distingue cependant le donjon derrière les bâtiments centraux entourés de l'enceinte dont les courtines nord et nord-ouest apparaissent. La tourelle du guetteur couronne le donjon.

- **"Le château de franchimont, et le village du Marché" :**

Le dessin est rehaussé à l'encre de Chine sur papier. Il fait partie de la collection du chevalier Guy de Theux de Montjardin. (143)

La vue est prise depuis la colline de Staneux, vers le nord-ouest. On distingue l'église de Theux, en petit, à peu près au centre de la composition. Comme dans le lavis précédent, cette vision est impossible dans la réalité où, depuis ce point de vue, on ne peut voir le château en même temps que l'église, dissimulée par la colline de Chawieumont.

La Hoëgne coule au pied de la colline de Franchimont, puis autour du village de Marché, où elle est franchie par deux ponts. Le Wayai, venant de Spa, y jette ses eaux, face au village.

Le château nous est montré avec plus de détails. L'entrée principale perce la courtine devant laquelle il n'y a ni fossé, ni pont. Derrière, on voit émerger la tour nord-est de l'enceinte, plus haut

(142) Publié dans P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 112.

(143) Publié dans P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 48. Lavis analogue à celui reproduit à la fig. 5.

que les courtines. Cela est en contradiction avec une vue du même artiste montrant le côté nord du château (fig. 6). Quatre baies en demi-lune, probablement des canonniers, percent la courtine sud qui, comme le reste des murailles, n'est pas crénelée. Les casemates ne sont pas visibles, encaissées et camouflées par la végétation.

Le donjon est coiffé d'une toiture dont on voit deux des quatre versants. Il est surmonté de la tourelle du guetteur, à peu près au centre du faite. La face est se trouve dans l'ombre et on devine, par l'alternance de traits foncés et d'autres plus clairs, le "bouclier" du donjon, fait d'un éperon de maçonnerie pleine. On voit mal comment le versant du toit rejoint cette maçonnerie. La face sud du donjon est percée de trois fenêtres, une par étage. Deux traits verticaux marquant la transition entre le donjon et l'aile sud du château correspondent au retour du mur de la façade sud vers le donjon, légèrement en retrait. A cet endroit, le bâtiment est couvert d'une toiture en appentis qui est appuyée contre le mur ouest du donjon. Une cheminée dépasse ; c'est probablement celle de la cuisine située au rez-de-chaussée, entre la haute-cour et le donjon. Deux fenêtres sont visibles en dessous du niveau des combles.

Le reste des bâtiments est un peu plus bas. Deux constructions sont appuyées à la façade sud. Celle du milieu nous intrigue car, sur place, on ne voit pas les traces d'un appentis aussi haut et large. Il est vrai qu'il existe, au même endroit, un contrefort, épais de 2 m, qui atteint la même hauteur. Xhrouet l'a peut-être confondu avec une construction plus importante. De part et d'autre de ce contrefort, on voit encore les traces des quatre fenêtres que Xhrouet a fidèlement dessinées sous la corniche du toit. Ces fenêtres éclairent la galerie qui conduit à la chapelle. Celle-ci est couverte d'un toit à quatre versants. Deux fenêtres étroites, voûtées en plein cintre, percent le mur sud.

- "Le château de franchimont" (fig. 5) :



Figure 5
Le château de franchimont
par Mathieu-Antoine Xhrouet
(1672 - 1747).
Coll. Robert Paquay, Spa.

Ce dessin rehaussé de lavis (9,3 x 13,9 cm) fait partie de la collection de Monsieur Robert Paquay, habitant à Spa (144).

Il est presque identique au précédent. Remarquons que les arbres ne sont plus à la même place. Le village de Marché a une maison en plus. Le Wayai est franchi par un pont que l'on ne voit pas sur l'autre dessin. Le château, quant à lui, est pratiquement le même. Notons que les cheminées sont mieux visibles, notamment une qui traverse la toiture du donjon. La tourelle de guet est surmontée d'une flèche.

- "Le château de franchimont" (fig. 6) :

Il s'agit d'un autre lavis de la collection du Chevalier Guy de Theux de Montjardin (145).

Cette vue rapprochée du château nous semble fort réaliste. Elle est prise depuis la colline de Chawieumont, vers le sud. Aujourd'hui, il est difficile de regarder les ruines de cet endroit car on a laissé pousser des arbres dans la vallée du ruisseau de Pré l'évêque.

(144) Nous remercions Monsieur Robert Paquay de nous avoir transmis une photographie de ce document.

(145) Publié dans P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 17.

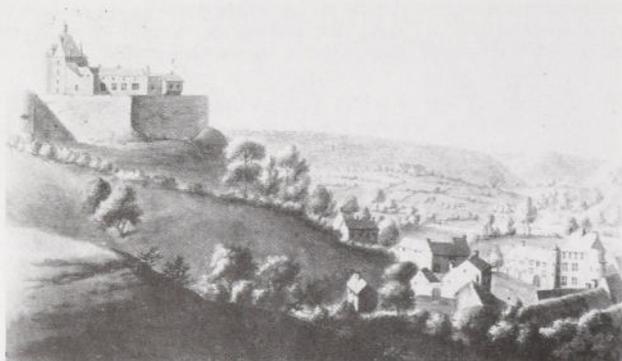


Figure 6
Le château de Franchimont
 par Mathieu-Antoine Xhrouet
 (1672 - 1747).

Coll. du chevalier Guy de Theux
 de Montjardin. Publié par P.
 DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 17.

Plusieurs maisons de Marché occupent le coin inférieur droit de la composition. L'une d'entre elles, la "maison du Bailli", existe encore aujourd'hui. A part certaines différences dans la disposition des fenêtres, qui peuvent avoir été modifiées dans la suite, l'ensemble du bâtiment est correctement représenté, ce qui traduit un souci de réalisme de la part de l'artiste.

L'enceinte du château n'est ni crénelée, ni percée de canonnières, sauf dans la tour nord-est. Celle-ci ne dépasse pas les courtines, contrairement aux deux vues précédentes. On devine la casemate nord-ouest, mais on voit mieux dépasser celle de l'angle ouest.

Quatre fenêtres, percées dans le mur nord du donjon, indiquent le niveau des étages. La toiture, dont on voit deux des quatre versants, est surmontée de la tourelle de guet. Une sorte de lucarne est visible sur le versant sud du toit. Si on l'observe de plus près, on voit qu'une baie est de niveau avec le dessus du mur de la façade. Nous nous demandons s'il ne s'agit pas d'une porte pour donner accès à la partie supérieure du mur est du donjon, renforcé par deux tours et un éperon en maçonnerie pleine. Ce dernier ne serait pas protégé par la toiture. Le récit de la visite à Franchimont, à la fin du XVIII^e siècle, par le Chevalier d'Ordre, semble faire allusion à une disposition de ce type (146). Deux cheminées, d'inégales hauteurs, sortent au pied du versant ouest du toit. Elles devaient évacuer la fumée des âtres du donjon.

Une tour carrée, avec un pignon percé d'une petite fenêtre, s'élève contre l'aile nord. Le jeu des ombres d'un éclairage matinal empêche de voir son angle nord-est. La partie percée d'une fenêtre, et comprise entre cette tour carrée et le donjon, est couverte par une toiture en appentis dans laquelle pénètre le toit en bâtière du reste de l'aile nord. Un étage de celle-ci, en fait le deuxième car l'enceinte cache le premier, est éclairé par quatre fenêtres à meneaux. Trois d'entre elles sont à quatre jours ; la quatrième, à la verticale de la salle nommée "réfectoire de la garnison" par Fernand Lohest, est à six jours.

L'aile ouest est flanquée d'une construction en encorbellement, hourds ou bretèche, à l'aplomb de la rampe qui accède au porche de la haute-cour. Il pourrait bien s'agir d'un système de défense de cet accès.

(146) "(...) nous suivîmes encore notre guide par un autre escalier jusqu'au grenier. Il ouvrit une lucarne et nous proposa de faire le tour au dehors du château dans une galerie sans balustrade ; nous le refusâmes". (Chevalier D'ORDRE, *Voyage sentimental mêlé de prose et de vers, ou les souvenirs d'un jeune exilé, avec gravures et musiques*, Paris, 1804, p. 44 et 45. Cité par A. BODY, *op. cit.*, p. 24 à 27 et P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 51.

d. DESSIN PAR UN ARTISTE INCONNU.

- "Vue du château de Franchimont à une lieue de Spa":

Ce dessin, du XVIII^e siècle, est conservé dans les Collections artistiques de l'Université de Liège (147). Il montre le château du côté ouest et a servi de modèle à une gravure dont nous ignorons la provenance (148).

La perspective des bâtiments à l'intérieur de l'enceinte est maladroite : l'aile nord est rabattue vers l'observateur tandis que le donjon, surmonté de la tourelle du guetteur, dépasse la toiture. Le sommet du chemin de ronde est ponctué de baies ressemblant à des créneaux très larges. En fait, il s'agirait plutôt de canonnières. Mais dans l'ensemble, si l'on en juge par la disposition fantaisiste des fenêtres, on peut difficilement se fier à ce dessin.

e. LAVIS ATTRIBUES A Remacle le LOUP (1708-1746 (149).

- Vue prise depuis la route venant de Spa, dans la vallée du Wayai :

Le dessinateur s'est tourné vers le nord. Le château est vaguement représenté. On ne voit que les gros volumes, dont le donjon émerge.

- "Vue de l'ancien château de Franchimont près de Spa" : (16 x 22 cm)

Le point de vue de l'artiste est identique à celui de Mathieu-Antoine Xhrouet qui représente le château depuis Chawieumont. Le dessin est moins fin mais la perspective du château, tellement semblable au Xhrouet, nous incline à penser que celui-ci a été copié. L'environnement, végétation et maisons, est toutefois différent.

- Deux vues prises depuis Jevoumont (16 x 22 cm) :

La qualité du dessin de ces deux lavis est comparable aux deux précédents. Malgré les perspectives un peu tordues, on reconnaît les éléments de la forteresse : donjon avec tourelle de guet, bâtiments des ailes sud et ouest, chapelle, construction en encorbellement, enceinte avec canonnières dans la courtine sud.

f. LAVIS D'ANTOINE LE LOUP (1730-1802 ?).

- Série de trois "Vue du château de Franchimont" en médaillon (diamètre 9,8 cm) (150) :

Le premier de la série nous montre le château et le village de Spixhe depuis la vallée du Wayai ; le second (fig. 7) et le troisième, le château depuis le rivage de la Hoëgne, devant Marché. Ces deux derniers sont presque identiques ; le pont qui enjambe la rivière manque au troisième dessin. Ces vues, très décoratives et séduisantes, n'apprennent pas grand chose de plus que les lavis précédents. Les baies des bâtiments, fort schématisés, sont disposées au gré de l'artiste avec une certaine fantaisie. Notons seulement la représentation du pignon de l'aile nord dans les deux derniers médaillons. Ce pignon se voit sur d'anciennes photographies. Il n'y a pas de tourelle sur le donjon mais on sait que la foudre l'a détruite en 1758 (151). Antoine le Loup étant né en 1730, on peut supposer que ses dessins de Franchimont sont postérieurs à la destruction de l'"échauguette".

(147) Publié par P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 80.

(148) Une reproduction de la gravure nous a été transmise par Monsieur Fernand Braipson, architecte. P. DEN DOOVEN, *Notice historique sur le château de Franchimont*, Verviers, 1945, p. 23, reproduit la même (sans références) mais elle est inversée.

(149) P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle d'après des documents inédits*, Liège, 1910, reproduit trois de ces quatre lavis, p. 4, 20 et 29. Il nous apprend, p. 30, que la série appartenait à Albin Body. Elle fait aujourd'hui partie des collections du Musée communal de Spa.

(150) Collection du Musée communal de Spa.

(151) Voir *supra*, p. 23.



Figure 7
 Vue du château de Franchimont
 par Antoine Le Loup
 (1730 - 1802 ?).
 Spa, musée communal.

- "Vue du château de Franchimont et ses environs" :

C'est un dessin à l'encre de Chine sur vélin de la collection de l'Ashmolean Museum à Oxford (152).

L'enceinte du château, vu depuis Staneux, est traitée avec une certaine fantaisie. La tour de l'angle nord-est est bizarrement représentée avec un contrefort d'invention, près de l'emplacement de l'entrée. Celle-ci n'est pas visible. Des traits schématisent les joints de l'appareil fait de blocs énormes. Le donjon n'a plus sa tourelle de guet, ce qui confirme la remarque à propos des médailles du même artiste. Comme chez Xhrouet, on voit l'église de Theux en même temps que le château, chose impossible dans la réalité.

g. VUE GENERALE DE THEUX.

- "Le Bourg de Theux et le Chateau de Franchimont à une lieue et demie de Spa" (19,5 x 23,7 cm) :

Cette gravure illustre *Les amusemens de Spa* (153). Le château occupe l'extrême droite d'une vue panoramique de Theux. Les proportions de la forteresse ne sont pas respectées et on voit peu de détails. A nouveau, notons l'absence de la tourelle sur le toit du donjon.

h. LAVIS DE HENRI-LAMBERT WILKIN (1753-1820).

- "Château de Franchimont près de Spa 1792" (154) :

Ceci est la dernière représentation du château couvert de toitures. La date de 1792 est donc précieuse. Comme Antoine le Loup, l'auteur de ce lavis n'a pas dessiné de tourelle sur le donjon.

(152) Publié par P. DEN DOOVEN, *Histoire du château de Franchimont, la châtellenie, les châtelains*, (Dison), 1970, p. 160.

(153) J.-P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, vol. 2, p. 290.

(154) Publié par P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 64 d'après un négatif de l'Université de Liège.

i. DEUX LITHOGRAPHIES DU XIX^e SIECLE.

- "Ruines de Franchimont, province de Liège" (15 x 21,5 cm). (Collection du Cabinet des estampes, Bibliothèque royale, Bruxelles) :

Cette lithographie romantique, par J.B. de Jonghe d'après un dessin du Chevalier de la Barrière, porte la date de 1823 (155).

Le portail d'entrée est écroulé, son linteau armorié est couché sur le sol, et le fossé devant la cour-tine, remblayé. Ce qui subsiste de la façade nord du château est percé d'une fenêtre à côté du deuxiè-me étage du donjon. Ce détail ne se voit plus aujourd'hui, mais il confirme pourtant la représentation du château au nord par Mathieu-Antoine Xhrouet ; la fenêtre est en dessous d'une toiture appuyée au donjon.

- "Château de Franchimont près de Spa" (fig. 8). (Collection du Cabinet des estampes, Bibliothèque royale, Bruxelles) :



Figure 8
Château de Franchimont, près
de Spa.
Lithographie par N. PONSART.

Le dessin et la lithographie sont de N. Ponsart. Il s'agit de la planche 13 de son ouvrage (156).

Comme dans la lithographie qui précède, le fossé est comblé et le portail, écroulé. Le piédroit de gauche est cependant bien visible, en place. On voit le linteau armorié, couché sur le sol.

j. UN DESSIN DE L'INTERIEUR DES RUINES AU XIX^e SIECLE.

- "Intérieur des ruines du château de Franchimont" (14,2 x 21,7 cm) (fig. 9) :

Ce dessin au crayon, daté du 16 août 1832, est signé Eilsa Lej... (?) (157).

Parmi l'iconographie antérieure à l'utilisation répandue de la photographie, c'est la seule vue intérieure du château que nous connaissons. On reconnaît surtout l'intérieur du donjon avec l'escalier

(155) Planche extraite de *Collection historique des principales vues des Pays-Bas*, Tournai, s. d. (1812-1823). Voir L. HISSETTE, *Vues et plans de villes, châteaux, monastères et monuments dans les collections du Cabinet des estampes, première partie : la Belgique, hormis Bruxelles et les communes limitrophes*, Bruxelles, 1917, p. 325.

(156) N. PONSART, *Vues pittoresques de la nouvelle route de Liège à Aix-la-Chapelle et Spa par Chaudfontaine*, Liège, 1829. Voir L. HISSETTE, *op. cit.*, p. 326.

(157) Dessin appartenant à Monsieur Fernand Braipson, architecte.



Figure 9
*Intérieur des ruines du château
de Franchimont*
par Elisa Lej... (?), 1832.
Dessin transmis par M. Fernand
Brapson, architecte.

en vis, conservé sur une hauteur appréciable. Les alentours de la cour du donjon, la haute-cour à l'avant-plan, sont encombrés d'éboulis. Dans le coin inférieur gauche de la composition, on voit un trou béant ; c'est la voûte, en partie effondrée, de la grande salle dénommée "salle des gardes" par Fernand Lohest.

CHAPITRE V

LES SOURCES ARCHEOLOGIQUES

1. LES RUINES.

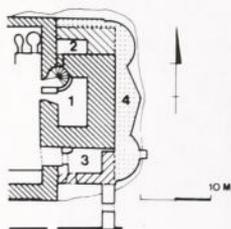
a. LE DONJON. (fig. 10)



Figure 10
Vue intérieure du donjon vers l'est. Vers 1900. Ancienne carte postale.

1) Analyse des vestiges :

Les ruines du donjon sont encore imposantes, surtout les murs nord et est. Elles prennent directement appui sur le rocher. L'examen du plan et de l'élévation font apparaître quatre étapes principales de construction (numérotées de 1 à 4 sur la fig. 11).



- 1 : le noyau central, voûté au rez-de-chaussée ;
- 2 : l'adjonction d'une petite salle, au nord ;
- 3 : l'adjonction d'une tour carrée, au sud ;
- 4 : au nord, un rhabillage, et à l'est, un renforcement par deux tours et un éperon pleins.

Figure 11

Le rez-de-chaussée du noyau central se compose d'un escalier et d'une salle voûtée en plein-cintre. Celle-ci communique avec la cour du donjon par une seule porte et ne possède aucune autre ouverture, ce qui lui donne davantage l'aspect d'une cave. Ses murs sont très épais, mais, en réalité, le local est creusé en grande partie dans le rocher. Des parements de moellons équarris, de moyen appareil, recouvrent les parois rocheuses. Le sol est en terre battue. Le mur ouest mesure 2,30 m

d'épaisseur et le mur sud, 3 m. Les dimensions internes sont 7 x 4,25 m. L'angle nord-est de la cave est occupé par l'arrondi extérieur de la tour d'escalier.

La porte de cet escalier communique avec la cour du donjon. Elle est voisine de la porte de la cave. Onze marches de l'escalier en vis sont toujours en place. La majorité d'entre elles sont en marbre noir. Quelques queues scellées dans le mur de la cage circulaire d'escalier indiquent encore le tracé de l'hélice. Le parement intérieur est nettement différent de celui de la cave voûtée. Il est fait de moellons de grès sableux taillés et disposés en assises régulières avec des joints légèrement beurrés, c'est-à-dire un appareil identique au rhabillage des façades nord et est du donjon. De plus, le fait que cet escalier soit construit dans un angle de construction, qu'il déforme considérablement, fait penser à une transformation postérieure.

Nous examinons l'élévation intérieure à l'aide de photographies anciennes, car aujourd'hui la végétation rend cette étude beaucoup plus difficile. Sur la figure 10, on voit encore l'angle nord-ouest du noyau central et un lambeau de la tour d'escalier, deux éléments disparus aujourd'hui.

Au centre du noyau, le deuxième niveau porte encore la trace d'un départ de voûte identique à celle de la cave en dessous. A la différence de celle-ci, on note la présence du conduit d'une cheminée dont le manteau manque. Le conduit s'enfonce dans l'épaisseur du mur est du noyau central pour passer derrière le fond de la cheminée du troisième niveau. Celle-ci possède une petite niche, à droite. Le foyer est au milieu d'une salle qui était planchéiée et éclairée par deux petites fenêtres; celle de droite a été bouchée. Il devait y avoir un quatrième niveau.

Ce noyau central se détache bien sur les photographies anciennes (fig. 10) et les éléments décrits ci-dessus sont reportés dans la coupe de la fig. 12. On peut ainsi observer la présence d'un donjon primitif dont l'épaisseur des murs va en décroissant à chaque niveau : 3 m dans la cave, 2,50 m au deuxième niveau, 1,50 m au troisième. Le sommet devait être coiffé de hourds. En plan, ce donjon mesure 13 x 11 m.

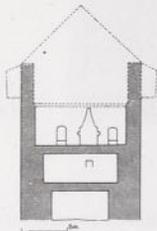


Figure 12
Élévation intérieure du donjon primitif.

Une voûte, sur laquelle marchent les touristes pour aller à la chapelle, relie l'angle sud-ouest du noyau central à l'angle sud-est de l'aile sud. Elle couvre peut-être un ancien passage, défendu par le premier donjon. Symétriquement, le donjon primitif est relié à l'aile nord par un mur nord-sud, épais de 1,90 m (fig. 13, 1). Il est masqué par des constructions postérieures.

Parmi ces dernières, la partie nord du donjon est en cours de dégagement. Une petite pièce voûtée, accolée au noyau central, est à moitié écroulée. Elle mesure 2 x 4 m. On y accédait par une porte qui

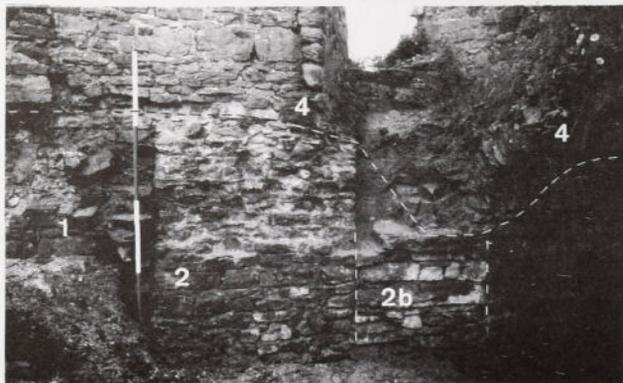


Figure 13
Intérieur de la salle voûtée de la partie nord du donjon.

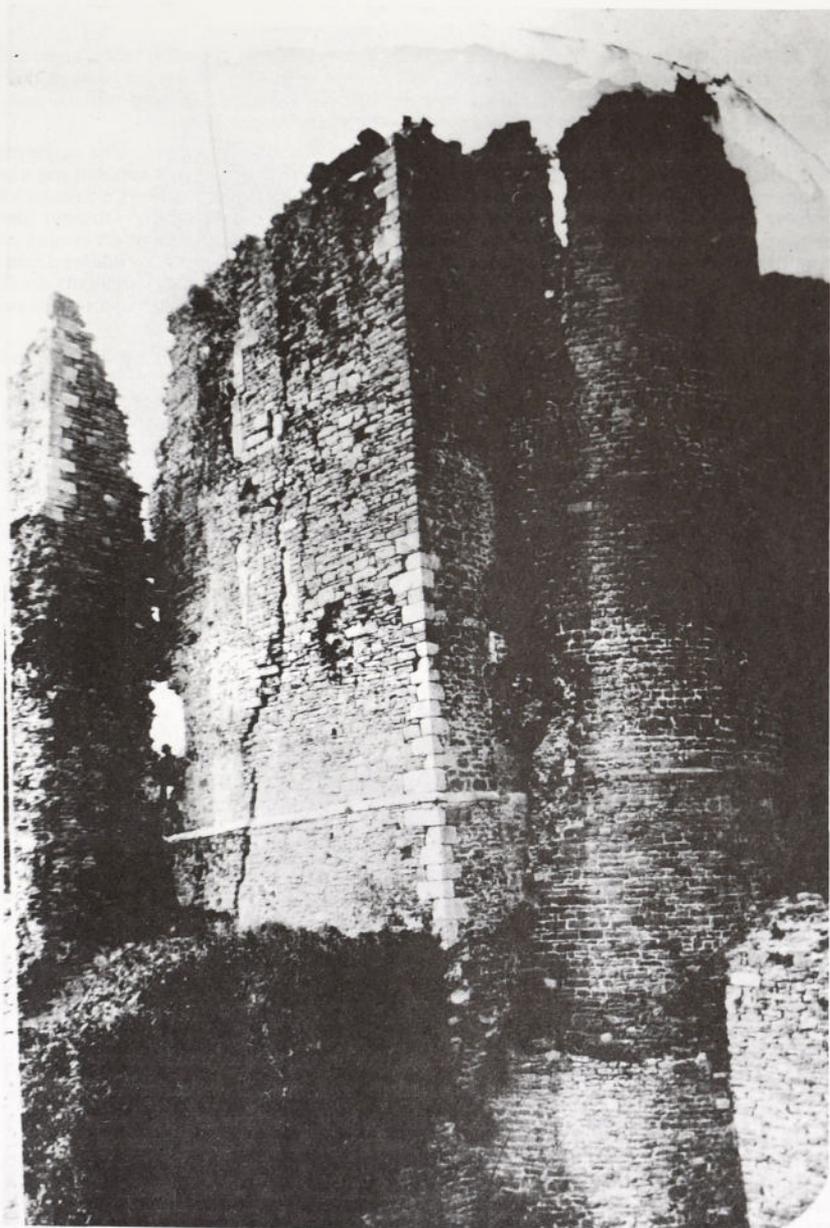


Figure 14
Vue extérieure de la partie sud-est du donjon. Photo du comte du Chastel, 1885.
Coll. Musée communal de Spa.

Une voûte, sur laquelle marchent les touristes pour aller à la chapelle, relie l'angle sud-ouest du noyau central à l'angle sud-est de l'aile sud. Elle couvre peut-être un ancien passage, défendu par le premier donjon. Symétriquement, le donjon primitif est relié à l'aile nord par un mur nord-sud, épais de 1,90 m (fig. 13, 1). Il est masqué par des constructions postérieures.

Parmi ces dernières, la partie nord du donjon est en cours de dégagement. Une petite pièce voûtée, accolée au noyau central, est à moitié écroulée. Elle mesure 2 x 4 m. On y accédait par une porte qui communiquait avec l'escalier en vis à hauteur de la vingt-quatrième marche. Ce passage a été bouché récemment lors de travaux de restauration. La salle ne possède aucun jour. On peut identifier plusieurs coutures dans le mur nord. La première se voit là où l'agrandissement du donjon joint le bâtiment nord (étape 2 contre étape 1) (fig. 13, 2 et 1). Ensuite, on remarque les limites d'une embrasure bouchée en dessous de la fenêtre inférieure du donjon (fig. 13, 2 b). Les parements de l'embrasure, probablement une meurtrière, convergent vers l'extérieur. La voûte et la maçonnerie au-dessus du repère pointillé appartiennent à l'étape 4 (fig. 13, 4).

Au sud, la tour carrée s'appuie contre le noyau central et l'angle sud-est de l'aile sud (étape 3) (fig. 11). N'étant pas liée à ces murailles, la masse de maçonnerie s'incline dangereusement vers la basse-cour. Des corbeaux indiquent l'emplacement de quatre étages planchés. Une photographie de 1890 nous montre l'extérieur de la construction ajoutée (fig. 14). Deux fenêtres sont bouchées. En s'inclinant, le mur sud s'est fissuré. Aujourd'hui, la partie à gauche de la fissure n'existe plus. Un cône d'éboulis s'est formé dans la basse-cour. En commençant son dégagement, en 1980, on mit au jour un des corbeaux de la tour ainsi qu'un énorme massif de maçonnerie. Il est tombé en restant compact. Cette inclinaison progressive ne doit pas être récente car un contrefort, construit dans la basse-cour, semble prévu pour la limiter (plan 1, 11). D'autre part, l'inventaire de 1607 fait déjà allusion au danger que représente la dégradation de cette partie du donjon appelée "la grande thour" (158).

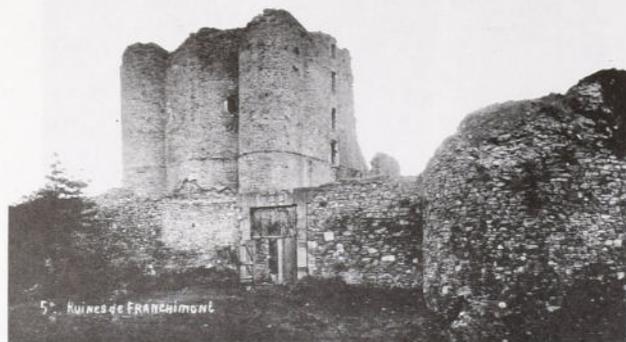


Figure 15
Les ruines vues depuis le plateau,
à l'est (avant 1900).
©A.C.L., Bruxelles.

Du côté est, le rhabillage du donjon est d'une tout autre qualité de construction (fig. 15). Ce système de défense passive est conçu pour être à l'épreuve des projectiles. Face au progrès de la poliorcétique, il renforce la place du côté le plus vulnérable. Pour bâtir les deux tourelles (6 m de diamètre) et l'éperon pleins, les constructeurs ont choisi des moellons de moyen appareil en grès sableux et caverneux, relativement tendres en surface. Mais une fois soigneusement taillés et posés en assises régulières, ils forment un parement lisse. Les projectiles ricochaient sur ce bouclier protecteur. On voit encore les trous de boulin qui ont servi à un échafaudage d'au moins onze étages. Deux petites fenêtres seulement percent l'éperon. Une des deux, bouchée, conserve son linteau de calcaire en bâtière. Ces jours correspondent aux deux ouvertures visibles à l'intérieur du donjon primitif, au

(158) Voir *supra*, p. 21.



Figure 16
Détail de la tourelle nord-est
du donjon.
P.H., 1976.

troisième niveau. L'axe de l'embrasure est dévié par rapport au nu du mur. De cette façon, une chicane empêche les projectiles de pénétrer à l'intérieur. Dans le parement de la tourelle ronde nord-est, on peut voir trois corbeaux qui ressortent du mur. Deux autres pierres plates, formant un petit toit en bâtière, sont scellées au-dessus d'eux (fig. 16). Il s'agit vraisemblablement des vestiges d'un ancien calvaire, interprétation déjà donnée par Fernand Lohest (159). Un ressaut, dans le même matériau que le parement, court le long des façades est et nord, au tiers de la hauteur. Le parement est arraché dans la partie inférieure laissant apparaître le rocher. La maçonnerie est trop saine pour que l'écroulement soit naturel. Il s'agit plutôt d'un travail de sape pour récupérer des pierres à bâtir car l'arrachement ne dépasse pas la hauteur d'échelle. Le massif rocheux déborde à la base.

Trois hautes fenêtres sont encore en place dans la façade nord du donjon. Une quatrième, plus basse, est visible sur les anciennes photographies (fig. 15). Plusieurs matériaux de réemploi sont utilisés dans les piédroits et, autour des baies, l'appareil est différent. Ces indices nous font penser à un élargissement des fenêtres à une époque où la défense du donjon est devenue moins délicate. Cette façade du donjon et celle de l'aile nord sont séparées par une couture irrégulière, due à la différence de matériau. Le parement de celle-ci est en moellons grossièrement équarris, il appartiendrait à l'étape 1, liée au donjon primitif.

2) Etude comparative :

Selon Michel de Bouard, il est communément admis que le XI^e et le XII^e siècle sont l'âge d'or du donjon rectangulaire en pierre mais on s'interroge encore sur ses antécédents. Ce type de donjon est isolé des autres bâtiments sauf dans le cas du *Bergfried* "allemand", qui, à l'origine, est placé à côté de l'entrée de la forteresse (160).

Le donjon primitif de Franchimont, rectangulaire, offre de nombreuses comparaisons possibles, si l'on retranche l'escalier en vis. Les fouilles d'André Matthys et de Guido Hossey au château de Rochefort ont mis au jour les traces d'un donjon, probablement carré. Le côté conservé mesure 10,50 m de long et les murs, directement assis sur le rocher, mesurent 2,50 m d'épaisseur. C'est la plus ancienne fortification connue sur ce site mentionné, lui aussi, pour la première fois en 1155. Les auteurs datent le donjon du XI^e siècle (161).

(159) F. LOHEST, *Franchimont*, Liège, 1906, p. 24.

(160) M. DE BOUARD, *Manuel d'archéologie médiévale, de la fouille à l'histoire*, Paris, (1975), pp. 113 à 116.

(161) A. MATTHYS et G. HOSSEY, *Les origines du château de Rochefort*, dans *A.B.*, n° 196, p. 83 à 87.

La tour de Saive mesure 10 x 10 m et ses murs sont épais de 2 m (162).

Au donjon de Villeret, on communique d'un étage à l'autre par des escaliers droits pris dans l'épaisseur des murs (163). Il en était peut-être de même à Franchimont avant l'installation de l'escalier en vis. Lorsque les étages sont planchéiés, on utilise des échelles, comme dans la tour fortifiée romane de l'église de Theux.

L'intérieur du donjon primitif de Franchimont est conçu suivant la disposition classique du donjon roman. Il est par exemple comparable à celui de Broue, en Charente-Maritime : on dénombre deux étages au-dessus des premiers niveaux aveugles réservés à l'usage de magasin. Une cheminée occupe le milieu du mur de l'étage habitable. Celui-ci est éclairé par deux meurtrières, précédées de petits couloirs voûtés en plein-cintre. Le petit côté de ce donjon mesure 9,60 m à l'intérieur et les murs sont épais de 2,75 m (164).

Le foyer de la grande salle de la "Maison de Créange", au château de Larochette, est accosté de deux niches carrées semblables à celle de la cheminée du "bel étage" du donjon primitif de Franchimont. Cet édifice est bien daté puisqu'on sait qu'il fut achevé en 1382 (165). Cette date peut paraître tardive dans le cas d'une cheminée du noyau primitif à Franchimont. Mais il faut remarquer que l'appareil du contre-cœur est identique au bouclier, nettement postérieur. A propos de celui-ci, il pourrait bien s'agir des "deux tours supérieures, avec l'édifice entre deux" qu'Arnould de Hornes a fait ajouter après l'incendie de 1387 (166). L'intérieur de l'étage peut avoir été remanié en même temps.

Extérieurement, le donjon de Houdan fait penser au bouclier de Franchimont. De plan circulaire, Houdan est cantonné de quatre tourelles de 4,80 m de diamètre. Il fut bâti vers 1110-1125. Le segment de cercle qui ressort entre les tourelles rappelle un peu l'éperon de Franchimont. A Houdan, les tourelles sont pleines au rez-de-chaussée mais creuses au premier étage (167). Les angles du donjon de Châtelliers-Châteaumur, en Vendée, sont renforcés par des tourelles semblables à celles de Franchimont. On y voit aussi les trous de boulin (168).

b. L'AILE NORD.

On peut diviser l'aile nord en deux parties : 1. celle qui longe la cour du donjon ; 2. les constructions, élevées le long de la haute-cour, qui rejoignent l'aile ouest.

1) Le long de la cour du donjon

La cour du donjon est couverte par des pavés en grès. On voit encore les départs d'une voûte qui couvrirait le puits et le fournil, du côté nord de la cour.

Le fournil, dégagé une première fois par Fernand Lohest, était à nouveau enseveli sous un éboulement avant que les fouilleurs du puits ne le redégagent en 1970. On a alors mis au jour la sole en briques de deux fours à pain situés à 88 cm au-dessus du pavage de la courette. Le départ de la coupole (2,20 m de diamètre) du four contre le donjon était conservé. L'ensemble a été reconstitué. En 1980, on effectua des travaux de débroussaillage sur le remplissage de maçonnerie qui surplombe les fours. Le hasard a fait découvrir l'angle intérieur nord-est de l'aile nord primitive, ainsi qu'une meurtrière bouchée (fig. 17). Le retour de l'angle vers le sud est le mur qui rejoint le donjon primitif, liaison déjà évoquée plus haut dans ce chapitre. La cheminée du four, inclinée à 45° (fig. 17, 2), traverse le remplissage qui masque le parement intérieur de la construction plus ancienne (fig. 17, 1).

(162) M. OTTE, *op. cit.*, p. 188.

(163) W. UBREGTS, *Les donjons, la haute tour de Villeret, analyse archéologique et sociologique d'une maison forte, contribution à l'étude de l'architecture seigneuriale en Belgique*, coll. *Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain*, t. 10, Louvain, 1973, p. 52 et 53.

(164) A. CHATELAIN, *Les donjons quadrangulaires à contreforts des XI^e et XII^e siècles*, dans *Archéologia*, n° 82, 1975, p. 55.

(165) M.-E. DUNAN, *Les châteaux-forts du comté de Luxembourg et les progrès dans leur défense sous Jean l'aveugle, 1309-1346*, dans *Publication de la Section histoire de l'Institut G.-D. de Luxembourg*, t. 70, 1950, p. 161 et 218.

(166) Voir le chapitre de synthèse, *infra*, p. 89.

(167) J.-F. FINO, *Fortresses de la France médiévale, construction, attaque, défense*, 3e éd., 1977, p. 405 à 408.

(168) A. CHATELAIN, *op. cit.*, p. 55.



Figure 17
 Angle intérieur de l'aile nord
 du château primitif et cheminée
 d'un des deux fours à pain.
 P.H., 1980.

A propos de la cheminée, remarquons qu'elle devait évacuer la fumée recueillie par une hotte placée devant la porte du four. Une disposition de ce type est représentée dans le *Tacuinum Sanitatis in medicina* (169). La plupart des fours à pain conservés dans la région sont de ce modèle. Avant la cuisson, on fait un feu de branchages pour obtenir des braises. La fumée sort par la porte ouverte et s'élève dans la hotte. Une fois la température obtenue, on peut enfourner après avoir écarté les braises. La porte fermée, aucune ouverture ne laisse échapper la chaleur pendant la cuisson. A l'occasion de la "Franche foire", manifestation folklorique organisée tous les deux ans par les Theutois, les "Compagnons de Franchimont" cuisent du pain suivant cette technique en utilisant le four reconstitué.

Le départ de la voûte au-dessus du puits est lié à la margelle et lui est donc contemporain (fig. 18). Le puits mesure 2,50 m de diamètre. Le parement incurvé est fait de moellons de grès dur, soigneusement taillés, posés régulièrement avec des joints fins. Trois grandes dalles empilées horizontalement ressortent de l'intrados de la voûte. La dalle supérieure est en calcaire. Nous pensons qu'il s'agit d'une assise destinée à recevoir le treuil du puits. L'ensemble, margelle et voûte, est bâti contre le mur qui sépare la partie 1 de l'aile nord de la partie 2. Ce mur, épais de 1,30 m, est lui-même appuyé perpendiculairement au mur nord de l'aile. Il est percé d'une petite fenêtre condamnée par la voûte du puits et du fournil. Il est interrompu par un escalier en vis auquel on accédait probablement par deux portes, l'une vers la haute-cour, l'autre vers la cour du donjon. Une partie des fondations a disparu mais Lohest les indique sur son plan.

Trois étapes peuvent donc être identifiées autour du puits et du fournil : 1. le mur nord avec un angle nord-est qui se rattache au donjon primitif ; 2. un mur nord-sud, perpendiculaire au mur nord ; 3. à l'intérieur de cet espace rectangulaire, un remplissage qui comprend les fours à pain et la maçonnerie autour du puits. Une voûte couvrait le remplissage.

Au-dessus, on trouve des morceaux de parement intérieur de l'étape 1.

2) Le long de la haute-cour

Une grande salle voûtée, appelée "corps de garde" sur le plan de Lohest, longe la haute-cour (plan 1, 18). Ses dimensions internes sont 4,50 x 18 m. Elle est 1,50 m en contrebas de la haute-cour et de la pièce voisine (plan 1,19), ce qui lui donne plutôt l'aspect d'une cave. Deux portes, l'une donnant sur la haute-cour, l'autre communiquant avec la salle voisine, s'ouvrent chacune sur un escalier

(169) Ibn Butlan, *Tacuinum Sanitatis in medicina*, manuscrit conservé à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège, ms 1041, fol. 33 v^o



Figure 18
L'aile nord le long de la cour du donjon. Emplacement du puits.
©A.C.L., Bruxelles, 1944.



Figure 19
Intérieur de la grande salle voûtée
de l'aile nord.
Ancienne carte postale.

en degré droit, bâti à l'intérieur (fig. 19). Les marches, faites de matériaux de réemploi, sont larges. Trois archères éclairent la salle, dont une seulement au nord, les deux autres étant dirigées vers la haute-cour. La première possédait un encadrement extérieur de quatre pierres calcaires : deux pour les piédroits et deux pour le linteau et l'appui. Ces éléments, visibles sur une photographie de l'Institut royal du patrimoine artistique (fig. 20), ont disparu lors de restaurations récentes. Actuellement, la fente mesure $0,18 \times 0,82$ m. L'embrasure (percée dans un mur épais de 1,50 m) s'élargit pour atteindre $1,15 \times 1$ m au niveau du parement intérieur. Une des meurtrières du mur sud est en partie obstruée à l'extérieur par la construction d'une rampe (plan 1, 20). D'après les travaux récents (1981), il apparaît que celle-ci fait partie d'un perron à volée double à montées convergentes. Quelques marches sont encore conservées.

Des pans de murs entourent le deuxième niveau dans l'angle nord-est (fig. 21). On observe les parements intérieurs d'une cheminée et de son conduit dans le mur nord-sud qui sépare le puits de la partie 2 de l'aile nord. La pièce que chauffait ce foyer est éclairée par une haute fenêtre. A l'exté-



Figure 20
Extérieur de la grande salle voûtée
de l'aile nord, côté basse-cour, 1944.
© A.C.L., Bruxelles.



Figure 21
Intérieur de l'aile nord. 1944.
© A.C.L., Bruxelles.

rieur, le linteau de celle-ci, en calcaire et à extrados segmentaire, est décoré d'un fronton triangulaire surbaissé. A l'intérieur, un corbeau scellé juste à côté de cette baie indique le niveau de l'étage supérieur. Un pavage en galets posés sur champ couvre encore une partie du sol, à côté de l'âtre. Un évier en pierre, déjà signalé par Fernand Lohest, est posé contre le mur nord (170). Un morceau de cet évier porte la date de 1573, ce qui a sans doute incité les ouvriers communaux à le sceller au-dessus de la "salle des gardes", lors de "restaurations" en 1968.

Une tour carrée, élevée dans la basse-cour, est collée à la façade nord (plan 1, 5). A l'intérieur, on peut y observer deux campagnes de construction (fig. 21). La différence d'épaisseur entre le mur ouest de la tour (2,25 m) et le mur est (0,75 m) est un premier indice. Ensuite, les murs est et nord, liés, forment un L collé au mur ouest, plus ancien. Le parement intérieur nord est percé de trous rectangulaires dans lesquels devait être fixée une armature en bois quelconque. L'extérieur est différent. L'épais mur de 2,25 m de large est caché par le parement de la deuxième étape de construction (fig. 22). Celui-ci est divisé horizontalement par quatre ressauts soulignés par des cordons en calcaire. Il semble que l'absence de liaison entre les murailles d'époques différentes ait provoqué la fissure verticale. Une chaîne d'angle renforce l'angle nord-est. Sur un des dessins de Xhrouet (fig. 6), on voit que le pignon de la tour était percé d'une fenêtre carrée. Le sol intérieur est environ 2 à 3 m plus bas que la basse-cour. Une ouverture pratiquée au pied du mur nord assure une communication entre l'intérieur de la tour et une fosse creusée devant, dans la basse-cour (fig. 23). Autour de la fosse, les terres sont maintenues par des murs en pierres sèches, grossièrement entassées, à l'est et au nord. Le mur de soutènement ouest est mieux conservé. Il continue la fondation de l'épais mur, appuyé à l'aile nord, et réemployé dans la tour. Curieusement, Fernand Lohest prolonge cette fondation jusqu'au mur d'enceinte. Il présente, en pointillé et avec un point d'interrogation, le plan d'une double porte barrant la basse-cour dans le sens nord-sud (171). Il faudrait fouiller cet emplacement pour contrôler. Un détail important apparaît si l'on examine la voûte du passage au pied du mur nord de la tour. Les moellons de l'arc en plein-cintre ne sont pas parementés et ressortent comme si un couloir voûté, écroulé, s'était prolongé sous la basse-cour. Cette observation est à mettre en rapport avec une sortie d'égout, située juste en face, dans la courtine nord, à l'extérieur (172).

(170) F. LOHEST, *op. cit.*, p. 16.

(171) F. LOHEST, *op. cit.*, plan reconstituant le château au XVI^e siècle.

(172) Voir *infra*, p. 59.



Figure 22
Extérieur de l'aile nord, côté basse-cour. 1944.
© A.C.L., Bruxelles.



Figure 23
Sortie de la fosse de la tour à
latrines de l'aile nord. 1944.
© A.C.L., Bruxelles.

Nous pensons que la tour enfermait des latrines qui communiquaient avec chaque étage de l'aile nord. La fosse, au pied des lieux d'aisance, devait être reliée à l'égout de la courtine nord. Nous rejettons donc l'interprétation de Lohest qui voit là un monte-charge dont l'accès serait d'ailleurs bizarre.

Quelques comparaisons viennent étayer notre hypothèse. Le château de Pernant, dans le Soissonnais, possède une tour à latrines comparable, bien qu'à l'intérieur les lieux d'aisance soient maçonnés. Sa construction daterait du XVI^e siècle (173). Viollet-le-Duc signale un bâtiment à quatre étages destiné aux latrines au château de Langley (Northumberland), en Angleterre. Il ajoute qu'on en voyait de fort belles au château de Marcoussis, à peu près pareilles à celles de Langley. Les latrines de Marcoussis furent élevées au XIII^e siècle. Elles se composaient d'un bâtiment étroit, couvert, mais dépourvu de planchers. Les cabinets communiquaient avec les étages des logis voisins au moyen de portes et de passages. La voûte de la fosse était composée de deux arcs doubleaux entre lesquels passaient les trois trémies de chute des trois étages de sièges. La ventilation se faisait par une fenêtre carrée percée 1 m environ en contrebas du comble (174). L'intérieur de ce bâtiment est plus complexe et plus large qu'à Franchimont, mais le principe appliqué est le même. Notons, dans les deux cas, la présence de la fenêtre carrée et de la fosse.

Une pièce de 5 x 6,50 m occupe le rez-de-chaussée à l'extrémité ouest de l'aile nord (plan 1, 19). Une porte donne sur la haute-cour. Deux fenêtres rectangulaires (1,35 x 1,20 m) ont été bouchées dans le mur nord (fig. 24). Elles ont peut-être été transformées en armoires. Celle de droite est débouchée mais on voit, grâce aux traces de plâtras et aux arrachements, qu'elle a été condamnée comme celle de gauche. A l'intérieur, il n'y a plus aucune trace de piédroits. Un foyer, aménagé dans le mur ouest, chauffait le local. Le fond du foyer, avant d'être démoli lors de festivités au château, montrait encore l'emplacement de la taque de cheminée.

(173) Renseignement de Bernard Ancien, Président de la Société historique de Soissons. Voir aussi C.-L. SALCH, *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen âge en France*, Strasbourg, 1979, p. 889 et 890.

(174) (E.) VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 6, Paris, 1863, p. 166 à 168.

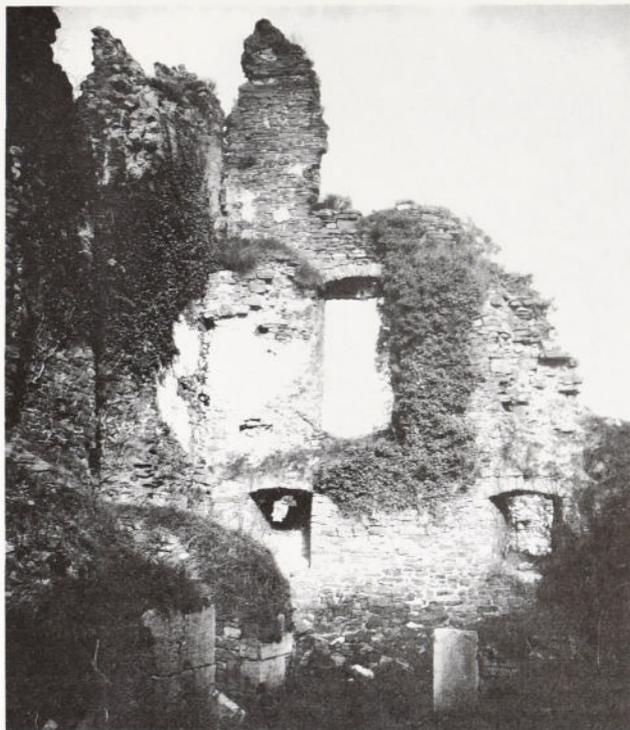


Figure 24
Intérieur de la partie ouest de
l'aile nord, vue vers le nord. 1944.
© A.C.L., Bruxelles

Au-dessus, on observe les traces de trois étages. Le mur ouest a subi de nombreuses transformations dont l'installation d'un foyer par étage relié au conduit qui vient du rez-de-chaussée. Ce travail s'est fait en sous-œuvre en utilisant des briques et en déforçant la maçonnerie là où s'est formée une brèche. Lors de la transformation, les deux jours d'une fenêtre ont été bouchés (fig. 25). Ils sont surmontés d'un linteau à extrados segmentaire et on voit les traces d'ancrage d'une corbeille.

Ce mur fermant l'aile nord à l'ouest était surmonté d'un pignon que l'on voyait encore au XIXe siècle (fig. 26) en même temps qu'un revêtement de plâtras dont quelques traces subsistent aujourd'hui.

Le premier étage de cette partie était éclairé par une grande baie percée dans le mur nord (fig. 24). A l'extérieur, le linteau de la fenêtre est décoré d'un motif en forme de linteau surbaissé. On voit aussi les trous d'ancrage de six barreaux verticaux. A l'intérieur, la partie gauche de l'ébrasement est arrondie et couverte de plâtras. Au deuxième étage, le mur nord se rétrécit. On devine encore le piédroit de gauche de la fenêtre qui surmonte la baie du premier étage. A cet emplacement, Xhrouet représente une fenêtre à meneaux et à six jours de style "Renaissance mosane" (fig. 6). Un étage attique, dont on voit la trace du plancher, se trouvait sous les combles.



Figure 25
Elévation extérieure de l'aile ouest.
1944.
© A.C.L., Bruxelles



Figure 26
Intérieur de l'aile ouest et de l'aile
nord vu depuis l'aile sud. 1884.
Document communiqué par M.
Fernand Braipson, architecte.



Figure 27
Escalier en vis de l'aile ouest au
nord du porche de la haute-cour.
1944.

© A.C.L., Bruxelles.

c. L'AILE OUEST.

Un escalier en vis s'élevait entre le porche de la haute-cour et l'aile nord (plan 1, 6). Les cinq marches conservées sont en calcaire (fig. 27). Le tambour de la première est mouluré. Le rayon de l'escalier mesure 6 pieds de 28,4 cm, soit une toise (175). Ce qui subsiste des piédroits de l'entrée est fait de blocs de calcaire ou de marbre noir en gros appareil.

Une voûte en arc légèrement brisé couvre toujours une partie du porche de la haute-cour (plan 1, 21). Celui-ci mesure 2,60 m de large et 5 m de long. Il traverse l'aile ouest. Une crapaudine en marbre noir est scellée dans l'angle nord-est du porche. Un trou rectangulaire (23 x 18 cm) est percé dans le mur sud.

Une archère se voit sur une photographie de 1880-1890, juste au-dessus de l'extrados de la voûte du porche, près de l'escalier en vis (fig. 26).

(175) F. ULRIX, *Propos sur la métrologie du Moyen âge en architecture*, dans *Annales du XI^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Liège, 1971, p. 683 à 696.



Figure 28
Porche de la haute-cour vu depuis
la basse-cour ouest.
Ancienne carte postale.

Un segment d'arc, noyé dans le parement de la façade ouest, se situe à gauche de l'entrée de la haute-cour. Il fait penser à une transformation de celle-ci (fig. 28, 1). A droite, une archère est bouchée par l'intérieur (fig. 28, 2).

Un local de 6,25 x 2,50 m, dimensions internes, se trouvait à côté du porche (plan 1, 7). Son mur n'existe plus qu'en fondation. Lohest le note sur son plan. Le cliché de 1880-1890 (fig. 26) montre une troisième archère, à l'étage au-dessus. Ce vestige a aussi disparu.

Ces archères bouchées, l'arc abandonné, témoignent au minimum d'une transformation radicale de l'aile ouest.

d. L'AILE SUD.

On peut diviser l'étude de l'aile sud en quatre pôles d'intérêts : 1. la façade sud ; 2. l'élévation du côté de la haute-cour ; 3. la chapelle ; 4. l'emplacement de la cuisine coincée entre le donjon, la cour du donjon, et la haute-cour.

2) La façade sud (fig. 29)

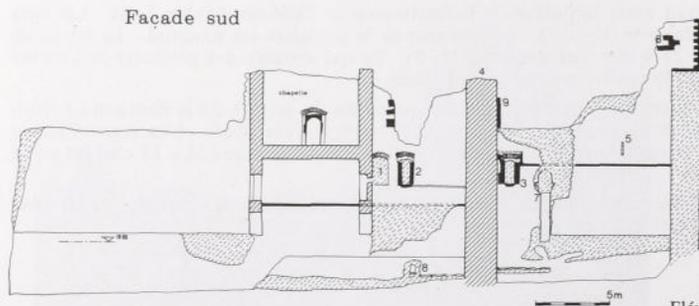


Figure 29
Elévation de la façade sud. Croquis
à l'échelle, P.H., 1979.

Le mur qui ferme la haute-cour est très épais, près de 4,5 m, par rapport à ceux des constructions des ailes nord et ouest. Ceci est dû à une transformation importante de l'aile sud primitive dont la façade a été rhabillée par l'intérieur. Cela a entraîné le bouchage d'anciennes ouvertures qui sont toujours apparentes du côté de la basse-cour.

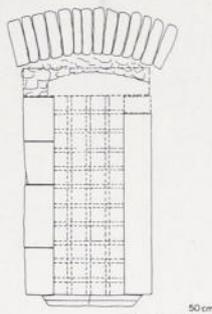


Figure 30
Restitution de la grille d'une des
fenêtres bouchées de l'aile sud.

Il s'agit d'abord de trois fenêtres dont deux ont encore une grande partie de leur encadrement en calcaire (fig. 29, n° 1, 2 et 3). Examinons la fenêtre n° 2. Il ne lui manque que le linteau qui était protégé par un arc de décharge. Les trous carrés dans les piédroits et dans l'appui permettent de restituer le dessin d'une grille dont les carrés mesurent 11 cm de côté (fig. 30). Les deux autres fenêtres, de modèle identique, se trouvent au même niveau dans la façade.

La construction à laquelle elles appartiennent est soignée. Des moellons de grès dur, régulièrement taillés et posés en assises horizontales, composent le parement. Ce beau matériau a d'ailleurs été arraché en plusieurs endroits par des récupérateurs de pierres à bâtir. Un cordon de calcaire souligne un ressaut. On le voit, sous la chapelle, dans le porche qui est collé contre la façade. Le cordon passe donc derrière les retombées des arcs des portes cochères. Il est absent à gauche du porche, où le parement est d'un appareil très différent, plus irrégulier, en grès plus jaunâtre et sableux. Le cordon se poursuit en dessous des fenêtres 1 et 2, à droite du porche. On le retrouve plus haut au-dessus de la fenêtre 3 dont il contourne le linteau. Il devait être vertical là où un contrefort collé (fig. 29, n° 4) cache l'ancienne façade. Ce décor architectural rompt peut-être la monotonie de la façade plus haute à l'est qu'à l'ouest. Il continue sous l'archère n° 5, bouchée de la même façon que les fenêtres, et s'arrête contre un contrefort arraché et lié à la façade.

Ce dernier prolongeait le mur est de l'aile sud primitive. En élévation, l'arrachement s'arrête à près de 15 m au-dessus de la basse-cour. Cet arrêt est souligné par un bandeau en calcaire. Ensuite l'angle sud-est de l'aile sud est renforcé par une chaîne d'angle harpée, aussi en calcaire. En 6, des pierres de même matériau indiquent peut-être l'emplacement d'une ouverture bouchée. Mais il peut aussi s'agir d'une réparation exécutée avec des blocs de réemploi.

Si on observe le mur de la façade sud en coupe, un peu plus haut que l'archère 5, on voit bien le rhabillage contre l'ancien parement interne. L'archère, condamnée lors de cette transformation, mesure 0,95 x 0,10 m. Elle n'est pas encadrée de pierres de taille. L'embrasure s'élargit moins vers l'intérieur que dans les meurtrières de la salle voûtée de l'aile nord.

Un ouvrage intéressant se trouve dans l'épaisseur du mur, à droite de la fenêtre n° 3 (fig. 29, n° 7 et fig. 31). Le parement écroulé laisse apparaître une petite loge, en dessous du niveau indiqué par le cordon de calcaire. Cette loge surmonte un conduit carré d'environ 50 cm de côté. On voit qu'elle était voûtée en plein-cintre. Elle a été obstruée de la même façon que le reste des ouvertures de l'aile sud primitive. Deux petites niches, profondes d'environ 20 cm, sont creusées dans les parois latérales de la loge. Nous ignorons leur utilité. Par contre en ce qui concerne l'ensemble de cet ouvrage, nous pensons qu'il s'agit d'une latrine de l'aile sud primitive. Une dalle, ou une planche, percée, devait couvrir le conduit d'évacuation carré. La loge, de 1,50 m de hauteur, permettait à un homme d'y passer son buste en étant assis. Dans l'album *Naissance d'un château-fort*, on trouve la représentation d'un type de lieu d'aisance semblable à celui de l'aile sud à Franchimont. Le conduit vertical débouche dans une fosse, au pied de la muraille (176).

(176) D. MACAULAY, *Naissance d'un château-fort*, (Paris, 1978), (ouvrage traduit de l'anglais) p. 42. La qualité des illustrations de cet album, destiné aux enfants, mérite d'être saluée. Le sérieux des restitutions peut donner des idées aux archéologues.

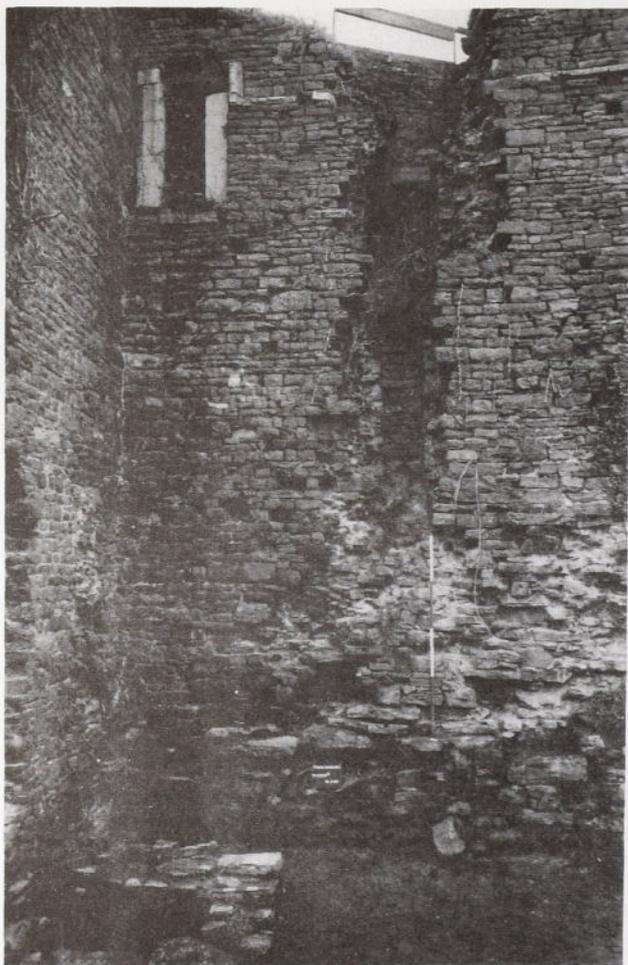


Figure 31
Vestiges d'une latrine dans l'aile sud.
P.H., 1979.

Or des dégagements récents ont permis la mise au jour des vestiges d'une fosse au pied de la façade. Le mur ouest de la fosse est noyé dans le contrefort 4, postérieur. La cavité était couverte de grandes dalles de schiste et de psammite dont on voit dépasser les morceaux au pied de la façade sud. Nous n'expliquons pas la présence d'un morceau de mur est-ouest noyé dans le contrefort, au-dessus de la fosse. Ce n'est pas un passage bouché. On voit bien que le mur existait avant d'être partiellement conservé en réemploi dans le contrefort. Les pierres des parements de ce mur, conservé sur une hauteur de 2 à 3 m, ressortent perpendiculairement aux parements du contrefort. Celui-ci est aussi percé d'un trou béant, vraisemblablement creusé en sous-oeuvre (fig. 33).

Un autre conduit d'évacuation (fig. 29, 8) débouche au pied de la fenêtre 2. Il servait sans doute à la vidange d'eaux usées. A sa droite, remarquons la présence de dalles semblables à la couverture de la fosse de la latrine. Malheureusement le contrefort 4 empêche de voir la liaison avec cette fosse. Un sondage au pied des murs livrerait des informations supplémentaires.



Figure 32

L'aile sud vue de la haute-cour. Des corbeaux ressortent du mur qui soutient la galerie menant à la chapelle. 1944.

© A.C.L., Bruxelles.

La façade a été transformée au-dessus des fenêtres 1, 2 et 3. On voit encore deux piédroits des fenêtres qui éclairaient la galerie conduisant à la chapelle. Ils sont composés de pierres de taille de réemploi. Ainsi, en 9 sur la fig. 29, on voit des traces de barreaux, identiques à celles des fenêtres bouchées 2 et 3. Ces traces sont à l'extérieur au lieu de l'intérieur, dans le plan du nu du mur. Il s'agit d'éléments en calcaire récupérés peut-être de la fenêtre 1 qui n'en a plus. Ajoutons qu'à cet étage le contrefort 4 est lié au mur percé par la fenêtre 9.

2) L'élévation du côté de la haute-cour.

Des corbeaux en calcaire, placés à intervalles réguliers, ressortent de l'épaisse maçonnerie qui soutient la galerie conduisant à la chapelle (fig. 32). Ces corbeaux servaient de supports au toit d'une seconde galerie, construite le long de la haute-cour. La fouille a permis de retrouver les fondations des colonnes (177). Les entrails des fermes posaient sur les corbeaux et la colonnade. Par endroit, on voit la trace du poinçon, poutre verticale perpendiculaire à l'entrait, au-dessus des corbeaux.

3) La chapelle.

La chapelle est à l'étage d'un bâtiment carré, construit dans la basse-cour, et appuyé contre la façade sud que nous venons de décrire. Les touristes y accèdent par le premier étage du donjon et les ruines de la galerie supérieure de l'aile sud. La voûte qui supporte la chapelle couvre un porche ouvert des côtés ouest et est par deux portes cochères larges de 3,70 m.

Une porte rectangulaire est percée au-dessus de la porte cochère de la façade ouest. Située juste à côté de la façade sud du château, elle donne dans le vide. Bien intégrée à la maçonnerie, elle possède encore son encadrement de pierres en calcaire. Au-dessus d'elle, on remarque une entaille oblique dans le parement qui indique l'emplacement de la toiture d'une construction voisine. De cet appentis, on voit encore un mur accolé perpendiculairement au porche. Il est conservé sur une hauteur de 1 m environ. Une seconde entaille passe sur l'encadrement de calcaire. Elle est la trace d'une transformation du toit de l'appentis, probablement rabaissé. L'angle sud-ouest du porche et de la chapelle a été restauré avec du ciment, probablement au XIXe ou au XXe siècle. A la base, il est encore renforcé par une chaîne en besace.

La façade est possédée aussi une porte rectangulaire au-dessus de la porte cochère mais elle est bouchée (fig. 33). Le piédroit gauche est conservé, à côté d'une fissure qui a probablement nécessité le remplissage de la porte. Comme à l'ouest, il existait un appentis accolé au porche. Ses fondations sont visibles et la position de la toiture est facile à observer grâce aux rainures creusées dans la façade sud et dans le contrefort, à l'est de la chapelle. Cette toiture passait juste au-dessus de la porte bouchée. Une chaîne en besace renforce l'angle sud-est jusqu'au niveau de la chapelle à l'étage.

Sous la chapelle, à l'intérieur du porche, aucune trace de plancher marquant un étage intermédiaire n'est visible. Seule une passerelle peut relier les deux portes rectangulaires. On voit clairement que les arcs des portes cochères, et la maçonnerie jusqu'à la voûte de l'étage, sont accolés à la façade sud du château.

A l'étage, on entre dans la chapelle par une porte à arc en plein-cintre relativement basse et étroite (1,88 x 0,94 m) (fig. 32). Elle est percée dans le mur nord qui communique avec la galerie reliant le donjon à l'aile ouest du château. L'arc en plein-cintre et le piédroit sont moulurés. Celui de droite ainsi qu'un claveau et la clef de l'arc sont taillés dans un calcaire plus gris indiquant peut-être une restauration. Remarquons d'ailleurs que le piédroit de droite n'a pas de traces d'ancrages pour les gonds alors que celui de gauche possède des trous où sont venus se loger les pènes de trois ou quatre serrures. Cette porte peut être comparée à celle de la nef de l'église de Theux, à l'intérieur du porche. Celle de Theux est aussi en plein-cintre, appareillée comme à Franchimont. Sa mouluration est de même type. Seule la base des piédroits est plus ouvragée avec des bases de colonnettes gothiques.

Trois fenêtres éclairent l'intérieur. Seule celle du mur est semble contemporaine de l'édification de la chapelle (fig. 34). A 2 m au-dessus du sol, elle est haute et étroite (\pm 2,50 x 0,63 m) avec des piédroits et un arc en plein-cintre taillés et moulurés dans du calcaire. Elle est de même style que la



Figure 33
Façade est de la chapelle et contrefort contre l'aile sud. 1944.
© A.C.L., Bruxelles.

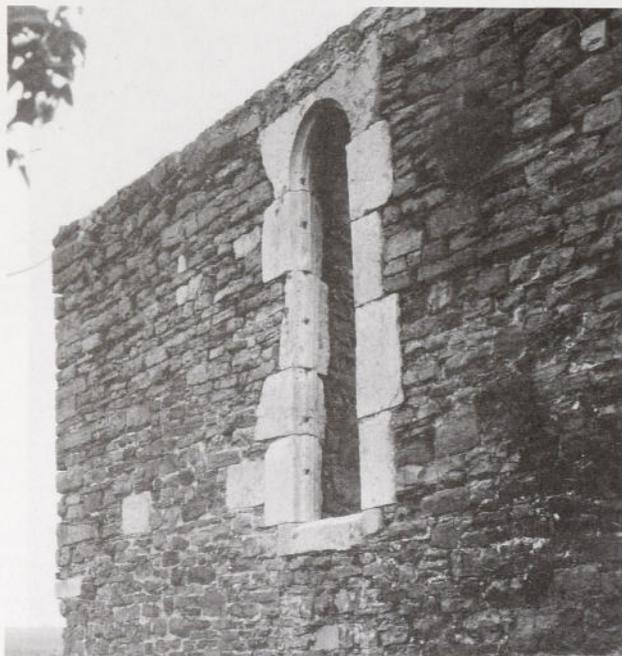


Figure 34
Fenêtre de la façade est de la
chapelle. 1944.
© A.C.L., Bruxelles.

porte. Les traces de trois barreaux verticaux et de sept horizontaux sont nettement visibles. Les deux autres fenêtres dans les murs sud et ouest ont des proportions beaucoup plus grandes. L'abondance de réemplois dans les piédroits et les traces de coutures évidentes dans les murs sont la preuve d'une restauration tardive et maladroite. On sait que le comte de Lannoy a fait rebâtir la chapelle en 1843 pour en faire un logement pour le concierge (178). Sur les dessins de Xhrouet montrant la partie sud du château on voit que la façade de la chapelle est percée de deux fenêtres hautes et étroites comme celle de la façade est (fig. 5).

A part ces remaniements, il faut faire observer que les quatre murs, au niveau de la chapelle, sont liés.

4) L'emplacement de la cuisine.

Cette partie de l'aile sud, le long de la cour du donjon, est aujourd'hui défigurée par des restaurations récentes. Un remblai, aménagé pour servir de scène de théâtre lors des festivités organisées au château, vient d'être retiré (1981).

La cuisine, au rez-de-chaussée, mesure 8,50 x 6,50 m. D'après Lohest, elle prenait jour directement sur la haute-cour au moyen de trois fenêtres. Elle est pavée de manière à former deux versants ménageant une rigole suivant l'axe nord-sud. Elle possède une vaste cheminée incorporée dans le mur sud. L'évacuation des eaux d'un évier, dans l'angle nord-ouest, se fait par un conduit qui débouche dans la haute-cour (179).

Le foyer du mur est aujourd'hui bouché mais on voit la voûte de la partie supérieure. Le conduit, large de 1,15 m, passe dans le rhabillage intérieur de la façade sud.

(178) SPA, BIBLIOTHEQUE COMMUNALE, *Fonds Body*, liasse 226, manuscrit Houyon, p. 63.

(179) F. LOHEST, *op. cit.*, p. 17.

e. LES CONSTRUCTIONS DANS LA BASSE-COUR.

On accédait au porche de l'aile ouest par un escalier placé le long de la façade (plan 1, 15 ; fig. 35). Les marches ont aujourd'hui disparu. Cet accès est précédé d'un fossé dont la contrescarpe dépasse le niveau du sol (plan 1, 16). Le plan de cet ouvrage comporte un massif semi-circulaire de 4,50 m de diamètre. Cela n'est pas sans présenter des analogies avec le plan des tourelles ajoutées au donjon primitif.



Figure 35
La basse-cour devant l'aile ouest.
Maçonnerie flanquée des fondations
d'une tour semi-circulaire. 1944.
© A.C.L., Bruxelles.

La pile de maçonnerie (plan 1, 17), implantée entre les courtines et l'angle nord-ouest du château proprement dit, est percée d'un trou carré, à 1,40 m au-dessus du sol. Une poutre devait y coulisser, dans le sens nord-sud, pour barrer une porte. L'angle nord-ouest du château proprement dit possède des traces d'arrachement parmi lesquelles on voit un départ de voûte. Celle-ci posait peut-être sur le pilier qui pourrait être au milieu d'un double portail.

A ce sujet, l'inventaire de 1775 renferme un détail intéressant. Les "maîtres ouvriers" disent "qu'ayant ensuite examiné une arcade ou espèce de portail au-dessus de laquelle est l'avenue qui conduit sur les remparts", ils ont "trouvé la plus grande partie de la voûte croulée, et le reste tellement défectueux, que l'on court grand risque en passant dessous (...)" (180). Il est donc possible que la pile soit le vestige d'une construction barrant la basse-cour et permettant l'accès au chemin de ronde.

Un mur épais de 1,74 m est bâti entre le parement intérieur de la courtine et le donjon (plan 1, 12). Il barre la basse-cour et est percé d'une porte haute de 3,15 m et large de 1,48 m, voûtée en plein-cintre (fig. 36). Les quatre piédroits sont renforcés par une chaîne d'angle harpée faite de blocs de calcaire. Deux arcs de même matériau posaient sur les piédroits. On voit la trace de leur arrachement. Ce mur vient renforcer le donjon, comme le contrefort appuyé au sud de celui-ci et également percé d'une porte (plan 1, 11). Le rôle de ces deux organes de soutien, probablement contemporains, est évidemment d'essayer de maintenir les parties non liées du donjon.

Des bâtiments s'élevaient entre le château proprement dit et l'enceinte. Aucun d'entre eux ne semble lié aux constructions sur lesquelles ils s'appuient. Nous avons déjà fait allusion à deux appentis, construits à l'est et à l'ouest du porche sous la chapelle (plan 1, 22 et 23). L'ensemble de ces deux constructions, plus le porche, formaient probablement une grange dans laquelle pouvaient circuler les charrettes. Un autre appentis était construit contre la courtine sud entre le contrefort appuyé à l'aile sud et la courtine est (plan 1, 24). Les murs d'une quatrième construction, étable ou écurie,



Figure 36
 Contrefort, appuyé au donjon, percé
 d'une porte et barrant la basse-cour
 est. 1944.
 © A.C.L., Bruxelles.

s'élèvent encore le long de la courtine nord sur une hauteur de 1 à 2 m (plan 1, 25). L'intérieur du bâtiment long de 21 m et large de 4,70 m, est pavé et un caniveau, plus profond, de traverse d'est en ouest comme pour rejoindre l'égout de la courtine nord.

D'autres petits bâtiments à destination rurale ont été identifiés par Fernand Lohest (181). On ne voit plus leurs traces au-dessus du sol. Peut-être les fondations existent-elles toujours. Seule la fouille permettrait de les retrouver. Il s'agit de trois appentis supplémentaires, deux contre la courtine est, et un dans l'angle ouest de l'enceinte (plan 1, 26 à 28). Lohest indique aussi un mur étroit percé d'une porte entre la courtine sud-est et l'angle du château. Les fondations ont été remises au jour en raclant le sol de la basse-cour (plan 1, 29).

f. L'ENCEINTE FORTIFIEE.

Le château proprement dit, de forme rectangulaire, est entouré d'une enceinte pentagonale mesurant 264 m de pourtour. Elle est flanquée de quatre casemates actives, aux angles nord-ouest, ouest, sud-ouest et sud-est. La moitié d'une tour d'artillerie s'élève encore à l'angle nord-est, à côté de l'entrée du château. A part des modifications au niveau de la tour et de l'entrée, l'ensemble est homogène et semble construit d'un seul tenant. L'appareil est fait de moellons de moyen appareil, parfois de grand appareil, de grès local, schiste et psammite.

1) Les courtines.

Les murailles de l'enceinte sont épaisses de 5 à 6 m, sauf à leur sommet, où la largeur est réduite à moins de 1 m à cause des éboulements. Sur les photographies aériennes, on voit que la partie supérieure de la courtine sud-ouest est plate, indiquant l'emplacement du chemin de ronde (fig. 37). Fernand Lohest renseigne les restes, disparus aujourd'hui, du parapet de la courtine nord (182). Tout ceci indique que, dans l'ensemble, la hauteur des murs, sans le parapet du chemin de ronde, a peu varié. A l'extérieur, elle atteint son maximum dans la partie ouest de l'enceinte : environ 25 m.

Le parapet devait être percé d'ouvertures pour permettre le tir au canon. Fernand Lohest signale les traces d'au moins trois baies de ce type dans le mur sud (183). Mais depuis, le lierre a envahi le

(181) F. LOHEST, *op. cit.*, plan hors texte et p. 28.

(182) F. LOHEST, *op. cit.*, p. 12.

(183) F. LOHEST, *op. cit.*, p. 13.

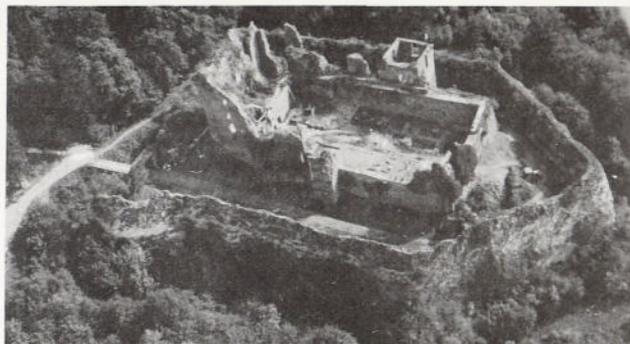


Figure 37
Vue aérienne des ruines vers le sud.

parement et il est difficile de vérifier l'information. Mathieu-Antoine Xhrouet représente quatre ouvertures en demi-lune, uniquement dans la courtine sud (fig. 5). Il s'agit vraisemblablement de canonnières. Sur la planche 71 du recueil de Charles-Denis de Beurieux, on en voit, non seulement dans la face sud, mais aussi dans la face sud-ouest, les deux seules visibles sur le dessin. D'autres planches du même recueil ne les montrent plus. Sur les vues de Xhrouet et de Remacle Leloup, représentant le château au nord, on ne voit pas de canonnières. Auraient-elles été bouchées au XVIII^e siècle ? Dans *Les amusemens de Spa*, publiés en 1783, Jean-Philippe de Limbourg fait une description sommaire et romantique du château toujours sous toit. Il parle de murailles "à crénaux", sans préciser.

Un égout débouche à l'extérieur de la courtine nord, à mi-hauteur dans le mur, au-dessus d'une brèche (fig. 38). Celle-ci témoigne de l'existence d'un conduit vertical, pris dans l'épaisseur de la muraille. Il devait amener les eaux usées, depuis la basse-cour jusqu'au pied de l'enceinte. Remarquons qu'il se trouve juste en regard de la tour carrée collée à la façade nord du château.



Figure 38
Extérieur de la courtine nord. 1944.
© A.C.L., Bruxelles.

Le parement extérieur des courtines, écroulé en beaucoup d'endroits, laisse apparaître le blocage intérieur de la maçonnerie. Le schiste en place apparaît souvent, la falaise rocheuse servant de support au mur. A la base de la courtine sud-ouest, on remarque un arc de décharge appliqué contre le rocher. Sa présence s'explique mal.

Pour pénétrer dans le château, il faut emprunter une passerelle qui enjambe un fossé creusé au pied de la courtine est, devant le portail d'entrée. Ce fossé a été déblayé par Fernand Lohest vers 1905 et la passerelle, installée après les travaux. Précédemment, l'accès se faisait de plain-pied, comme nous le montrent les photographies du siècle dernier (fig. 15).

Des blocs en bossage composent les piédroits du portail en calcaire (fig. 39). Le linteau appareillé est décoré de trois blasons. "Celui de droite est de Franchimont (184) : d'argent à trois lionceaux couronnés de sinople ; celui du centre est de Bavière : au 1er et 4e fuselé d'argent et d'azur, au 2e et 3e de sable au lion d'or lampassé de gueule ; celui de gauche est de la famille de Lynden, les derniers châtelains, à savoir de gueule à la croix d'argent" (185).

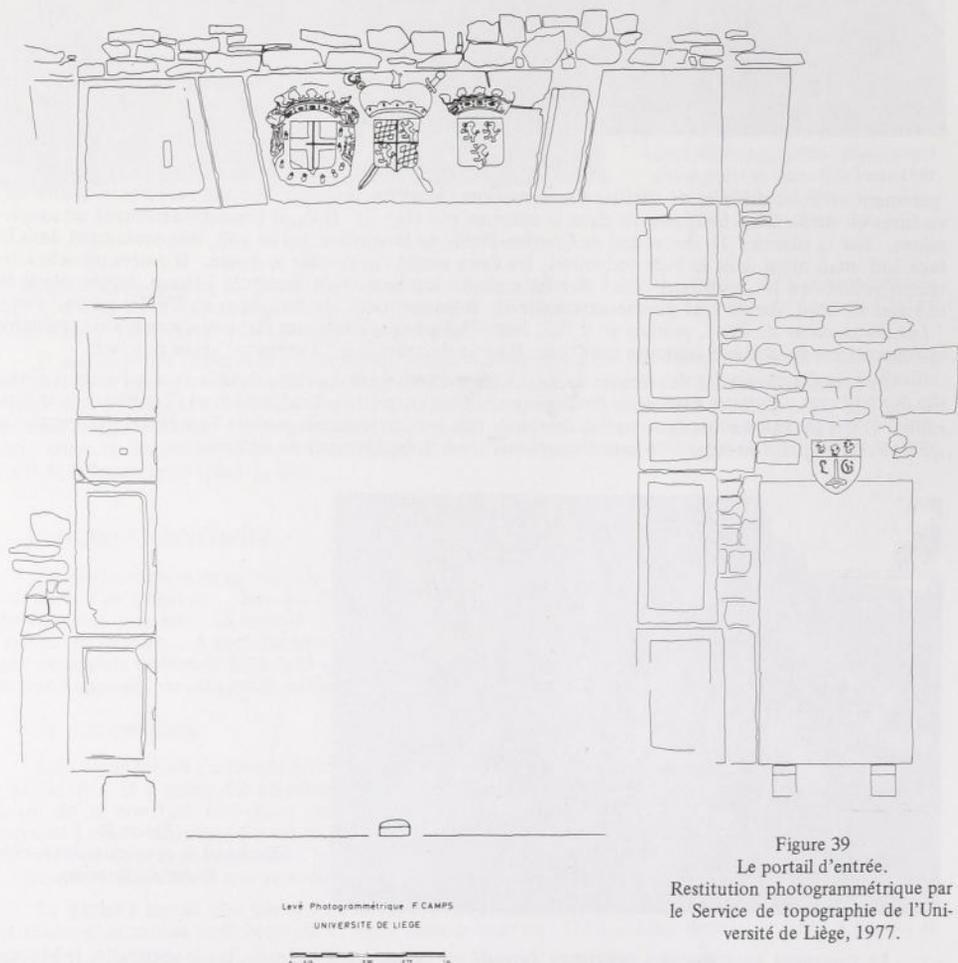


Figure 39

Le portail d'entrée.

Restitution photogrammétrique par le Service de topographie de l'Université de Liège, 1977.

(184) Et non celui d'Henri d'Eynatten, comme on le lit chez B. WODON et L.-F. GENICOT, *op. cit.*, p. 124.

(185) A. BODY, *op. cit.*, p. 13.

Cette porte monumentale est restaurée avec du ciment moderne. La maçonnerie qui l'entoure l'est aussi. Le linteau est consolidé par l'arrière avec du béton armé. Les photographies du XIXe siècle nous montrent la porte un peu plus haute qu'elle ne l'est aujourd'hui. Un bloc à bossage a dû être retiré du sommet de chaque piédroit lors de la dernière restauration.

Sur les deux lithographies de la première moitié du XIXe siècle, celle de Ponsart (fig. 8) et celle de de Jonghe, les éléments du portail gisent à même le sol. Grâce à Albin Body, nous savons qu'il a été relevé par un certain M. Gérard, un des propriétaires des ruines de 1831 à 1840 (186).

Les courtines nord-ouest, sud-ouest et est renferment les escaliers reliant les casemates à l'intérieur de la place (187). A l'intérieur, ceux-ci sont couverts de voussures en ressaut. Au pied de la descente, une porte pouvait isoler la casemate. Derrière l'embrasure, un profond trou carré, pratiqué dans l'épaisseur du mur, permettait de loger une poutre parallèlement au vantail. Pour bloquer celui-ci depuis l'intérieur du couloir, il suffisait de faire coulisser la poutre et de la coincer dans un autre trou creusé dans la paroi en vis-à-vis. Les escaliers des casemates ouest et nord-ouest ont une entrée commune, côté basse-cour. La porte possède encore des éléments des piédroits en marbre noir de Theux.



Figure 40
Porte de l'escalier menant de la basse-cour à la casemate sud-est.
1944.

© A.C.L., Bruxelles.

Celle de l'escalier menant à la casemate sud-ouest, en contrebas, est intacte avec son arc en plein-cintre composé de trois éléments en marbre noir. Pour y accéder, il faut emprunter un escalier extérieur, creusé le long du mur d'enceinte, dans la basse-cour. Récemment dégagé (1981) l'accès avait du être remblayé pour faciliter le passage dans la basse-cour, rétrécie à cet endroit. Il est à noter que, déjà en 1568, "(...) l'entrée de ceste casmat (la sud) (est) de dedans le chasteau condampnée et enterée la tenant pour inutile et habandonnée de la maison (...)" (188).

La porte de l'escalier qui conduit à la casemate sud-est a perdu tous les éléments de ses piédroits et de son arc. Des pierres de marbre noir étaient encore en place au moment où l'Institut royal du patrimoine artistique a photographié l'entrée (fig. 40).

2) La tour d'artillerie.

Une construction semi-circulaire renforce l'angle nord-est de l'enceinte, à côté de l'entrée actuelle. Grâce aux travaux de Fernand Lohest, on sait qu'il s'agit des vestiges d'une tour casematée qui,

(186) A. BODY, *op. cit.*, p. 28. - A.C.T., références 571.56 et 506.11.

(187) B. WODON et L.-F. GENICOT, *op. cit.*, p. 123, se trompent en disant que ces escaliers "montaient vers des plates-formes destinées à l'usage des pièces d'artillerie".

(188) Voir *infra*, p. 101.

avant d'être amputée de moitié, avait un diamètre de 26 m. Elle comprenait l'entrée de la forteresse. C'est la moitié nord qui est conservée en ruine. De la moitié sud, il ne subsiste plus que les fondations, notamment en dessous du portail actuel qui remplace l'entrée dans la tour. Fernand Lohest signale aussi les vestiges d'un pont en pierre entre la tour et une contrescarpe. Il aurait fait place à un pont-levis (189). En 1568, un "vieux pont" remplace déjà le "pont levyce" (190).

Le volume de l'ouvrage qui subsiste ne dépasse pas la hauteur de l'enceinte. Il se divise en trois niveaux. Le premier est une casemate en sous-sol par rapport à la basse-cour. Elle est remblayée et nous ignorons comment on y accédait (fig. 41, 1). Elle possède une meurtrière pour battre le flanc de la courtine nord. Cette meurtrière est visible par l'extérieur.

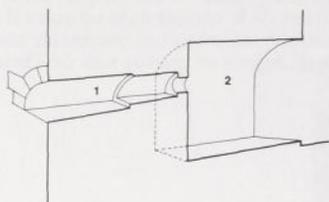


Figure 41
Vue en coupe et en perspective d'une canonnière de la tour d'artillerie.

Le second niveau casematé est de plain-pied avec la basse-cour (fig. 41, 2). Il est divisé en deux salles par trois cloisons qui rayonnent autour d'un noyau de maçonnerie. Ce noyau était au centre de la tour lorsqu'elle était entière. La voûte en berceau brisé, qui couvre encore la salle nord-ouest, s'appuie d'une part sur le mur de pourtour et, d'autre part, sur le noyau central autour duquel elle tourne.

La salle nord-ouest du second niveau montre encore une meurtrière juste au-dessus de celle de la casemate inférieure. Elle se justifie aussi pour défendre la courtine nord. Elle se compose d'une chambre de tir rectangulaire (fig. 42, 2) et d'un ébrasement extérieur voûté en demi-lune (fig. 42, 1). Les deux parties communiquent par un trou circulaire, situé à 1,10 m au-dessus du sol de la chambre de tir. Cet orifice, par lequel passait le canon de l'arme, mesure 26 cm de diamètre et est taillé dans deux blocs de calcaire. Les dimensions de l'ébrasement extérieur permettaient à l'arme de balayer un angle horizontal de 20° et un angle vertical du 15° environ. Une petite niche rectangulaire (26 x 31 x 27 cm) est creusée dans le mur de la chambre de tir. Elle abritait probablement un "brasero" car la pierre a souffert du feu à cet endroit.

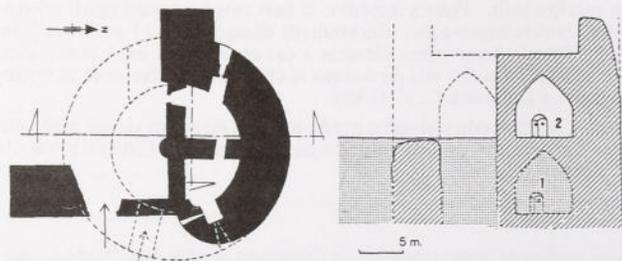


Figure 42
Vue en plan et en coupe de la tour d'artillerie.

(189) F. LOHEST, *op. cit.*, p. 13.

(190) (...) A la port un bon demy bouloir sans deffence basse de cousté de Spau, la port bonne sans pont levyce, ayant un vieux pont (...).

Symétriquement, la deuxième salle de ce niveau de l'ouvrage possédait une meurtrière de même type. Elle a été transformée après la démolition de la moitié sud de la tour. Le trou circulaire a été bouché et on a percé une petite meurtrière à fente verticale dans la paroi sud de la chambre de tir. Elle permet de braquer une arme en direction de la porte d'entrée actuelle du château. A l'extérieur, la reprise est bien visible là où la courbure du parement de la tour change brusquement.

Un conduit vertical est ménagé dans le mur séparant les deux chambres casematées. Une bouche d'aspiration, branchée sur ce conduit, assurait l'évacuation des gaz de la salle nord-ouest, juste en face de la canonnière (fig. 43). La salle voisine était probablement ventilée de la même manière ; la bouche n'existe plus qu'à l'état de traces, dissimulée par la végétation qui couvre la maçonnerie en mauvais état.

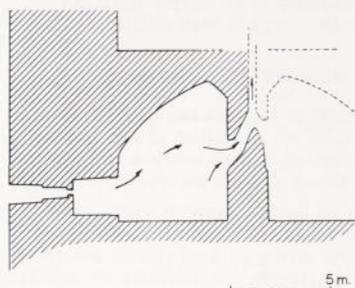


Figure 43
Schéma de ventilation des casemates de la tour d'artillerie.

Le troisième niveau est fort ruiné. Le mur de pourtour conserve son parement intérieur. Nous ne savons pas si cet étage était voûté comme au rez-de-chaussée ou s'il s'agit d'une terrasse qui communiquait avec le chemin de ronde.

3) Les casemates (plan 1)

Les casemates circulaires flanquent quatre angles de l'enceinte à laquelle elles sont parfaitement liées. Elles sont à des altitudes différentes suivant le relief du site. La sud-est se situe au point le plus haut. L'escalier qui la relie à l'intérieur de la place est donc relativement court. Par contre la casemate ouest est au point le plus bas de la forteresse. Le long escalier qui y conduit doit racheter une dénivellation de 18 m, ce qui est un des attraits pour les visiteurs.

Chacune des casemates est solidement voûtée et recouverte d'un cône de maçonnerie épaisse (environ 2 m) (fig. 44). Des cheminées carrées trouent la couverture ; elles assuraient la ventilation de l'ouvrage pendant les tirs. Le mur de pourtour, d'une épaisseur moyenne de 4,50 m, est percé de quatre meurtrières et d'un couloir de sortie fermé par deux portes. Une niche, de la hauteur d'un homme, est creusée dans une paroi de ce sas.

La casemate sud-est fait exception en possédant cinq meurtrières et deux sorties extérieures. Comme la casemate nord-ouest, elle est plus solidement construite que les deux autres. En effet, les voûtes, généralement en berceau plein-cintre, reposent sur de forts piliers, de sorte que les pleins maçonnés l'emportent sur les vides.

Les casemates ouest (fig. 45) et sud-ouest (fig. 44) sont simplement couvertes d'une voûte brisée qui s'épaule, d'une part, sur le pourtour de la casemate, et d'autre part, sur le mur de l'enceinte pentagonale.

La plupart des meurtrières sont conçues suivant un même modèle. Elles se composent d'une chambre de tir rectangulaire et d'un ébrasement extérieur. Un orifice rectangulaire (44 x 24 cm), par où passait le canon de l'arme, sépare les deux parties. Ses piédroits, son linteau et son appui sont en

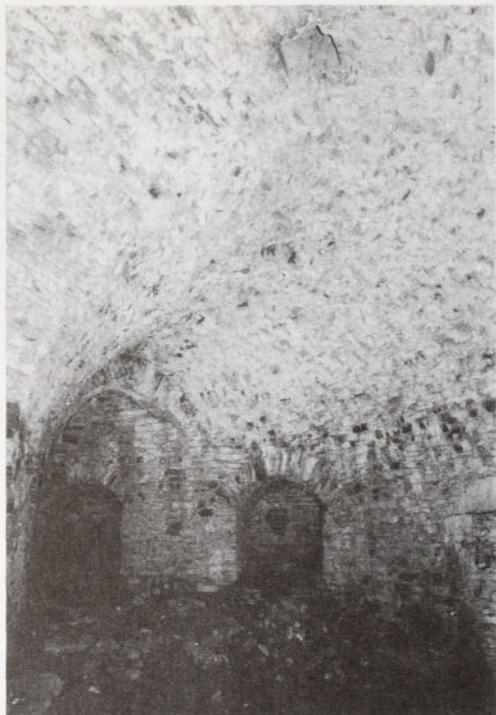


Figure 44
Intérieur de la casemate au pied de l'angle sud-ouest de l'enceinte.
P.H., 1979.



Figure 45
Extérieur de la casemate ouest.
1944.
© A.C.L., Bruxelles.

calcaire ou en marbre noir. On remarque souvent une cassure à mi-hauteur de chaque piédroit. Elle pourrait correspondre à l'arrachement d'une barre métallique placée en travers. En effet, certaines armes à feu étaient munies d'un crochet qui, lors du recul, venait buter contre une barre fixée à cet endroit de la meurtrière. De type couleuvrine, on appelait ces armes des "hacquebutes" (191). Chaque chambre de tir est ventilée par un évent carré qui traverse la couverture de la casemate verticalement. Au-dehors, les ébrasements sont renforcés par un encadrement de blocs de marbre noir (fig. 45).

Sur les quatre meurtrières de la casemate nord-ouest, deux n'ont pas de chambre de tir (plan 1, 30 et 31). La meurtrière 30 est à double embrasure grâce à la présence d'un trumeau central : le constructeur a placé deux passages d'arme à axes divergents. Le champ total battu par les deux embrasures est ainsi supérieur à l'angle de l'ébrasement extérieur.

Les deux sorties de la casemate sud-est sont bien défendues par une, peut-être deux, meurtrière auxiliaire installée dans chaque couloir (plan 1, 32 et 33).

4) Les alentours de l'enceinte.

Le site n'a pas autorisé le creusement d'un fossé ceinturant la place forte, sauf à l'est, devant la grosse tour et la courtine. En effet, un fossé, dégagé par Fernand Lohest, isolait la tour nord-est par laquelle on pénétrait dans la forteresse. Les travaux de 1905 ont permis la mise au jour d'une contrescarpe en maçonnerie sur laquelle devait s'appuyer le pont (192).

Une vaste terrasse s'étend au pied de la courtine sud. Elle domine la casemate sud-ouest de si près, que deux des meurtrières de celle-ci sont curieusement dirigées contre un talus rapproché. Nous avons cru qu'elle était en partie artificielle et postérieure à l'utilisation des casemates. Pourtant, des travaux de terrassement récents, faisant apparaître le rocher le long de la casemate et au pied de la plateforme, semblent prouver le contraire.

Une butte s'étire parallèlement à la courtine sud-est au bord de la pente naturelle descendant vers la vallée. Artificielle ou naturelle, cette élévation de terrain est en tout cas bien placée pour servir de contrescarpe. La même observation vaut pour un talus qui longe la courtine nord. Déjà intrigué, Albin Body avance, comme explication, le creusement du chemin venant de Marché (193). Ceci paraît peu vraisemblable, mais le fait que Body en parle signifie qu'il ne peut s'agir de remblais datant des travaux du début de ce siècle.

5) Etude comparative.

L'enceinte fortifiée de Franchimont est en beaucoup de points comparable aux places fortes adaptées aux progrès de la poliorcétique à la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle.

A Franchimont, les murs des courtines, de la tour d'artillerie et des casemates sont épais de 4 à 6 m. On trouve 5 m et plus à Lassay (1457-1458), 4 m à Bonaguil (après 1482), 5 m à Largoët (fin du XVe siècle), 7 m à Fougères (1480), 8 m à Dijon (1478-1512), 11 m au donjon de Ham (vers 1470) (194). Ce réflexe des ingénieurs d'accroître démesurément les épaisseurs des maçonneries est dû à l'apparition du boulet métallique, d'un pouvoir destructeur supérieur au boulet de pierre (195).

Les canonnières, visibles sur les dessins de Xhrouet au-dessus de la courtine sud, sont semblables à celles du château de Sedan, place forte adaptée à l'artillerie aux XVe et XVIe siècles (196).

(191) Sur ce type d'armement, voir : C. GAIER, *L'industrie et le commerce des armes dans les anciennes principautés belges du XIIIe et XIVe siècle*, coll. *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, t. 202, Paris, 1973, p. 361.

(192) F. LOHEST, *op. cit.*, p. 13.

(193) A. BODY, *op. cit.*, p. 12, note 1.

(194) J.-F. FINO, *op. cit.*, p. 309.

(195) P. TRUTTMANN, *Ces forteresses autour desquelles s'est bâtie la France*, dans *Archéologia*, t. 16, p. 71 et 72.

(196) X., *Le château-fort de Sedan*, (Colmar-Ingersheim, 1977), p. 16 à 19.

La Tour Gabriel, ajoutée en 1534 aux fortifications du Mont-Saint-Michel, est l'exemple typique d'une tour d'artillerie du début du XVI^e siècle. Comme celle de Franchimont, elle est casematée et possède un noyau central (197). A la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, la tendance aux formes trapues se généralise dans la construction de ces tours. Le diamètre à la base égale la hauteur au donjon de Ham et aux tours de Fougères : 33 x 33 m dans le premier cas, 20 x 20 m dans le second. La tour de Franchimont avait un diamètre de 26 m et sa hauteur ne devait pas être supérieure à 20 m. La forme ronde se perpétue au XVI^e siècle et est préconisée par Dürer dans ses travaux d'architecture militaire (198). Toutes ces caractéristiques se retrouvent dans une tour des fortifications de Langres. Les ressemblances avec Franchimont sont frappantes. Elle défend une porte de la ville, mesure 28 m de diamètre à la base, possède deux niveaux casematés et une terrasse sommitale. "Les embrasures des deux étages casematés sont ouvertes de manière à flanquer les courtines" (199). Quant au système de ventilation des chambres casematées de la tour de Franchimont, on peut le comparer à celui de la Tour Boucle (1440 environ) du Mont-Saint-Michel. L'évacuation des gaz, nocifs, voire mortels, se fait par des conduits verticaux, ménagés dans le pilier central, avec deux bouches d'aspiration à chacun des deux étages de la tour (200).

Durant la période 1440-1520, "l'utilisation de l'artillerie au profit de la défense se fait, semble-t-il, assez rapidement et avec d'autant plus de facilité qu'on dispose désormais de pièces beaucoup moins encombrantes (diamètre extérieur des tubes de l'ordre de 20 cm, calibre 70 à 80 mm), ce qui facilite la mise sous casemate" (201). Le diamètre du trou des meurtrières de la tour casematée de Franchimont est de 26 cm. Dans les casemates, l'orifice mesure 44 x 24 cm. Ces dimensions s'accordent parfaitement.

Grâce à ces bastions, on s'efforce de battre les fossés et le pied des courtines par des tirs en enfilade. Au fort Munoth (2^e quart du XVI^e siècle), à Schaffhouse, trois tourelles basses, coiffées de coupoles de pierre ne dépassant pas la crête de la contrescarpe, remplissent ce rôle (202). La tour d'artillerie de Sedan (XV^e siècle) est un énorme massif de maçonnerie semi-circulaire de 40 m de diamètre et de 10 m de hauteur. C'est un des plus anciens exemples connus de ce genre de construction, à l'épreuve de l'artillerie, où les pleins maçonnes l'emportent sur les vides comme dans les casemates nord-ouest et sud-est de Franchimont (203). Le système d'aération de ces dernières est en partie comparable à celui d'une canonnière de Metz (1505 environ) où la ventilation est assurée par des regards percés dans la voûte (204). Mais à Franchimont, en plus de ces événements, les meurtrières sont dotées d'une cheminée au-dessus de chaque chambre de tir, comme au fort Munoth, à Schaffhouse (205).

2. LES FOUILLES

a. LES FOUILLES DE LA CITERNE ET DU "REFECTOIRE" EN 1967.

L'équipe du Groupe spéléologique verviétois, aidée par une poignée de jeunes de la région, commença ses investigations en 1967. Elle se consacra d'abord au dégagement de la citerne et du local appelé "réfectoire" par Fernand Lohest. Ce local est à l'extrémité de l'aile nord, à côté de la grande salle voûtée (plan 1, 19).

(197) P. TRUTTMANN, *op. cit.*, p. 68.

(198) J.-F. FINO, *op. cit.*, p. 310.

(199) (E.) VIOLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. 2, Paris, s. d., p. 177 à 179.

(200) P. TRUTTMANN, *op. cit.*, dans *Archéologia*, t. 18, p. 75.

(201) P. TRUTTMANN, *op. cit.*, dans *Archéologia*, t. 16, p. 70.

(202) J.-F. FINO, *op. cit.*, p. 315.

(203) A. SARTELET, *Une tour d'artillerie du XV^e siècle au château-fort de Sedan*, dans *Archéologia*, t. 127, 1979, p. 62.

(204) P. TRUTTMANN, *op. cit.*, dans *Archéologia*, t. 18, p. 75.

(205) (E.) VIOLET-LE-DUC, *op. cit.*, p. 224.

Aucune méthode de recherche n'a été suivie lors de ces "fouilles". Le seul document en notre possession est une coupe de la citerne dressée en 1969 par l'architecte Fernand Braipson. Nous l'intégrons à notre coupe I-J de la fouille de la haute-cour. Nous avons pu étudier le matériel archéologique exhumé (206).

1) La citerne.

Lors de son dégagement, la citerne était écroulée du côté ouest. La commune de Theux l'a refermée deux ans après en ménageant un regard dans la voûte.

Parmi les décombres retirés se trouvaient de nombreux éléments de pierres de taille, dont les morceaux de la margelle. Il y avait aussi des bases des chapiteaux et des fûts de colonnes. La plupart étaient en marbre noir. Les colonnes, de 31 cm de largeur, sont de plan octogonal. La mouluration des chapiteaux (fig. 46), ou des bases (0,43 m de largeur), en marbre noir, est comparable à celle de la colonnade de l'hôtel Cortenbach à Liège, construit entre 1533 et 1547 (207). Une base d'un diamètre plus large (0,54 m) est en calcaire. Le passage du plan circulaire au plan octogonal se fait par l'intermédiaire d'une moulure qui surmonte des demi-lunes. Ce décor se retrouve à la partie inférieure des bases de colonnes de l'hôtel de Cortenbach et de l'église Saint-Jacques à Liège (208).



Figure 46
Chapiteau, ou base (?), en marbre noir, trouvé lors de dégagements dans la citerne en 1967.

(206) Le matériel archéologique mis au jour à Franchimont depuis 1967 est provisoirement entreposé chez nous, pour étude. Quelques objets sont déjà exposés au pavillon d'accueil construit à côté des ruines. Une refonte complète de ce petit musée est en projet.

(207) F. ULRIX, *Un monument gothico-renaissance peu connu à Liège, l'hôtel du chancelier Louis de Cortenbach*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège*, n° 154, 1966, p. 65. Voir aussi R. JANS, *L'hôtel du chancelier Louis de Cortenbach : précisions sur son passé*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège*, n° 157, 1967, p. 157 à 161 et S. COLLON-GEVAERT, *Les relations entre le palais des princes-évêques et l'hôtel de Cortenbach-Fabrilbeckers à Liège*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège*, n° 162, p. 299 à 303.

(208) F. ULRIX, *op. cit.*, p. 74.

Ces morceaux de colonnes trouvés dans la citerne appartenaient très vraisemblablement à la galerie qui longeait la cour. On a dû les faire rouler dans la citerne récemment car Fernand Lohest les avait déjà mis au jour (209). Ce dernier ne nous dit pas clairement les avoir retrouvés en place. Le remblai de la citerne contenait aussi deux fragments de voûte en tuffeau.

L'eau continuait à s'infiltrer pendant le dégagement et les chercheurs travaillaient dans la boue. Celle-ci a conservé deux panneaux de bois sculptés. L'un montre un décor gothique. L'autre, un devant de tiroir, est décoré de deux rameaux encadrant un blason. On exhuma aussi des morceaux de seaux en bois cerclés de fer.

Le fond et les parois de la citerne sont taillés dans le rocher et couverts de briques et de pierres. La voûte est perméable (fig. 47, n° 6 et 5). De l'intrados au fond, il y a 4,40 m. Les parements ont des ressauts probablement dus à des arrachements. La cuve mesure 2 x 4 m, dimensions internes. Depuis la fin des travaux, en 1969, le niveau d'eau n'a cessé de monter. En juillet 1980, il atteignait environ 3 m. Apparemment, la récolte des eaux de pluie se fait par infiltration. Le fond est 5,75 m plus bas que la haute-cour et 90 cm en dessous de la basse-cour. Les fouilleurs n'ont pas remarqué de canaux d'adduction mais il est vrai que l'exploration n'a pas été systématique. D'après les textes, il semble qu'un système de récolte des eaux des toitures était prévu car, en 1678, on doit mettre un canal de bois pour conduire les eaux des toits vers la citerne (210).

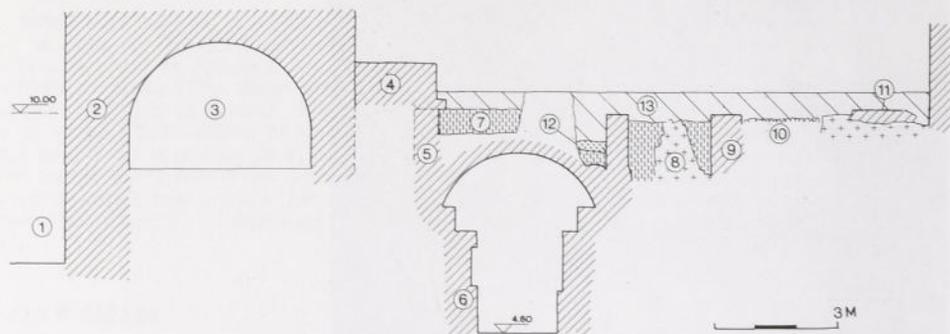


Figure 47
Fouille de la haute-cour, coupe I-J.

2) Le "réfectoire"

Le sol du "réfectoire" est couvert de dalles de psammite aux contours irréguliers. Elles ont été dégagées en même temps qu'un petit puisard de 1,10 x 1,20 m (plan 1, 34) situé dans l'angle nord-ouest de la pièce. Le fond de cette cavité maçonnée se trouve à environ 2,50 m sous le niveau du dallage. On atteint le rocher. Les "fouilleurs" retirèrent plusieurs fragments de poteries qui purent être reconstituées. Il s'agit essentiellement de céramiques du XVIIe-XVIIIe siècle : trois plats à lait ("cra-meux" en wallon), une cruche de Bouffioux décorée au bleu de cobalt, un petit plat de Delft.

Deux petits trous carrés, de 10 cm de côté, percent les murs nord et ouest, dans le puisard. Il s'agit peut-être de sorties d'eau.

(209) F. LOHEST, *op. cit.*, p. 16.

(210) Voir *supra*, p. 22.

b. LA FOUILLE DU PUIS A PARTIR DE 1969.

Le but premier de l'équipe des spéléologues était de vider le puits du château. Les travaux commencèrent en 1969 et furent poursuivis par les "Compagnons de Franchimont". Ce travail est provisoirement abandonné. La profondeur atteinte est de 30 m.

Le puits est taillé dans le rocher. Ses parois ne sont pas parementées, sauf au niveau de l'orifice, qui mesure 2,5 m de diamètre. Les remblais retirés proviennent de l'éboulement des murs voisins. Signalons la mise au jour de deux poutres en chêne ainsi que des morceaux d'un manteau de cheminée. Le cadavre d'un chien a été retrouvé à 28 m de profondeur. A partir de - 23 m, le puits se rétrécit et la paroi change d'aspect. Des blocs de calcaire, noyés dans de l'argile compacte, remplacent le rocher. Dans l'argile, des fines couches sombres alternent avec des niveaux plus clairs.

Le puits vidé, ce serait l'occasion de dresser la coupe géologique du site. Certains estiment la profondeur totale à 64 m minimum, en se basant sur la dénivellation entre la Hoëgne et le sommet de la colline. On peut espérer découvrir du matériel archéologique intéressant lorsque le fond sera atteint.

c. LA FOUILLE DE LA CHAPELLE EN 1973 (211).

Cette fouille est la première menée de façon scientifique depuis le début des activités en 1967. La chapelle, de forme carrée, mesure environ 6,50 x 6,50 m, dimensions internes. Son sol était surélevé par l'accumulation de décombres d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Il fut décidé de retirer ce remblai pour retrouver un éventuel pavement ainsi que les fondations de l'autel. Rappelons que la chapelle castrale est à l'étage, supportée par une voûte qu'il n'était pas question de crever en creusant trop bas.

Quatre carrés de fouille de 3 m de côté ont été implantés en ménageant des banquettes de 50 cm de large entre eux.

La couche humique supérieure renfermait deux pièces de monnaie du XIX^e siècle. L'une frappée sous Léopold I^{er}, est datée de 1837. L'autre, à l'effigie de Napoléon III, est de 1854. Elles accompagnaient des fragments de pipes en terre.

La couche inférieure recouvrait le vrai sol de la chapelle. Elle était constituée d'un remblai d'éboulis contenant des ardoises, des clous, des briques et des carreaux de terre cuite de 9 x 9 cm. Certains de ces derniers sont couverts d'une glaçure plombifère jaune, rouge, noire ou verte. Les carreaux jaunes sont prédécoupés en deux triangles, les verts en neuf petits carreaux de 3 x 3 cm.

Les fondations de l'autel longent le milieu du mur sud, au pied de la grande fenêtre. Deux pierres de marbre noir enserrent un blocage de moellons.

Le sol était couvert d'un carrelage orienté à 45° par rapport aux murs. La majorité des carreaux ont été arrachés. On peut voir leur trace dans le mortier de sous-pavement. Plusieurs d'entre eux ont malgré tout été mis au jour en place. Ils sont identiques à ceux trouvés dans le remblai. Le mortier de sous-pavement est affaissé en plusieurs endroits. Ces cuvettes ont été comblées par de l'argile. L'autel est fondé sur une de ces réparations. Deux petits carreaux émaillés verts de 3 x 3 cm ont été trouvés en place contre les pierres en marbre noir. D'autres carreaux glaçurés ont été posés sur les remplissages à l'argile. Ils étaient en place, mais retournés de façon à ne pas montrer leur côté décoré. Des briques faisaient aussi partie de cette réparation improvisée du carrelage.

Un sondage sous ce dernier, dans le carré A1, a révélé la stratigraphie du sol. Une couche de sable s'étend entre le blocage de la voûte et le mortier de sous-pavement. Dans ce blocage, on mit au jour un bloc de calcaire abandonné devant la fondation de l'autel.

d. LA FOUILLE DE LA HAUTE-COUR A PARTIR DE 1974 (plan 2).

1) Méthode de fouille.

La haute-cour mesure 14,50 m x 29 m. La fouille a couvert presque toute cette surface, en plus du porche et du local au sud de celui-ci. On savait déjà, par un "sondage" fait inopportunément quel-

(211) (P. HOFFSUMMER), *op. cit.*, p. 14 à 18.

ques années plus tôt, qu'il existait des fondations sous cette cour. En outre, ce vaste espace, au centre de la place forte, était propice à une exploration archéologique systématique.

Nous avons décidé d'adopter la méthode de fouille dite "Mortimer Wheeler" qui consiste à quadriller le sol à l'aide de piquets enfoncés dans le sol et, ensuite, à fouiller les carrés en ménageant des bermes entre eux pour conserver des profils stratigraphiques (212). A Franchimont, le quadrillage a été implanté parallèlement aux murs des ruines actuelles. Les carrés ont 4,50 m de côté, ce qui a permis d'en installer trois de front sur la largeur de la cour.

Au centre des carrés de 4,50 m, on commença par fouiller des carrés de 3 x 3 m de manière à préserver des bermes de 1,50 m. Celles-ci peuvent paraître fort larges. Mais la profondeur jusqu'au sol vierge pouvant atteindre 3 m, et les remblais n'étant pas stables, il valait mieux éviter les éboulements.

Le seul inconvénient est que les fondations mises au jour se trouvèrent en partie cachées par les bermes, orientées dans le même sens. On aurait peut-être pu prévoir cette situation grâce à une prospection électrique et placer le quadrillage à 45°. Cela n'a cependant pas beaucoup gêné les recherches car, une fois les coupes dessinées, les bermes ont été fouillées comme le reste.

Le quadrillage porte des chiffres en abscisse et des lettres en ordonnée. Le repère de nivellement est le sommet de la crapaudine scellée dans l'angle nord-est du porche de la haute-cour. On lui a attribué le niveau 10,00 m afin de ne pas avoir des cotes négatives. Celles-ci sont exprimées en mètres.

2) Le pavement de la haute-cour.

Les traces d'occupation mises au jour le plus près de la surface du sol concernent évidemment les périodes les plus récentes. Un pavage de galets et de pierres plates couvre une partie de la cour. Il apparaît devant le passage qui mène à la cour du donjon, au niveau 11,06.

On le retrouve dans le carré C 6 au niveau 10,30, puis dans le carré D4, à la cote 10,24. A cet endroit, il est bordé de pierres plates posées sur champ. Il prolonge la volée d'escaliers M 23 qui possède encore ses deux premières marches aux altitudes 10,37 et 10,50. Le pavage continue à descendre vers le porche de la haute-cour. Il apparaît dans les carrés D 1 et D 2 où il a été conservé sur une berme ouest-est large de 1 m. Nous l'avons démolie dans le carré D 3 pour poursuivre la fouille. On le retrouve en face du porche à la cote 9,77.

Le profil de la haute-cour accuse donc une pente d'est en ouest avec une dénivellation de 1,20 m.

Un peu de matériel archéologique est associé à ce niveau. Des tessons de grès à glaçure grise et bleu-violet (XVIIe-XVIIIe siècle) remplissaient les interstices entre les pierres ou se trouvaient en dessous des pavés. Dans le carré D 2, on mit au jour les fragments d'un pot à beurre en grès à glaçure salifère brune, datable du XVIIe-XVIIIe siècle. Il y avait aussi des morceaux de pipes en terre cuite blanche et des vitraux.

3) La roche en place.

Le rocher affleure en plusieurs endroits de la fouille. Dans le carré D 6, il pousse une pointe à 10,00. Il atteint l'altitude 8,90 dans le carré D 3 et 6,90 sous M 3. A cet endroit, il était couvert d'une couche de gros cailloux provenant de la roche mère et mélangés à de l'argile. Cette couche, épaisse de 1,50 m, contenait très peu de matériel : quelques os d'animaux et un ou deux tessons du type "Andenne". C'est pratiquement le sol vierge. On retrouve ce type de sol dans les sous-bois voisins du château, sous l'humus superficiel. Dans d'autres carrés, la fouille a été arrêtée à ce niveau stérile.

Une pointe de rocher ressort aussi dans le carré C 5, à côté de la citerne. Enfin le porche est bâti directement sur la roche que l'on trouve aux altitudes 9,16 et 9,77 dans les carrés D 100 et une partie de D 1.

Les fondations mises au jour sont implantées entre les îlots rocheux. La couche de roche altérée est la plus basse dans la zone couverte par les carrés A 1, B 1, A 2, B 2, C 2 et D 2. C'est logiquement dans cet espace que vestiges et niveaux d'occupation sont les plus nombreux.

(212) L. FREDERIC, *Manuel pratique d'archéologie*, 2e éd., Paris, (1978), p. 170 à 174.

4) Les fondations mises au jour et le matériel archéologique associé.

Elles sont de deux types. On a d'abord un réseau de murs orientés nord-sud et est-ouest liés par un mortier gris-blanc riche en petits cailloutis de rivière. D'autres fondations, souvent aux contours plus informes, sont liées par du mortier jaune-rosâtre. Dans celui-ci, la fusion de la chaux a entraîné la formation de nodules blancs. Les constructions liées par le mortier jaune-rosâtre ont été fondées, après démolition, partielle ou totale, des structures du premier type.



Figure 48
Vue générale de la fouille de la
haute-cour.
P.H., 1976.

a.- Les fondations du premier type.

Les murs liés par du mortier gris-blanc ont été dégagés un peu partout dans la cour. Ils sont arasés à une altitude qui varie entre 9,00 et 10,00 (fig. 48). Un axe nord-sud (M 1 et M 2) traverse la cour au milieu des carrés D 2, C 2, B 2. M 1 était recouvert par le pavage de la cour. Cet axe est interrompu au niveau des carrés C 2 et D 2. Il se poursuit vers le sud, noyé dans la maçonnerie du mur M 7 qui ferme la haute-cour. En C 2, un retour M 13, long de 2 m seulement, est collé à l'est de M 1 (213) avec lequel il forme un angle droit. Un retour semblable est construit perpendiculairement à M 2, délimitant un passage.

Ce dernier est à mettre en relation avec la découverte d'un second pavage (fig. 49, 2) mis au jour sous le premier (fig. 49, 1). Il ne couvrait pas les fondations liées au mortier gris-blanc, mais les joignait. Son altitude varie entre 9,30 et 9,50. Les pavés sont disposés de manière à former un cani-

(213) Les murs liés au mortier blanc ne sont pas imbriqués. Il s'agit pourtant d'un ensemble cohérent construit d'un seul tenant.



Figure 49
Fouille dans les carrés D 2 et C 2.
1 : pavement de la haute-cour ;
2 : pavement antérieur, contre les
fondations liées au mortier blanc.
P.H., 1979.

veau parallèle à M 1 dans les carrés B 2 et C 2. Puis, dans le carré D 2, ce caniveau tourne brusquement vers l'ouest pour se retrouver dans l'axe du passage, délimité par M 13 et son symétrique contre M 2. Quelques tessons étaient pris dans le mortier de support. Parmi eux, notons un fragment de coupelle de Siegburg (XIV-XVe siècle) (214).

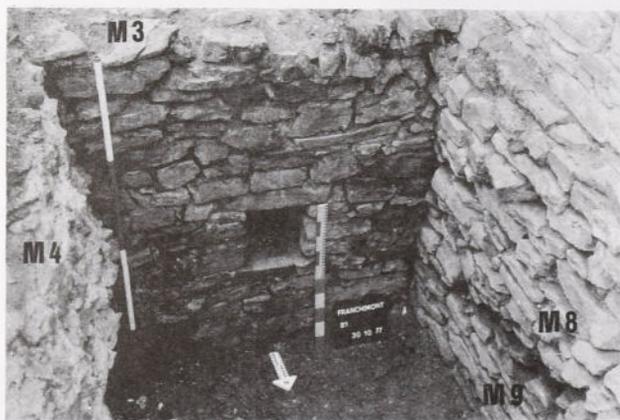


Figure 50
M 3, M 4, M 8 et M 9 dans le carré
B 1.
P.H., 1977.

(214) G. REINEKING-VON BOCK, *Steinzeug*, Cologne, 1976 (catalogue d'exposition), p. 148, n° 128.

Un autre mur (M 3), lié au mortier blanc, assis sur le rocher, est bâti à l'ouest contre M 1 dans les carrés B 1 et B 2. Comme M 1, il mesure 1 m de large. Il est interrompu par les fondations de M 4, lié au mortier jaune (fig. 52, 3). Une seconde fondation liée au mortier jaune (M 5), peu profonde, le recouvre en B 2. L'élévation de M 3 est reproduite sur la coupe C-D (fig. 52). Remarquons la présence de deux ouvertures carrées qui traversent le mur, l'une dans le carré B 2, l'autre dans le carré B 1. Celle en B 2 mesure 50 cm de côté. Son seuil est au même niveau (8,04) que sa semblable en B 1 (8,10). Cette dernière est un peu plus petite ; elle mesure 40 cm de côté (fig. 50). Le parement de M 3 est fait de moellons grossièrement équarris, de moyen appareil. M 1 possède un ressaut de fondation. En B 1, le retour de M 3 (M 9) est conservé sous les fondations de M 8 (fig. 50).

Un mur un peu plus étroit (M 6) est bâti perpendiculairement au sud de M 3, dans le carré B 1. Il est longé par M 4 construit par après. Il fait partie du premier type de construction. Il est interrompu par M 7, haut mur qui soutient la chapelle et entoure la cour. M 6 et M 3 sont fondés dans la roche altérée. A cet endroit, M 7 est renforcé par un arc de décharge (fig. 51).



Figure 51
Arc de décharge dans M 7.
Jean Poumay, 1975.

Les fondations liées au mortier blanc se poursuivent dans les carrés B 3, B 4, B 5, B 6. Un mur orienté ouest-est (M 14) chevauche la limite entre les carrés de la série B et ceux de la série C. Au sud de cet axe, des retours perpendiculaires (M 15, M 16, M 18) divisent la construction en trois ou quatre pièces dont le mur sud nous échappe. Celui-ci est englobé dans l'épaisseur de M 7.

M 14, M 15, M 16 et M 17 limitent un petit réduit rectangulaire de 1,70 x 1,15 m. Ces dimensions s'appliquent à l'unité de mesure dite "pied carolingien" (28,4 cm) : 4 pieds, soit 1 "rûle", font 1,13 m et 6 pieds, soit 1 "toise", 1,70 m (215). Cela pourrait être une coïncidence. Pourtant, la même conversion peut être opérée entre M 1 et M 15 : 5,10 m soit 3 toises. Entre M 1 et M 9, il y a 4 toises et entre M 13 et M 14, 2 rûles. Bien entendu, les mesures sont prises au niveau de fondations et les parements ne sont pas aussi lisses que ceux d'une construction en pierres de taille. Il peut y avoir quelques centimètres de différence suivant l'endroit où la mesure est prise. De plus, le pied "carolin-

(215) F. ULRIX, *Propos sur la métrologie du Moyen âge en architecture*, dans *Annales du XLe congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. 2, Liège, 1971, p. 683 à 696.

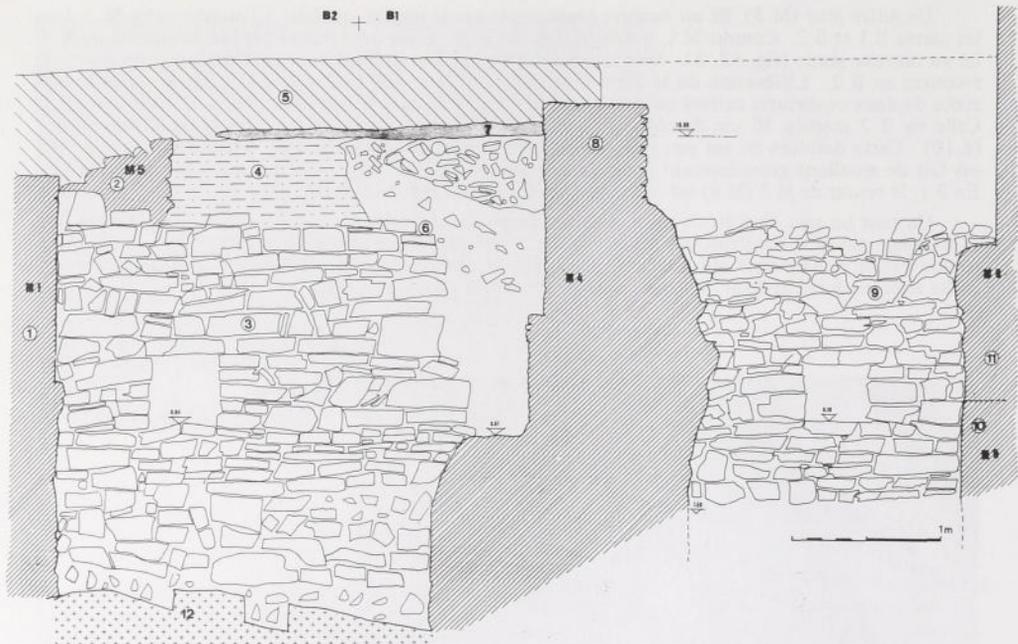


Figure 52
Fouille de la haute-cour. Coupe C-D.

gien" a été utilisé longtemps, jusque vers 1530, nous dit-on (216). Il ne faut donc pas y voir un indice de datation fort utile. Enfin, remarquons que l'épaisseur des murs (± 1 m) est difficilement convertible. L'observation méritait cependant d'être faite.

M 18 est plus large que les autres murs (1,50 m). Il est longé par un caniveau délimité par le mur M 19. Ce caniveau était couvert de dalles quand il a été dégagé. Apparemment, il ne débouche sur aucune issue. Il est fermé au nord par M 14 et au sud par le rocher. Un empierrement remplit l'intérieur de l'angle formé par M 14 et M 18.

Quatre carrés ont été ouverts autour de la citerne (C 5, C 6, D 5, D 6) en vue de mieux comprendre la manière dont elle est construite. Elle est inscrite dans un rectangle de murs de 50 cm d'épaisseur : M 20, M 21, M 22 et M 23. M 20 a été remonté par les ouvriers communaux en 1969. M 21 fut mis au jour dans le carré C 5, au sud d'un piton rocheux situé à côté de la citerne. La coupe I-J (fig. 47) montre que la voûte est solidaire de M 23 et M 21. Ces murs sont liés par le mortier gris-blanc du premier type de construction. Les quatre murs entourant la citerne dépassent la voûte de manière à former une cuvette au-dessus d'elle. L'angle sud-est de la citerne a été dégagé dans le carré C 6. Un caniveau est posé au-dessus de cet angle. Il s'incline vers le sud et servait peut-être de trop plein. M 22, mis au jour dans le carré D 6, ferme la citerne à l'est. Le retour M 23 est couvert par la fondation (M 24) de la volée d'escaliers longeant l'aile nord.

(216) F. ULRIX, *op. cit.*, p. 694.

b.- Les dépôts en relation avec les fondations de premier type.

Trois dépôts remplis de matériel archéologique joignaient les fondations liées au mortier blanc. Les deux premiers s'étendaient sur une petite surface.

Il s'agit d'abord d'une poche de terre noire, remplie de charbon de bois, qui se trouvait en C 5 dans le creux au-dessus de la voûte de la citerne (fig. 47, n^o 12). Elle contenait des tessons de type "Andenne", période 1 (fin XIe - 3e quart XIIe siècle) (217). C'est une indication chronologique intéressante concernant cette citerne.

Un dépotoir s'étendait entre M 15, M 17 et M 16 aux environs du niveau 9,00. Il était partiellement couvert et entamé par les fondations M 28 et M 27, mais adhérait aux murs liés au mortier gris-blanc. Il comprenait de nombreux déchets de faune ainsi qu'un fragment de poterie dont on a le profil complet (fig. 54, 1). Il s'agit d'un pot à base bombée et lèvre épaissie vers l'extérieur. La terre cuite est gris-clair à la cassure et gris-foncé à la surface. C'est un type que l'on rencontre dans la céramique du genre "Pingsdorf" datable des environs du Xe siècle (218).

Un dépôt beaucoup plus étendu couvrait la roche altérée dans les carrés B 1, B 2, C 1, C 2 et D 2, entre M 8, M 3 et M 2. Il était interrompu par M 4 et M 12, et recouvert par M 11. En fait, il s'étendait entre les murs et les affleurements de rocher de la partie ouest de la fouille. Il remplissait les ouvertures carrées percées dans M 3. La coupe est-ouest A-B (fig. 53) permet de mieux saisir l'ampleur et la nature de ce remblai. Elle montre aussi comment il a été en partie perturbé. Son épaisseur varie entre 1 m et 1,50 m et sa surface fouillée dans la cour peut être estimée à environ 35 m².

Le profil A-B montre d'abord la position de la roche altérée, stérile, par rapport aux fondations. On l'atteint à environ 2 m au-dessus du repère 10,00 entre M 8 et M 1 (coupe A-B, n^o 14) de part et d'autre de M 4. Par contre, on la retrouve 1 m plus haut à l'est de M 1. Le dépôt (couches 11, 12 et 13) s'étend là où la roche altérée est la plus basse. Le pavage, en gris sur le plan de la fouille, est posé au-dessus du dépôt (n^o 7 et couche de mortier à gravillons 8). Celui-ci et le pavement sont interrompus par la tranchée de fondation (n^o 6) de M 4 contenant des déchets de mortier (n^o 4).

La couche 13 se composait d'une terre très noire, humide et collante, riche en déchets organiques et en charbon de bois. Elle renfermait de nombreux tessons, des déchets de faune en très grande quantité et divers objets. On a pu aussi identifier des coquilles d'oeufs. La terre était mélangée à un cailloutis de rivière. Le tamisage à l'eau a également révélé la présence de petits fragments de mortier gris-blanc semblable à celui utilisé dans les fondations du premier type. Des pierres de dimensions moyennes, en principe des matériaux de construction, étaient dispersées. De même a-t-on trouvé beaucoup de morceaux d'ardoises. Une d'entre elles, complète, mesure 26 x 24 cm ; la partie supérieure est pointue et percée d'un clou.

La couche 11 présente les mêmes caractéristiques, mais elle est moins noire d'aspect et moins collante.

Des prélèvements ont été effectués par le professeur Dricot de l'Université de Louvain, en vue d'une analyse palynologique de la couche 13. On a pu déceler la présence de quelques spores et grains de pollen perdus dans une multitude de petits morceaux de charbon de bois empêchant une identification exacte.

Le sommet de la couche 13 était couvert par un niveau d'argile tassée et rougie au feu (couche 10). Ce niveau, interrompu par M 4 et sa tranchée de fondation, se retrouvait dans la partie supérieure de la couche 13, à l'est de M 4. Des lentilles de sable jaune et de cendres y étaient mêlées. En nettoyant la coupe A-B pour la dessiner, on mit au jour une poterie écrasée sous le poids des décombres. Les tessons, une centaine, gisaient les uns à côté des autres sur le sable. La poterie a pu être reconstituée (fig. 54, 8). Ce niveau se poursuivait dans la berme B 2 - C 2 où les fragments de deux autres poteries, mêlés à de l'argile cuite, formaient un petit tas (fig. 54, 12 et 13). Plus loin, en C 2, une quatrième poterie était écrasée (fig. 54, 9).

(217) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *La céramique d'Andenne, recherches de 1956-1965*, Rotterdam, 1966, p. 86 et 87.

(218) H. HINZ, *Die karolingische Keramik in Mitteleuropa*, dans W. BRAUFELS, (dir.), *Karl der Grosse*, t. 3, *Karolingische Kunst*, Düsseldorf, (1965), p. 262 à 287.

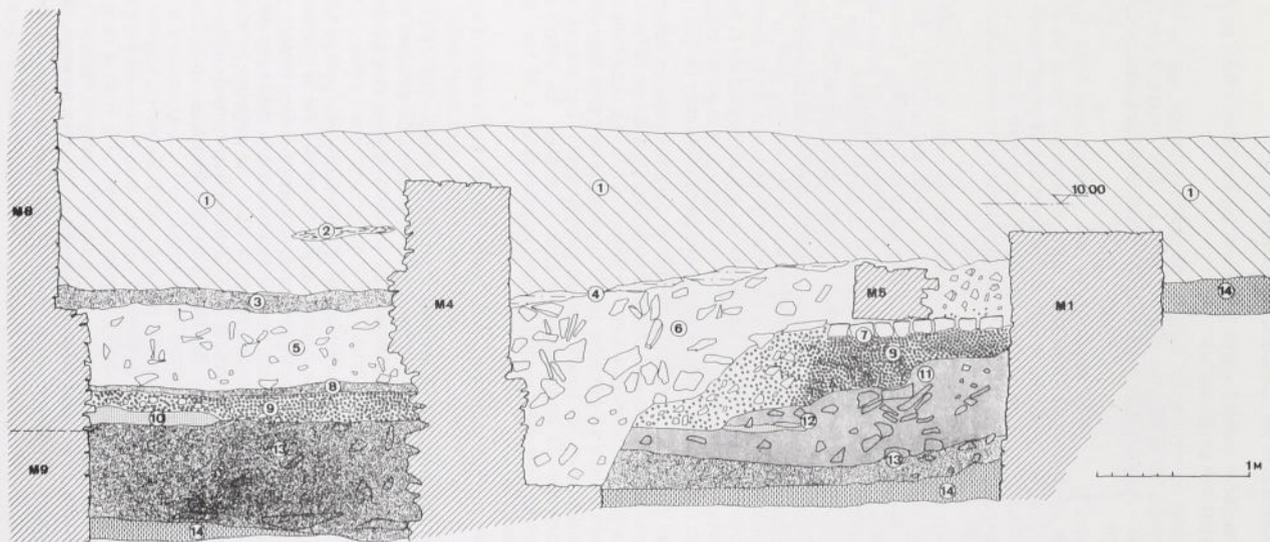


Figure 53
Fouille de la haute-cour. Coupe A-B.

Les tessons de la berme B 2 - C 2 étaient couverts par une structure de foyer très sommaire. Quelques pierres de schiste gréseux, éclatées au feu, entouraient une dalle de même matériau. Le tout était cerné par des cendres et du charbon de bois.

Le matériel archéologique retiré de ce troisième dépôt est abondant mais relativement dispersé, écartant ainsi l'hypothèse d'un dépotier formé sur place. La céramique appartient à la production d'"Andenne Ière période" (fin XIe - 3e quart XIIe siècle) avec toutefois une contamination par quelques tessons de la deuxième période (dernier quart XIIe - 1er quart XIIIe siècle) dans le niveau brûlé supérieur. Nous nous bornerons à décrire les pièces les plus typiques en plus de la présentation, sommaire, du matériel lithique, osseux et des objets métalliques.

- La céramique (219)

Fig. 54, 2 : Poterie sphérique avec bord en bandeau légèrement incliné. Fond manquant. T. c. gris-rosâtre. Sillons de tournassage. Diam. : p. 15,5 cm ; r. 10,2 cm. Type "Andenne I".

3 : Poterie à panse sphérique et base bombée délimitée par une arête. Lèvre en forme de bandeau vertical saillant et incurvé sur les faces externe et interne. T. c. grise. Ht. : 17 cm ; diam. : b. 11 cm ; p. 19 cm ; r. 10,5 cm. Type "Andenne I" (220).

4 : Poterie à panse ovoïde, base bombée délimitée par une arête et col évasé. Lèvre en forme de bandeau incliné. T. c. blanche. Ht. : 20 cm ; diam. : p. ± 10 cm ; r. 13,5 cm.

5 : Poterie à panse ovoïde, base bombée délimitée par une arête et col évasé. Lèvre en forme de bandeau incliné. T. c. grise. Ht. : 22 cm ; diam. : p. 20 cm ; b. 12 cm ; r. 13 cm. Trouvée au pied de l'ouverture carrée de M 3 dans B 2. Type "Andenne I".

6 : Série de lèvres à épaissement externe, inflexion externe et bord en bandeau. T.c. blanchâtre (221).

7 : Série de lèvres en bandeau vertical saillant, limité en dessous par une arête.

8 : Poterie à panse sphérique et base plate. Lèvre en forme de bandeau vertical. T. c. grise. Petite tache de glaçure brun foncé sur la panse. Ht. : 17 cm ; diam. : b. 10 cm ; p. 18 cm ; r. 10 cm. Sillons de tournassage sur la partie supérieure de la panse. Type "Andenne I" (222).

9 : Petit pot sphérique à bandeau vertical et base bombée délimitée par une arête. T. c. blanche. Sillons de tournassage sur la panse. Ht. : 11,5 cm ; diam. : b. 6,5 cm ; p. 12 cm ; r. 8,5 cm. Type "Andenne I" (223).

10 : Goulot cylindrique généralement appliqué sur la partie supérieure de la panse des pots verseurs. "Type Andenne I" (224).

11 : Fusaïole. Diam. : 2,8 cm. T.c. blanchâtre.

12 : Poterie à base plate et col déformé. Lèvre avec forte inflexion externe. T. c. rouge. Ht. : ± 19 cm ; diam. : b. 14 cm ; p. 21 cm ; r. 16 cm.

13 : Poterie à panse ovoïde et base bombée délimitée par une arête. Lèvre en bandeau droit incurvé sur la face externe. T. c. rouge. Ht. : 20,5 cm ; diam. : b. 9 cm ; p. 18 cm ; r. 9,5 cm. Type "Andenne I" (225).

14 et 15 : Fragments de panse avec trace de décor peint (Schinveld ?) (226).

(219) Abréviations utilisées dans la description :

T. c.	terre cuite	diam.	diamètre	p.	panse
Ht.	hauteur	r.	rebord	b.	base

(220) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 62 et 63, fig. 27, A 36/d, n° 1.

(221) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 52 et 53, fig. 22, A 11 a/d, n° 13 et n° 9.

(222) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 31 et 32, fig. 12, A 4 c/c, n° 1, 2 et 3.

(223) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 61 et 62, fig. 27, A 36/b2, n° 1.

(224) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 52 et 53, fig. 22, A 11 a/d, n° 8.

(225) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 31 et 32, fig. 12, A 4 c/c, n° 6.

(226) A. BRUIJN, *Die mittelaterliche Keramische Industrie in Südlmburg*, dans *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 12-13 (1962-1963), p. 336-459.

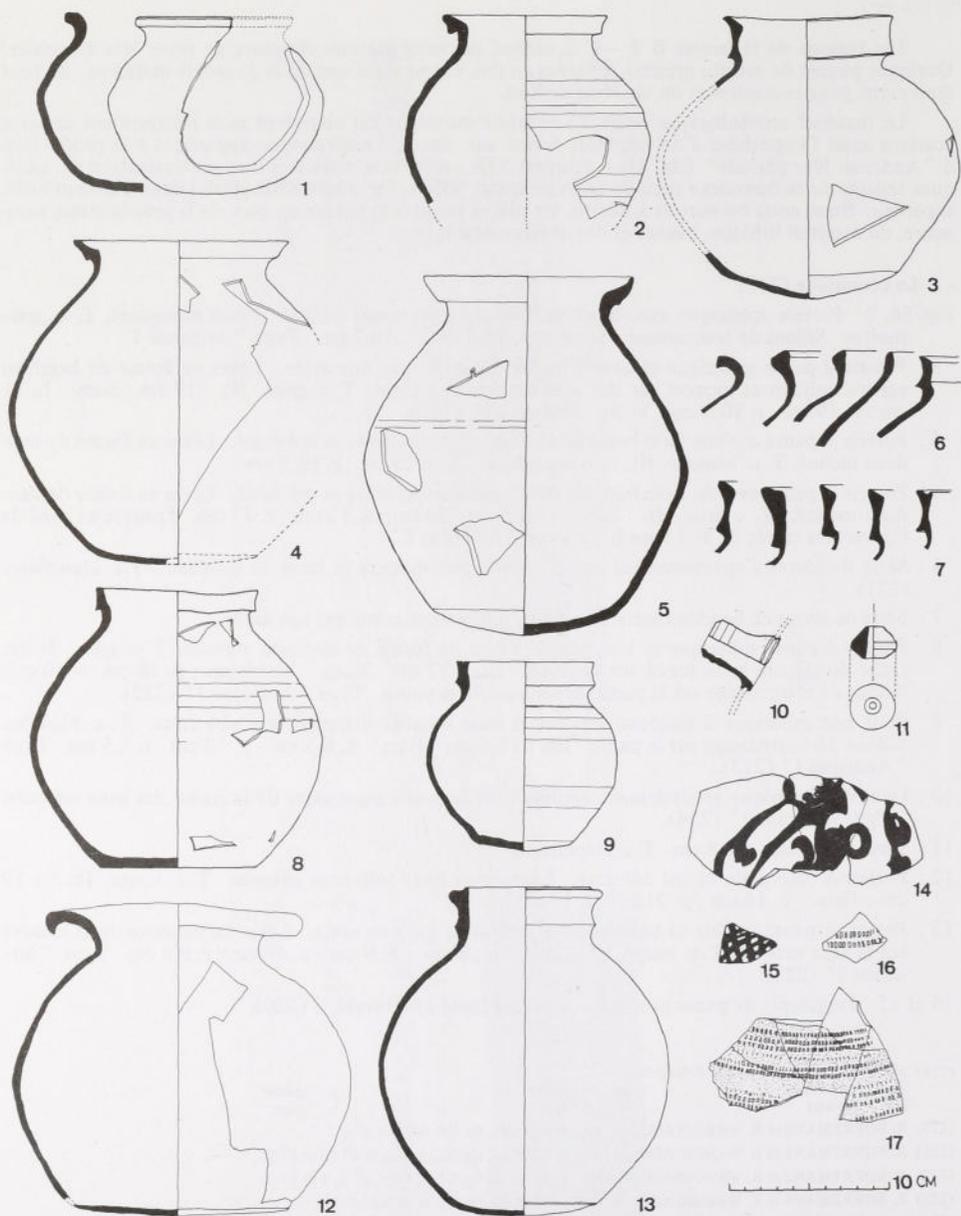


Figure 54

16 : Fragment de panse décorée à la roulette. T. c. beige. Type "Andenne I".

17 : Fragment de panse avec cassure montrant la trace d'un goulot cylindrique. Décor à la roulette (rectangles). Belle glaçure jaune sur la face extérieure. Type "Andenne I".

- L'outillage lithique

Le remblai et le niveau brûlé renfermaient une série de petites pierres à aiguiser soigneusement polies. Il s'agit d'outils en schiste micassé servant à aiguiser les couteaux en fer ; ils portent parfois des traces de perforation permettant de les suspendre à la ceinture (227) (fig. 55, 5).

D'autres pierres à aiguiser sont plus grosses et moins soigneusement polies. Il s'agit plutôt de pierres à faux marquées de traces d'usure métallique. Leur longueur varie entre 12,5 cm et 16 cm. Joseph Mertens et André Matthys signalent une pierre à aiguiser de ce type (longueur 14,9 cm), en schiste vert, dans la fouille de Tavigny Saint-Martin. L'outil se trouvait dans un niveau contenant aussi de la céramique de type "Andenne I" (228).

Trois silex furent aussi trouvés. Ils portent des traces d'utilisation. Ils ont percuté du métal.

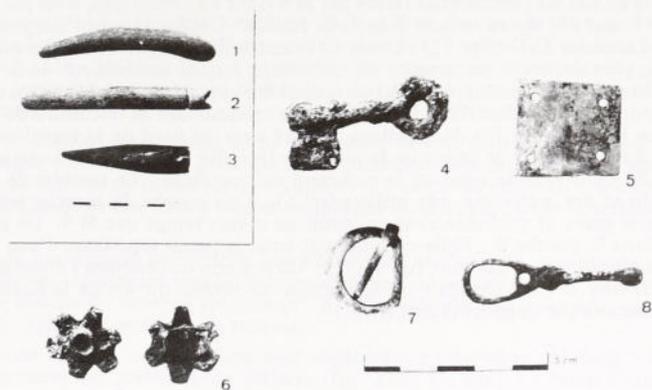


Figure 55

Exemple de quelques objets retrouvés au cours des fouilles.

- Les objets en métal.

Deux boucles en bronze ont été mises au jour sur la structure de foyer dans la berne B 2 - C 2 (fig. 55, 7 et 8). Une des deux porte des traces de dorure et deux rivets.

De nombreux objets en fer étaient dispersés dans le grand dépotoir. Certains, complètement mangés par la rouille, sont difficiles à identifier. Parmi les plus représentatifs, signalons une série de fers à cheval, une fibule (fig. 55, 6), une faucille, une série de clefs (fig. 55, 4), des éperons, un mors de cheval, un marteau d'ardoisier, de nombreux clous et une pelle à cendre (229).

- La faune.

Les ossements de faune, provenant très vraisemblablement de déchets de boucherie, sont extrêmement abondants. Il y en avait dans le petit dépotoir entre M 15, M 17 et M 16, mais aussi dans le

(227) (J.-B. WARD PERKINS), *Medieval catalogue*, éd. London Museum (1975), p. 293 et 294, planche 94.

(228) J. MERTENS et A. MATTHYS, *Tavigny Saint-Martin, lieu de culte romain et médiéval*, dans *A.B.*, n° 126, Bruxelles, 1971, p. 34 et 35.

(229) P. HOFFSUMMER et A. BOSSON, *Fouilles au château de Franchimont*, dans *Archéologie*, 1979, t. 1, p. 26. Avant son nettoyage approfondi, cet outil faisait penser à un fer de lance.

remblai de la zone ouest de la fouille. Ce dernier contenait des mâchoires, côtes et os longs en quantité impressionnante. En tout, environ cinquante cageots de 15 dm³ ont été remplis !

A première vue, il s'agit surtout de porcs, de sangliers, de boeufs, de moutons, de chèvres et de volailles. Une étude approfondie permettrait de déterminer les espèces avec certitude, de calculer leur proportions, de différencier les animaux d'élevage de ceux de chasse, de distinguer animaux consommés et non consommés. On pourrait aussi étudier le mode de débitage des bêtes, la concentration de déchets en fonction de la stratigraphie. Cet important et intéressant travail reste à faire (230).

c. - *Les fondations de second type.*

L'escalier en vis de l'aile ouest est fondé sur le rocher qui affleure dans le porche et sur le dépôt dans le carré D 1. Le ressaut M 11, qui lui appartient, porte à faux et est lié au retour M 12. Celui-ci soutient le seuil d'entrée du "réfectoire" dans l'aile nord. Il est fondé plus profondément en entamant le dépôt qui est rempli de tessons "Andenne I". Il est collé contre M 2 dont il est tout à fait différent du point de vue de la construction. Celle-ci est irrégulière. M 11 et M 12 sont liés par le mortier jaune-rosâtre.

Le local situé au sud du porche était fermé par M 4 dont les fondations, liées par le même mortier que M 11 et M 12, ont été mises au jour lors de la fouille. Ces fondations s'élargissent considérablement à la base. La coupe C-D (fig. 52) permet de mieux saisir la façon dont elles ont été implantées. M 3, (n° 3 et 9), plus ancien, a été arraché en son milieu lors du creusement de la tranchée de fondation de M 4. Du côté ouest de celui-ci, les pierres ont été appuyées contre la paroi de la tranchée, ce qui explique le contour irrégulier de la fondation. Ce contour suit la déchirure de M 3. De l'autre côté, on voit que les premiers lits de moellons ont été jetés au fond de la tranchée pour former un radier au niveau 8,67. C'est de ce côté que le maçon a travaillé. Il a élevé la fondation sans parement jusqu'à un ressaut. Au-dessus de celui-ci, le parement est rectiligne. Le remblai de la tranchée comprenait des éboulis et des matériaux non utilisés (n° 6). Une couche de mortier joignait M 5, également lié au mortier jaune et probablement construit en même temps que M 4. Un paquet de briques fut mis au jour dans la couche 6. Celle-ci contenait aussi la partie supérieure d'une marmite en terre cuite rouge vernissée, (diam. r. 26 cm ; fig. 56, 2). Un horizon de cendrées s'étendait au-dessus de la tranchée de fondation. Il correspondait probablement au niveau du sol de la haute cour avant que celle-ci n'ait été haussée par l'apport récent n° 5.

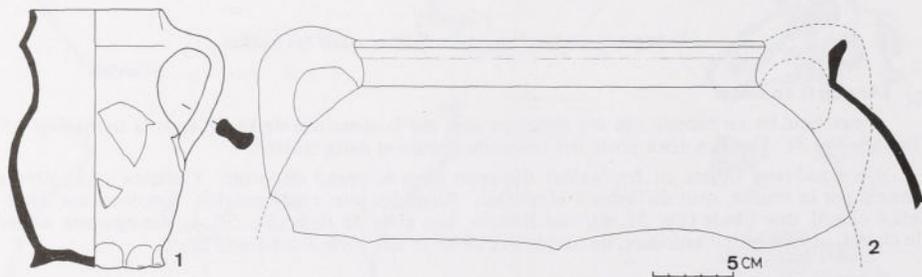


Figure 56

(230) Sur ce genre d'étude voir notamment : A. GAUTIER, *La faune d'un puits de l'abbaye de Saint-Avit-Senieur (XIe au XIIIe siècle), Dordogne, France*, dans *Archéologie médiévale*, t. 2, Caen, 1972, p. 355 à 379.

La zone comprise entre M 4, M 3, M 1 et M 7 a été fouillée jusqu'à la roche altérée, dans laquelle sont fondées les premières assises de M 3, aux environs du niveau 7,00. Un ressaut fait saillie dans M 7 à la même hauteur que celui de M 4. Ils sont d'ailleurs liés. Le remblai entre M 7 et M 3 comprenait des tessons du type "Andenne I" mêlés à de la céramique plus récente. Il y avait aussi deux fragments de céramique peinte (fig. 54, 14 et 15) du genre Pingsdorf ou Schinveld datable du Xe -XIIe siècle (231). Enfin, l'élément daté le plus récent dans ce niveau, remué par la construction de M 7, est une pièce de monnaie. Elle a été frappée à l'atelier de Curange, sous le règne de Louis de Bourbon (1456-1482) (232).

M 4 est lié au retour M 10 qui soutient le porche. M 10 est construit sur un arc de décharge qui couvre la roche en place. En le dégageant, on voyait encore les traces du coffrage en bois dans les coulées de mortier sortant des joints de l'intrados. Un pilier de fondation, de 1,50 m de côté, remplit l'angle formé par M 4 et M 10. Il fait corps avec ces deux murs et descend jusqu'au niveau du rocher en pente vers le niveau 7,50. Il est surmonté d'une dalle en marbre noir au niveau 9,66. Nous ignorons l'utilité exacte de cet ouvrage fondé à l'intérieur du local sud de l'aile ouest en ruine. Peut-être servait-il d'assise à une machinerie actionnant une porte ou une herse dans le porche.

Enfin, les ressauts de M 10 sont liés à ceux de M 8, lui-même fondé sur ce qui reste de M 9.

Le remblai contenu dans l'angle formé par M 7 et M 8, derrière M 3 et au-dessus de l'arrachement de M 6, renfermait les tessons d'une poterie du type "Andenne", période IIIb (1ère moitié-milieu XIVe siècle) (fig. 56,1) (233). Ce remblai, du même genre que celui longeant M 7 dans les carrés B 2 - B 1, contenait aussi un bord de bandeau de type "Andenne" 1ère période. Les morceaux d'une serrure accompagnaient ce mélange de tessons d'époques différentes.

Le niveau de destruction du local voisin du porche se voit dans la coupe A-B (fig. 53). On y a trouvé des morceaux d'ardoises (n° 2) et quelques boulets entiers ou brisés. Il s'agit de deux boulets en calcaire noir, de 9,5 cm de calibre, d'un en grès de 5,9 cm, d'un en fer de 8,8 cm et d'un second en fer de 5 cm. Notons que l'emploi du boulet métallique se généralise dans la seconde moitié du XVe siècle (234).

Le niveau de destruction surmontait une couche de charbon de bois épaisse de 10 cm (coupe A-B, n° 3). Celle-ci, renfermant peu de tessons, couvrait un remblai stérile (coupe A-B, n° 5) posé sur une seconde couche de charbon de bois (n° 8). Celle-ci s'étalait au-dessus du mortier de sous-pavement (n° 9). Elle contenait peu de tessons.

Des fondations liées au mortier jaune sont implantées à intervalles réguliers le long de M 7 d'où, rappelons-le, dépassent les corbeaux de calcaire (fig. 32). Ce sont les fondations de la galerie qui longeait la cour au sud. Il s'agit du mur M 5, construit sur M 3, de la pile M 29, d'une seconde pile M 28, bâtie contre M 15, de deux fondations reliées par un mur de chaînage (M 27), de M 26 et de la pile M 25. Des matériaux de réemploi étaient maçonnés dans la fondation M 27 que l'on a dû démolir pour dégager M 16 qui lui est antérieur. On a ainsi trouvé deux morceaux de larmier dont un portait une marque d'assemblage. Il est intéressant de savoir qu'un morceau du même larmier accompagnait le tas de briques dans la tranchée de fondation de M 4.

Dans le carré B 3, on mit au jour une couche de déchets de tuffeau, épaisse d'une vingtaine de centimètres, à l'altitude 9,60. Elle couvrait la roche altérée et est probablement en rapport avec la construction de la galerie.

M 27 est posé sur le rocher et la roche altérée, stérile, ne se trouvait qu'à 1 m en dessous du niveau du sol avant la fouille. Le remblai contenait les tessons d'une poterie de Raeren produite vers 1590 (235). Un peu plus loin, dans le carré B 6, on mit au jour des tessons du XVIIe siècle dans le niveau d'occupation de la galerie. Il y avait notamment un fond de "schnelle" en grès avec décor appliqué. Ce fond est identique à celui d'un exemplaire de Siegburg signé Hans Hilgers et daté 1570 (236).

(231) G. REINEKING-VON BOCK, *op. cit.*, p. 123 et 124.

(232) Avers : (LU) DOVICUS : E (PS LEODIEN) SIS : Revers : MON'NOVA : F (CT) A : IM CURI... (?). Identification de M. Luc Engen, conservateur adjoint au Musée Curtius à Liège.

(233) Cruche avec fond pourvu d'un anneau de base festonné. T. c. grise. Ht. 16 cm ; diam. : b. 8,5 cm ; p. 11 cm ; r. 8,5 cm. Voir R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 89.

(234) J.-F. FINO, *op. cit.*, p. 294.

(235) O.-E. MAYER, *Fünfundzwanzig Jahre Grabungen im raerener Land*, dans coll. *Aachener Beiträge für Baugeschichte und Heimatkunst*, t. 4, *Steinzeug aus dem raerener und aachener Raum*, 2e éd., Aix-la-Chapelle, 1977, p. 66.

(236) G. REINEKING-VON BOCK, *op. cit.*, p. 177, n° 199.

e. UN SONDAGE DANS LA BASSE-COUR, A COTE DU PORCHE DE LA HAUTE-COUR, EN 1975.

1) La fouille.

Compte-tenu de la fouille dans la haute-cour, on pouvait supposer la prolongation de fondations au delà de M 8, dans la basse-cour. Une tranchée a donc été ouverte à l'emplacement des carrés B 100 et C 100 (plan 2).

On mit au jour une fondation de faible profondeur, liée au mortier jaune (M 30). C'est tout ce qui subsistait de l'escalier menant au porche de la haute-cour.

Aucune fondation en relation avec celles trouvées dans la haute-cour n'a été découverte. Le parement ouest de M 8, peut-être un rhabillage de M 9, est fondé sur le rocher (fig. 57).

Par contre, un dépotoir, riche en matériel céramique, s'étendait sur la pente nord-sud de la roche en place. La coupe E-F (fig. 57) en montre le profil ouest-est. Les tessons, mêlés à des déchets organiques, du charbon de bois et des ossements de faune (n° 5), s'entassaient sur la roche altérée (n° 6), elle-même proche de la roche en place (n° 7). Une couche de sable, qui contenait encore des morceaux de poterie à sa base, couvre la couche brune du dépotoir. Ce sable (n° 3) renfermait un morceau de tuffeau (n° 4), grossièrement taillé. Une couche de charbon de bois (n° 2), épaisse de 10 à 15 cm, vide de matériel archéologique, passait au-dessous de la fondation liée au mortier jaune (M 30). Il s'agit peut-être d'un niveau d'incendie.

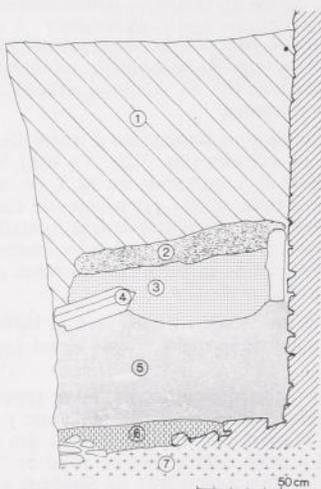


Figure 57
Fouille au pied de la façade ouest du château. Coupe E-F.

2) Le matériel archéologique.

Outre trois carreaux d'arbalète, le dépotoir contenait les tessons d'une série intéressante de poteries. La typologie permet de les dater du XIVE siècle. L'inventaire qui suit vise à présenter les principaux types.

Fig. 58, 1 : Cruche à panse ovoïde et lèvre repliée vers l'extérieur avec anse plate s'y attachant. Base avec trois pincées. Bec verseur. T. c. blanchâtre-jaunâtre. Glaçure plombifère jaune sur le col. Ht. : 16,5 cm ; diam. : b. 8,5 cm ; p. 15 cm ; r. 11 cm. Type "Andenne IIIb" (1ère moitié - milieu XIVE siècle) (237).

2 et 3 : Deux brocs du même type que le n° 4.

4 : Broc à col cylindrique, panse ovoïde et base plate. T. c. brune. Glaçure brun foncé sur le col. Trois pincées à la base. Ht. : 21,5 cm ; diam. : b. 8,5 cm ; p. 14 cm ; r. 7,5 cm. Type "Andenne IIIb" (238).

5 : Fragment de bouteille ellipsoïde à col cylindrique étroit et lèvre aiguë. Une anse plate est conservée. Il devait y en avoir deux. T. c. brun rouge. Bonne cuisson. Tache de glaçure plombifère de teinte brun foncé sur l'épaule. Type "Andenne IIIb" (239).

6 : Petite coupe à panse bombée, lèvre aiguë et base concave coupée à la ficelle. T. c. brun-gris foncé. Sur la panse, tache de glaçure brun foncé. Ht. : 4 cm ; diam. : b. 5 cm ; p. 9,4 cm ; r. 8,5. Type "Andenne IV" (milieu XIVE - 2e moitié XIVE siècle) (240).

7 : Coupelle du même type.

8 : Tasse à une anse. Lèvre droite. T. c. gris clair. Sillons de tournassage sur la moitié supérieure de la poterie. Grès avec fine couverte. Diam. : p. 11,5 cm ; r. 7,7 cm. Fond manquant. Type Siegburg, période 4 (à partir de 1300) (241).

9 : Partie supérieure de cruche à goulot étroit et panse très large. Glaçure ferrugineuse foncée à l'extérieur.

10 : Partie supérieure de pinte avec anse légèrement oblique. Ondulations sur les faces externe et interne. Glaçure salifère gris brunâtre sur les deux faces. Diam. : r. 6,5 cm. Production de Siegburg, période 4 ou de Schinveld 14bc (XIVE siècle) (242).

11 : Lèvre droite aiguë en grès gris clair. Type Siegburg (243).

12 : Coupelle du même type. Pas de glaçure.

13 : Petite coupe en grès avec glaçure verte. Sillons de tournassage sur la partie haute de la panse. Col déformé. Ht. : 6 cm ; diam. : b. 5 cm ; p. 9 cm ; r. 7,5 cm (244).

14 : Partie de petit tripode à lèvre droite et fond bombé. Grès gris clair à la cassure. Glaçure ferrugineuse brune. Sillons de tournassage. Ht. : 8 cm ; diam. : b. 6,5 cm (245).

15 : Poterie à panse sphérique et base bombée qui n'est pas limitée par une arête. Légères ondulations sur la panse. Lèvre de section triangulaire épaissie à l'extérieur. T. c. blanchâtre couverte d'une peinture rouge à l'extérieur et à l'intérieur. La forme fait penser à la production de Siegburg - période 4 (à partir de 1300), dans la tradition de Pingsdorf.

(237) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 23 et 24, fig. 8, A3/a, n° 1.

(238) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 23 et 24, fig. 8, A3/a, n° 5.

(239) R. BORREMANS, *Catalogue de la céramique médiévale du Musée Curtius à Liège*, dans *B.I.A.L.*, t. 82, 1969-1970, p. 172 et 173, n° 34.

(240) R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *op. cit.*, p. 57 et 58, fig. 25, A 35a/c, n° 1.

(241) B. BECKMANN, *The main types of the first four production periods of Siegburg pottery* dans V.-I. EIVSON, H. HODGES et J.-G. HURST, *Medieval pottery from excavations*, Londres, (1974), p. 215, fig. 14, n° 99.

(242) B. BECKMANN, *op. cit.*, p. 214, fig. 13, n° 80. - A. BRUIJN, *De middeleeuwse pottenbakkerijen in Zuid-Limburg (Nederland)*, s.l., 1965, p. 9.

(243) B. BECKMANN, *op. cit.*, p. 218, fig. 17.

(244) B. BECKMANN, *op. cit.*, p. 220, fig. 19, n° 160.

(245) L. HUGOT, *Aachener Steinzeug*, dans coll. *Aachener Beiträge für Baugeschichte und Heimatkunst*, t. 4, *Steinzeug aus dem raeren und aachener Raum*, 2e éd., Aix-la-Chapelle, 1977, p. 251. R. BORREMANS, *op. cit.*, p. 196 à 198, n° 130, pl. 11, fig. 7.

- 16 : Morceau de la partie supérieure d'une panse. Décor de deux cordons en relief portant des incisions. Glaçure ferrugineuse brune à l'extérieur.
- 17 : Fond de poterie avec anneau de base festonné. Grès bleuté. Sillons de tournassage. Type Siegburg (246).

f. UN SONDAGE DANS LE "REFECTOIRE" DE L'AILE NORD, EN 1976.

Ce sondage se situe dans le carré F 2 (plan 2). Pour le creuser dans l'angle nord-est du réfectoire, il a fallu retirer quelques dalles du sol de la pièce. Elles étaient posées sur un peu de mortier jaune-orange qui n'avait pas de cohésion. Une couche de charbon de bois s'étendait sous le mortier. Elle contenait des tessons de céramique du XVII^e-XVIII^e siècle dont un fragment d'assiette. Celle-ci est décorée à la barbotine sous une glaçure. Le motif est jaune sur fond rouge (247).

Ensuite, il a fallu traverser une couche de remblai épaisse de 1,50 m. On y a trouvé des morceaux de torchis. Ce remblai était posé sur le niveau contenant la céramique "Andenne I". Celui-ci, fouillé dans la partie ouest de la haute-cour, se poursuivait donc sous le "réfectoire", à la même profondeur. Les murs M 32 et M 33, auxquels il adhérait, présentent les mêmes caractéristiques que les constructions du premier type trouvées dans la cour ; M 32 est collé contre M 33. De plus M 32, séparant la grande salle voûtée du "réfectoire", se trouve dans l'axe de M 2 de même épaisseur. Or la grande salle voûtée est bâtie avec le même mortier gris-blanc que les fondations mises au jour sous le pavement de la haute-cour. La fouille en D 2 a permis d'observer la similitude entre les fondations de M 32 et de M 2.

On peut donc conclure que les fondations du premier type se poursuivent sous le "réfectoire", de construction postérieure. On peut aussi considérer la grande salle voûtée de l'aile nord comme étant une construction contemporaine de celles arasées sous le niveau de la haute-cour.

(246) B. BECKMANN, *op. cit.*, p. 207, fig. 6.

(247) Voir J. WILLEMS et E. THIRION, *La poterie fabriquée à Huy au XVII^e siècle*, dans *B.C.A.H.C.*, t. 14, Amay, 1975-1976, p. 27. On retrouve le même genre d'assiette, datée milieu XVIII^e siècle, à Raeren : O.-E. MAYER, *op. cit.*, p. 218.

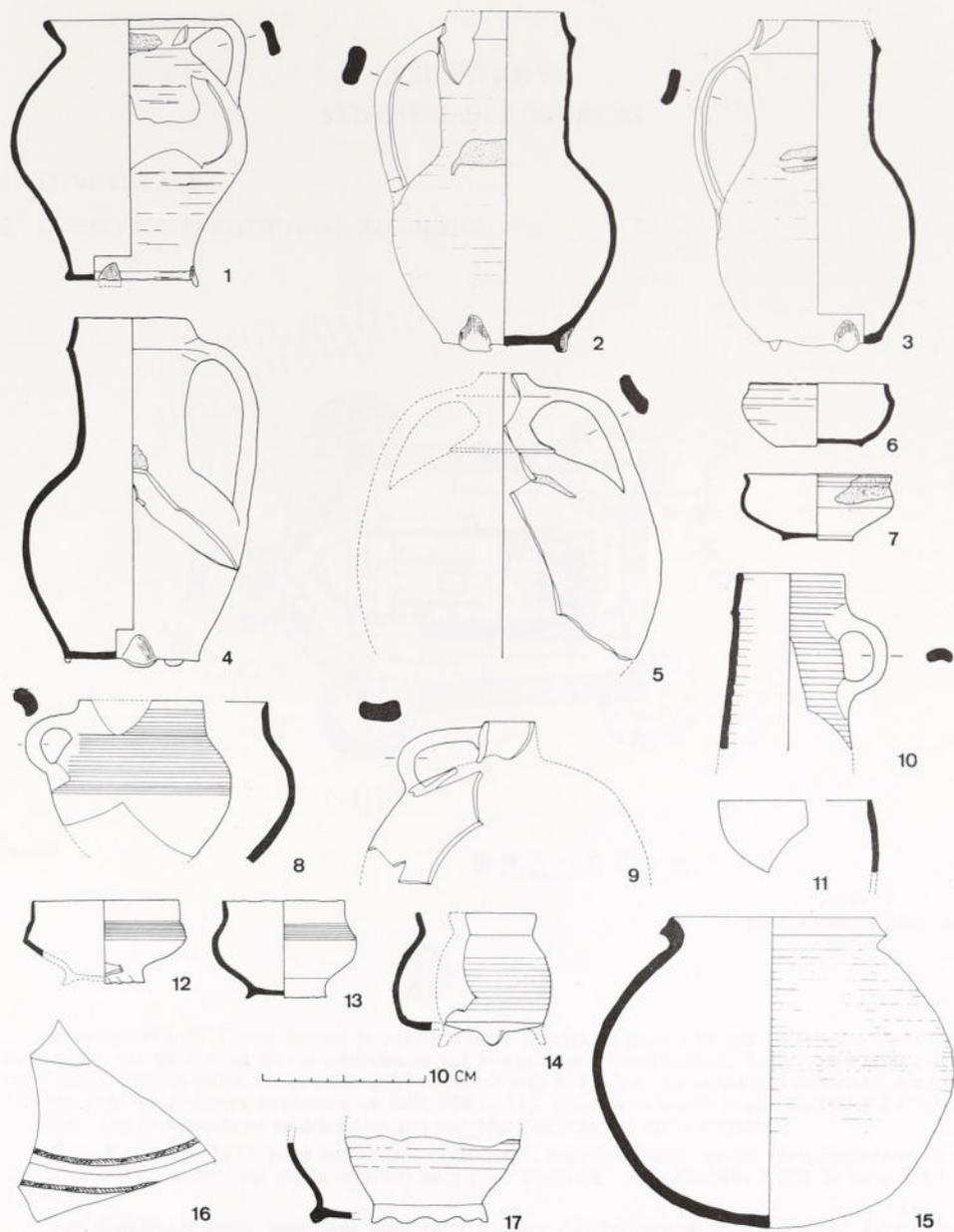


Figure 58

CHAPITRE VI SYNTHESE DES SOURCES

1. LE MOYEN AGE

a. LE CASTRUM PRIMITIF (vers le XIe siècle) (fig. 59)

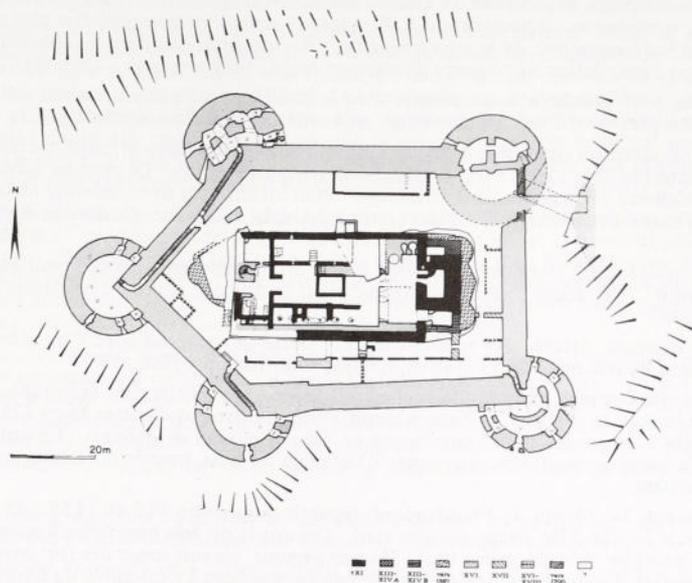


Figure 59
Plan d'interprétation des vestiges

L'occupation de Theux durant la préhistoire et la période gallo-romaine ne fait pas de doute, mais aucun vestige sérieux de ces périodes ne fut mis au jour à Franchimont. La présence d'un palais carolingien, dans la vallée, est attestée, probablement près de l'église. Le nom de Franchimont n'apparaît pas dans les diplômes impériaux de 898, 908 et 915, qui cèdent la *villa* royale de Theux à l'Eglise de Liège. Ces documents ne mentionnent pas non plus l'existence d'une forteresse.

Il faut attendre 1155 pour rencontrer la première mention écrite du *castrum Franchiermont*. De ce castrum, on sait, par Gilles d'Orval, qu'il fut "amélioré" sous l'évêque Henri de Leez (1145-1164).

Les documents écrits sont rares pour cette période de l'histoire de Franchimont. Le recours aux sources archéologiques est d'autant plus précieux. La fouille de la haute-cour a permis la mise

au jour d'un réseau de fondations antérieures à une grande partie des ruines actuelles. Un vaste dépôt comblait une dépression située dans la partie ouest des constructions mises au jour. La céramique qu'elle contenait est associée à l'occupation des premières fortifications. Elle est datée fin XIe - 3e quart XIIIe siècle, avec quelques tessons qui peuvent remonter au Xe-XIe siècle.

L'identification du castrum primitif s'est poursuivie grâce à l'étude de l'élévation des ruines. Les fondations arasées sous le niveau de la haute-cour actuelle se prolongent dans l'aile nord du château. La grande salle voûtée de celle-ci, la "salle des gardes", est un important vestige de l'aile nord du château primitif. Quant à l'aile sud, une partie de son plan nous est livrée par la fouille. En outre, des morceaux d'élévation subsistent encore dans la façade sud. On y décèle des ouvertures bouchées, une meurtrière et les traces d'une latrine. Ces éléments ont été condamnés lors de transformations postérieures.

Une citerne d'eau de pluie semble avoir été le premier moyen d'approvisionnement en eau. La confrontation des mortiers, la présence de tessons fin XIe - 3e quart XIIIe siècle, sont les indices qui permettent de la rattacher au château primitif. Son recouvrement interne peut être plus récent. Cette citerne est située juste au milieu de la cour primitive. Remarquons que dans les châteaux du Luxembourg, il arrive que l'installation de ce genre d'ouvrage précède le creusement d'un puits (248).

A l'ouest, la cour primitive communique avec le fossé comblé par un remblai artificiel dont la superficie était de près de 70 m². Ce passage est bordé par deux murs est-ouest, de 2 m de long.

L'observation attentive des ruines a permis l'identification du donjon primitif, rectangulaire, dont les dimensions externes sont 11 x 13 m. Il est relié au reste du castrum. Le premier niveau est aveugle et servait probablement de magasin. Le "bel étage" était chauffé par une cheminée au centre du mur est. De part et d'autre, deux fenêtres en plein cintre éclairaient ce niveau. Ce donjon devait être coiffé de hords.

Un passage voûté, de 2,70 m de large, perce le mur est de l'aile sud. Il s'agit peut-être de l'entrée du château primitif. Cet accès serait bien défendu par le donjon, comme c'est le cas dans le *Bergfried* allemand (249).

Le plan du castrum, datable des environs du XIe siècle, se compose donc d'un ensemble de bâtiments groupés dans un rectangle de 25 x 46 m, flanqué d'un donjon à l'est.

Celui-ci est directement assis sur le rocher. Il défend le point le plus vulnérable. Comme les châteaux des Ardennes, le castrum de Franchimont n'est pas flanqué d'autres tours (250). La pente naturelle des côtés nord, ouest et sud constituait un second moyen de défense. En outre, il est vraisemblable que la place pouvait être couronnée d'ouvrages en bois, hords ou échauguettes, dont les traces nous échappent.

Historiquement, le château de Franchimont apparaît donc entre 915 et 1155 ; du point de vue archéologique, vers le XIe-XIIe siècle, au plus tard. Comme le dit très bien Félix Rousseau, "à partir du Xe siècle, le souci de sécurité prime tout. Un peu partout, on voit surgir des forteresses. Très souvent, un château-fort devient le centre domanial, impose son nom à l'ensemble du domaine. La terre se dénomme désormais d'après le château-fort ; le centre primitif ne subsistera plus que comme dépendance. Les domaines des Carolingiens n'ont pas échappé à la règle. Les exemples abondent. Occupons-nous de ceux de l'Ardenne. En ce qui concerne les anciens palais, Longlier a donné naissance à Neufchâteau, Paliseul à Bouillon, Theux à Franchimont, Tommen à Burg-Reuland" (251).

D'autre part l'érection du château-fort de Franchimont, dans un domaine carolingien cédé à l'Eglise de Liège, est à mettre en rapport avec la politique castrale de Henri de Verdun (1075-1091) et d'Otbert (1091-1119). Ceux-ci achètent ou confisquent plusieurs domaines afin d'y implanter les places fortes nécessaires à la défense du *dominium* liégeois, dont les territoires sont morcelés (252). Dans cet esprit, la "marche" de Franchimont, isolée face au duché de Limbourg, appelle tout naturellement l'érection d'une forteresse.

(248) M.-E. DUNAN, *op. cit.*, p. 166.

(249) M. DE BOUARD, *op. cit.*, p. 113 à 116.

(250) M.-E. DUNAN, *op. cit.*, p. 165.

(251) F. ROUSSEAU, *Les Carolingiens et l'Ardenne*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres)*, t. 48, 1962, p. 217.

(252) R. DEPREEZ, *La politique castrale dans la principauté épiscopale de Liège du Xe au XIVe siècle*, dans *Le Moyen âge*, t. 65, 1959, p. 505 à 508.

b. LE CHATEAU, DU XIII^e SIECLE JUSQU'A LA FIN DU MOYEN AGE

Le XIII^e et le XIV^e siècle sont marqués par les guerres féodales. Il n'y a, à notre connaissance, aucun texte qui parle d'aménagements spéciaux de la forteresse durant le XIII^e siècle. On sait que Franchimont fut en partie détruit lors du raid de Waleran Limbourg-Montjoie, en 1236. Pendant le XIV^e siècle, Adolphe de la Marck (prince-évêque de Liège de 1313 à 1344), en lutte avec ses sujets, fortifie Franchimont pour s'y réfugier. Un siège est repoussé en 1348. Quelles incidences ces événements ont-ils eu sur le château ? Il est difficile de répondre. Les dégâts subis lors d'un raid peuvent se limiter à l'incendie des charpentes et des ouvrages de défense en bois.

Dans les ruines, on peut néanmoins déceler deux agrandissements du donjon (fig. 59, XIII-XIV A et XIII-XIV B), au nord et au sud. La partie ajoutée au sud n'est liée à aucune construction et s'est déversée, faute de bonnes fondations. Cette situation allait devenir critique en 1607, date à laquelle un état des lieux signale des réparations urgentes à faire à cette partie, appelée la "grande thour".

En élargissant le donjon de ce côté, les constructeurs ont condamné l'accès du château primitif. Peut-être l'ont-ils transféré vers l'emplacement du porche actuel de la haute-cour. Un segment d'arc est en effet noyé dans la façade ouest des ruines, et, dans l'axe de celui-ci, un caniveau traverse le pavement établi sur un comblement artificiel. Cette rigole suit également l'axe du passage situé à l'ouest de la cour primitive. D'après la céramique, le pavage ne serait pas antérieur au XIII^e-XIV^e siècle. Il a sans doute été posé pour former une basse-cour que l'on traversait en entrant dans la place-forte. Ce second type d'accès est donc situé vers la vallée, comme dans plusieurs châteaux du Luxembourg, qui sont alors complètement isolés du plateau par un fossé profond (253).

En 1387, le château fut incendié. La chronique de Jean de Stavelot nous apprend que le sinistre fut accidentel et qu'Arnould de Hornes ordonna immédiatement la reconstruction. Le chroniqueur ajoute que l'évêque fit ajouter "deux tours supérieures, avec l'édifice entre deux, des fondements jusqu'à l'accomplissement". Cette description paraît bien correspondre au rhabillage des façades est et nord du donjon (fig. 59, vers 1387). Ce bouclier, à l'épreuve des projectiles pouvant être tirés du plateau, est constitué de deux tourelles et d'un éperon pleins.

A l'ouest du château, le massif de maçonnerie bâti devant un fossé et flanqué d'une tourelle pleine, est maintenant arasé. Il rappelle le dispositif de renforcement du donjon. Juste à côté, le long de l'aile ouest, un sondage a révélé l'existence d'un dépotoir rempli de céramique du XIV^e siècle. Ce dépotoir était surmonté d'une couche d'incendie, peut-être celui de 1387. Il est possible qu'une barbacane ait été élevée à cet endroit, durant la campagne de travaux qui suivit l'incendie, pour défendre l'entrée du château. L'escalier en vis du donjon a peut-être été installé en sous-œuvre à la même époque.

D'autres murs, dont un contrefort contre l'aile sud, sont venus s'ajouter durant le Moyen âge. Nous n'arrivons pas toujours à identifier leur époque de construction avec précision.

L'engagère de Franchimont à la famille de la Marck, de 1477 à 1505, a interrompu la dépendance directe de la châtellenie vis-à-vis de la principauté de Liège. Cette engagère s'inscrit dans le tumulte des guerres du XV^e siècle. Le château a-t-il été transformé durant cette période ? On sait seulement qu'en 1486, le châtelain "réédifia la place thour, bollewerck et pafices". A nouveau il peut simplement s'agir de modifications apportées à la partie supérieure des ouvrages, sans changement du plan d'ensemble. L'année suivante, en 1487, Jean de Hornes décida de chasser les la Marck de leur repaire. Il assiégea Franchimont à partir du 14 juillet, mais, le 8 ou le 9 août, des troupes françaises, appelées par Robert de la Marck, obligèrent l'évêque à se retirer. Le château avait subi d'importants dégâts. En 1504, les tractations entre les belligérants aboutirent au rachat de la châtellenie par le prince-évêque et, en 1505, celui-ci nomma un nouveau châtelain.

(253) M.-E. DUNAN, *op. cit.*, p. 153.

2. LES TEMPS MODERNES.

a. LE XVI^e SIECLE

Erard de la Marck (1505-1538) est à la base de la renaissance de la principauté après les troubles du XV^e siècle. Sa politique de reconstruction des forteresses liégeoises, suivant les progrès de la poliorcétique, est bien connue. D'importants fonds y furent consacrés.

Plusieurs textes font clairement allusion aux importants travaux entrepris à Franchimont. Erard de la Marck y séjourne fréquemment. De cette époque date certainement l'enceinte fortifiée avec sa tour d'artillerie et ses casemates. L'artillerie ne se généralise comme moyen de défense dans les forteresses qu'à partir de la fin du XV^e siècle. Précédemment, elle n'est utilisée que comme moyen d'attaque. Elle manquait d'efficacité lors de sa genèse aux XIII^e et XIV^e siècles.

Nous avons relevé d'importantes analogies avec le système de défense d'une porte à Langres (vers 1500) et d'une tour d'artillerie à Sedan, du XV^e siècle. Sedan, apanage de la famille de la Marck, a peut-être inspiré Erard.

Fernand Lohest commet donc une erreur en datant l'enceinte de Franchimont de la fin du XIV^e siècle. Ses arguments sont d'ailleurs très minces, puisqu'il se fonde sur la chronique de Jean de Stavelot qu'il extrapole. Il déduit que si d'importants travaux ont été exécutés sous Arnould de Hornes, l'enceinte fortifiée en fait nécessairement partie ! (254)

Au début du XVI^e siècle, la physionomie de la forteresse médiévale, assiégée quelques années plus tôt, changea donc radicalement. D'épaisses courtines furent appuyées sur les falaises rocheuses qui servaient probablement de défense naturelle au château précédent. L'entrée fut déplacée à l'est dans une grosse tour d'artillerie précédée d'un fossé que franchissait un pont. La nouvelle enceinte a été flanquée de quatre casemates dont les pièces d'artillerie pouvaient battre les flancs des courtines pour en interdire l'accès. Le sommet des murailles, épaisses de 5 à 6 m, était garni de canons pour tirer à longue portée. Un accès au chemin de ronde se trouvait probablement au-dessus d'un portail dont les vestiges subsistent entre la courtine nord-ouest et l'angle nord-ouest du château proprement dit.

La construction de ces ouvrages eut pour conséquence la création d'une basse-cour tout autour des bâtiments antérieurs. Ceux-ci ont d'ailleurs été transformés au même moment, principalement au sud. La haute-cour a été élargie, ce qui a entraîné la démolition de l'aile sud primitive. La façade de celle-ci a malgré tout été conservée et remployée. Rhabillée par l'intérieur, ses ouvertures ont été bouchées afin de fermer la haute-cour au sud par un mur épais de près de 4,50 m. Une galerie a été pratiquée dans ce mur, à hauteur du premier étage du donjon, pour accéder à la chapelle castrale.

Cette dernière, englobée dans la même campagne de construction, a été bâtie au-dessus d'un porche élevé dans la basse-cour. Elle est signalée dans le pouillé de 1558 sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Par leur style, mouluration et arc de l'entrée de cette chapelle sont comparables à ceux de la nef de l'église de Theux, transformés à la fin du XV^e - début du XVI^e siècle (255). A Franchimont, le carrelage de la chapelle a été remanié. L'autel, dont les fondations subsistent, a été placé au sud, face à l'entrée, et non à l'est comme Fernand Lohest l'indique sur une de ses restitutions.

Dans la basse-cour, de part et d'autre du porche sous la chapelle, deux appentis ont été accolés. Ainsi des charrettes pouvaient circuler dans la vaste grange formée par la réunion des trois bâtiments. Deux baies rectangulaires, situées au-dessus des portes cochères du porche assuraient la communication entre les combles de cette grange. Bien que le porche semble conçu en fonction des appentis voisins, on est forcé de constater que ceux-ci y sont accolés, donc postérieurs.

Une galerie à colonnade, couverte par un toit en appentis, a été élevée le long de la nouvelle aile sud, dans la haute-cour. Ses fondations ont été mises au jour lors des fouilles. Les traces de support de sa charpente sont liées au mur qui soutient l'accès à la chapelle. Le matériel archéologique retrouvé

(254) F. LOHEST, *op. cit.*, p. 24.

(255) P. BERTHOLET, *L'église de Theux, dans Trésors d'art religieux au marquisat de Franchimont* (catalogue d'exposition), Theux, 1971, p. 97 à 99.

dans une des tranchées de fondation comprenait, comme élément le plus récent, une pièce de monnaie frappée sous le règne de Louis de Bourbon (1456-1482). Cette pièce a pu être perdue lors des travaux au début du XVI^e siècle. Les morceaux de colonnes, dispersés dans les ruines ou sortis de la citerne, appartenaient sûrement à cette galerie. On peut comparer celle-ci à celle de l'hôtel de Cortenbach à Liège, construit entre 1533 et 1547.

L'aile ouest a vraisemblablement été construite à la même époque. Les maçons se sont naturellement servis des fondations du château primitif et ont perturbé les niveaux d'occupation antérieurs. La nouvelle aile comprenait un porche pour pénétrer dans la haute-cour, un escalier en vis, le "réfectoire" et, au sud du porche, un local dénommé "poste de garde" par Fernand Lohest.

Peut-être l'angle intérieur nord-est du château primitif a-t-il été masqué au XVI^e siècle par la construction du fournil. Celui-ci est couvert par une voûte qui protège aussi le puits. Quand ce dernier a-t-il été creusé ? On sait qu'Erard de la Marck fit faire un puits "à grand despens" au château de Huy, mais la chronique reste vague en ce qui concerne Franchimont, Dinant et Stockem. Peut-être la fouille, lorsqu'elle atteindra le fond, livrera-t-elle des objets susceptibles de le dater.

La cheminée de la cuisine, au sud de la cour du donjon, a été construite dans le rhabillage intérieur de la façade sud.

La tour à latrines de l'aile nord a été bâtie en utilisant une sorte de contrefort préexistant, lui-même appuyé au château primitif. Elle possède une fosse dont le trop-plein était probablement relié à un égout qui débouche dans la courtine nord.

On le voit, Franchimont n'a de médiéval que le donjon et une partie des constructions du château central. Le début des Temps modernes l'a vu s'agrandir considérablement, à l'image de toutes les places fortes de ce type. Bien que se trompant à propos de la datation de l'enceinte, Fernand Lohest reconnaît l'influence importante du règne d'Erard de la Marck dans les transformations du château proprement dit. Les restitutions de l'"architecte-archéologue" montrent Franchimont à l'époque du prestigieux règne d'Erard.

Lohest place une galerie dans la haute-cour, le long de l'aile nord. Les fondations n'ont pas été retrouvées lors des dernières fouilles, mais il est vrai qu'une enquête du 11 avril 1794 dit que la "galerie à gauche en entrant dans la cour" a été abattue. Quant à l'inventaire de 1775, il parle de "plusieurs colonnes qui portent les galeries".

Les restitutions en coupe et en perspective de Lohest montrent une enceinte dont l'élévation intérieure des courtines est beaucoup trop haute par rapport aux bâtiments centraux. La tour d'artillerie, à l'angle nord-est de la place, ne devait pas dépasser les courtines de beaucoup et était sûrement plus trapue ; la présence d'une toiture, qui serait facile à incendier par des assiégeants, n'est pas évidente. La tour de Langres, comparable à celle de Franchimont par son plan et sa fonction, n'en possédait pas. A Langres, l'écoulement des eaux de la plate forme était assuré par des gargouilles (256). Enfin, Lohest plante ses casemates dans un environnement dégagé, ce qui n'est pas le cas dans la réalité.

Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, le système de défense de Franchimont n'évolue plus ; l'inventaire de 1568 nous montre même les casemates abandonnées : plusieurs canonnières sont inutilisables et l'accès à la casemate sud-ouest est condamné. Un vieux pont remplace le pont-levis ; il est réparé en 1595.

Les murailles de Franchimont sécurisent les voyageurs qui vont aux eaux de Spa. Mais on y enferme aussi les prisonniers et les condamnés à mort.

b. LE XVII^e ET LE XVIII^e SIECLE.

En 1607, le déversement de la "grande thour" (la partie sud du donjon) entraîne d'autres dégâts dans la "salle des gentilhommes" au-dessus de la "cuisine du prince". En 1632, le pont-levis est à nouveau en ruine. En 1637, 7000 florins sont employés pour des travaux à Franchimont. On répare les toits en 1639, 1662 et 1665, la chapelle en 1665, la brasserie en 1674.

(256) (E.) VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. 2, Paris, s.d., p. 179.

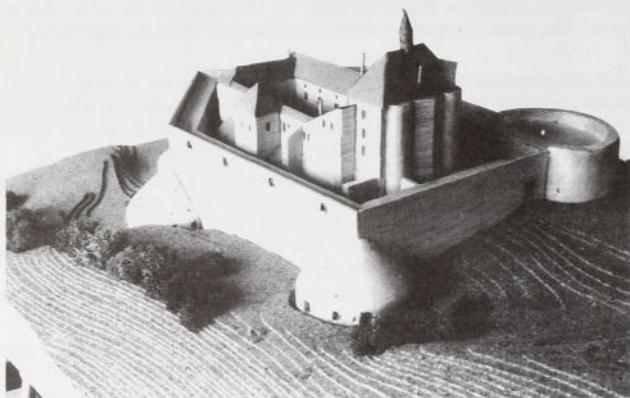


Figure 60
Restitution du château de Franchimont au XVIIIe siècle, avant 1758.
Maquette en liège et balsa.

Il est possible qu'une partie des appentis, élevés un peu partout dans la basse-cour, datent des XVIIe et XVIIIe siècles. "La petite aile du bâtiment construit du temps de l'évêque Jean-Théodore de Bavière (1744-1763)" est peut-être un de ceux-là. Le pavement de la haute-cour présente des traces d'occupation de la même période.

Les fenêtres à meneaux de l'aile nord, visibles sur les lavis de Xhrouet et de Le Loup, datent probablement du XVIIe siècle. D'autres baies ont été agrandies afin de rendre les pièces plus habitables, notamment dans la partie nord du donjon.

Le marquisat ne fut pas épargné par les guerres qui agitèrent le XVIIe siècle. En 1676, Louis XIV ordonna la destruction des fortifications de Franchimont. Les habitants durent participer au démantèlement. Celui-ci se limita à la partie sud de la tour d'artillerie qui renfermait l'entrée de l'enceinte. Les décombres ont servi à remblayer le fossé qui longeait la courtine est, fossé déblayé par Fernand Lohest au début du XXe siècle. Après le départ des Français, il fut décidé de refermer la brèche provoquée par la démolition de la tour. Des matériaux ont été amenés en 1701 pour reconstruire la "porte de Franchimont". Le portail à bossages et au linteau armorié date probablement de cette restauration. Il était écroulé au début du XIXe siècle. Un certain Gérard, propriétaire des ruines de 1831 à 1840, l'a fait remonter.

Avant la restauration de l'entrée en 1701, le tremblement de terre de 1692 avait provoqué des dégâts qui nécessitèrent des réparations aux cheminées et aux toitures.

Les sources iconographiques montrent le château après la démolition partielle de la tour d'artillerie. En les confrontant aux sources archéologiques, on peut se faire une idée relativement précise de la disposition des volumes de la forteresse au XVIIIe siècle. Nous avons tenté la réalisation d'une maquette (fig. 60 à 62) (257).

Quatre canonnières existaient encore dans la courtine sud au moment où Xhrouet a représenté Franchimont. Celles des autres murailles auraient-elles été bouchées ?

L'aile nord comprenait trois niveaux au-dessus du rez-de-chaussée donnant sur la haute-cour. Le toit, à deux versants, surmontait un étage attique. La tour à latrines était couverte par un toit en

(257) Plusieurs maquettes du château de Franchimont ont été réalisées avant la nôtre. Citons entre autres celle de Gustave Ruhl-Hauzeur (1856-1929) qui est conservée à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège. Cette restitution est fort fantaisiste.

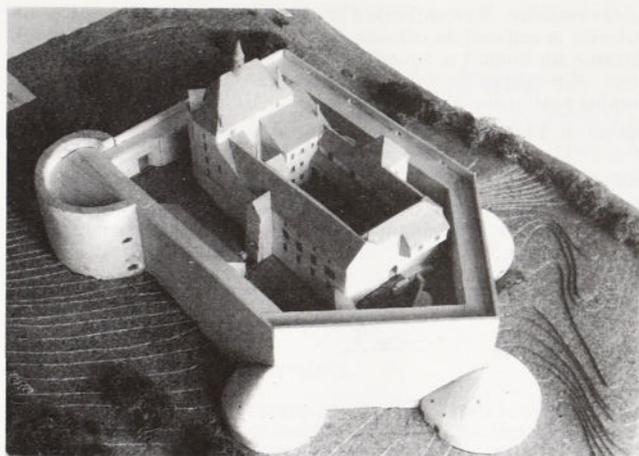


Figure 61
Restitution du château de Franchimont au XVIII^e siècle, avant 1758.
Maquette en liège et balsa.

bâtière. La partie est de l'aile formait un appentis appuyé au donjon. Il en était de même pour l'aile sud. C'est dans l'aile nord que se trouvaient les pièces les mieux éclairées, le long de la haute-cour. La cour du donjon était fort petite et encaissée au milieu des constructions qui l'entouraient. Dans l'aile sud, des baies laissaient pénétrer la lumière dans la galerie qui reliait l'étage de la cuisine à la chapelle et à l'aile ouest (fig. 62).

Le rez-de-chaussée du donjon était aveugle. Aux étages, les salles du centre ne devaient recevoir que très peu de lumière, peut-être par des ouvertures donnant sur la cour du donjon. D'après les textes, on sait d'ailleurs que les prisonniers étaient enfermés dans le donjon. Le premier étage de la partie sud de celui-ci était lui aussi aveugle. Les fenêtres des trois niveaux supérieurs ont été bouchées à cause de la fissuration du mur sud. Dans la partie nord, chacun des quatre étages était éclairé par une grande baie.

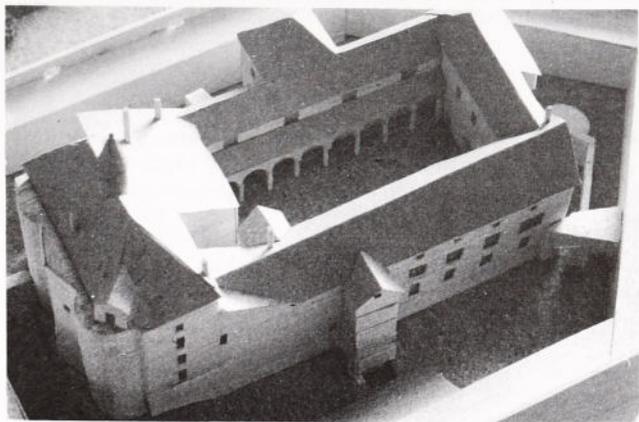


Figure 62
Restitution du château de Franchimont au XVIII^e siècle, avant 1758.
Maquette en liège et balsa.

La toiture du donjon était à quatre versants. Il est difficile d'imaginer la configuration de l'avant-toit au-dessus du "bouclier". Peut-être le sommet de celui-ci était-il couvert par une terrasse longeant le versant est du toit. Une lucarne surmontait la tourelle nord-est. Le faite de la toiture était couronné par une tourelle de guetteur. On sait qu'elle fut foudroyée le 26 mai 1758. Elle n'est d'ailleurs plus représentée dans l'iconographie postérieure à cette date.

Dans un premier temps, le château de Franchimont est épargné par la Révolution. En 1791, le mobilier est moins riche qu'en 1705 et 1733, mais les pièces sont toujours habitables. Une "maîtresse-gouvernante" et des domestiques logent en permanence, même si la résidence effective du gouverneur de Linden est le château de Barvaux.

En 1792, les Français enferment des prisonniers à Franchimont. La dernière représentation du château couvert de ses toits, par Henri-Lambert Wilkin, date de cette année-là. Mais après le départ des soldats de la Convention, en mars 1793, le sac du château commence. En 1794, Franchimont devient bien national. La ruine complète de l'édifice est constatée le 1er juillet 1800.

CHAPITRE VII

PROBLEMES DE CONSERVATION

Le grand intérêt historique et archéologique des ruines de Franchimont a été souligné tout au long de ce travail. Nous ne voudrions pas achever celui-ci sans évoquer les très importants et difficiles problèmes de conservation. N'oublions pas que Franchimont est un lieu touristique très fréquenté, appelé à se développer. Tous les deux ans, la "Franche foire" est organisée par les Theutois, à l'intérieur des ruines de la forteresse. A cette occasion, plusieurs milliers de visiteurs défilent, deux jours durant, au pied de murs dont les sommets risquent de tomber.

1. BILAN DES DEGRADATIONS.

Dans le château proprement dit, c'est l'état de dégradation du donjon qui est le plus alarmant. Les intempéries sont les principales causes d'éboulement. L'eau de pluie pénètre dans les murs, gèle, fait gonfler la maçonnerie qui éclate au dégel. A cela s'ajoute l'emprise de la végétation dont les racines vident les joints et écartent les pierres. Certains pans de murs sont complètement vidés de leur mortier.

A l'aide des anciennes photographies, il est aisé de se faire une idée de l'évolution des dégradations. Vers 1880-1890, le donjon possédait toujours la fenêtre du quatrième étage, au nord. Vers 1944, cette baie est écroulée, ne laissant voir que les amorces de ses piédroits. Aujourd'hui, en 1981, c'est la fenêtre du troisième étage qui est menacée.

Les murs sont particulièrement affaiblis là où les étapes de construction s'ajoutent les unes aux autres. Le cas le plus spectaculaire est l'angle sud-est du donjon. Bâti contre le donjon et l'aile sud primitifs, il n'est lié à aucune autre construction, a perdu son aplomb et est couronné de pierres qui défient les lois de l'équilibre. Grâce aux textes, on sait que cette partie sud du donjon s'inclinait déjà en 1607 et qu'une fissure s'était formée. Celle-ci était encore visible sur un cliché de 1880-1890, avant que le pan de mur ne s'écroule tout d'une pièce, probablement pas avant 1900. Heureusement, il semble que la partie subsistante de l'angle sud-est du donjon ne bouge plus. Elle est retenue par les contreforts bâtis dans la basse-cour et n'est pas fissurée. Un contrôle régulier de la situation serait cependant souhaitable.

Durant l'hiver 1903-1904, un coup de vent a renversé un pan de mur (l'angle nord-ouest du donjon primitif) en comblant l'escalier en vis du donjon (258).

La tour à latrines, fissurée du côté nord, est fort affaiblie. Du pignon ouest de cette aile nord, qui se voyait toujours au XIXe siècle, il ne reste plus que deux pitons ruineux. Un amas de pierres s'en est détaché en 1968.

Les parements de l'enceinte sont fort dégradés. Toutefois, les courtines sont talutées vers l'intérieur et présentent moins de danger. Mais à l'extérieur, les pierres se détachent régulièrement des murailles, hautes de près de 20 mètres en plusieurs endroits.

L'intérieur des casemates est relativement bien conservé. L'extérieur est encombré par la végétation, dont les racines pénètrent dans la maçonnerie. Les parements et les embrasures sont encore en place en suffisamment d'endroits pour permettre, si nécessaire, de les remonter là où ils manquent.

Globalement, on peut donc délimiter certaines zones où il est très dangereux de s'approcher des murs, particulièrement par grand vent, forte pluie ou lors du dégel.

(258) (X.), *Au château de Franchimont*, dans *Le Vieux-Liège*, n° 186, 24 septembre 1904, colonne 135.

2. PRINCIPES DE RESTAURATION

Retrouver la physionomie initiale du château, en le reconstruisant intégralement, est un rêve romantique qui sommeille parfois dans l'esprit des visiteurs. Une telle démarche, d'ailleurs impensable matériellement, est scientifiquement indéfendable. L'essentiel est de conserver les ruines dans l'état où elles se trouvent, d'empêcher la dégradation. Cela est déjà un travail énorme, voire, dans certains cas, pratiquement impossible.

La restauration doit respecter le monument sans altérer le caractère des ruines. Il importe de ne détruire aucune trace archéologique qui montre l'évolution architecturale de la forteresse.

En 1901, les travaux de Fernand Lohest étaient déjà orientés dans cet esprit novateur pour l'époque : "On doit se borner à maintenir et à consolider tout ce qui existe ; il ne faut rien rétablir ni compléter, ni enlever certains blocs de maçonnerie tombés tout d'une pièce du haut des murailles" (259).

Mais, à côté du problème de conservation, il faut aussi envisager celui de la réaffectation. Il est en effet capital d'assigner une destination aux ruines, de leur permettre de servir de cadre à des manifestations culturelles.

Il faut donc concilier la maintenance des ruines avec l'utilisation fonctionnelle des locaux. Des salles peuvent être utilisées moyennant certains aménagements. Il s'agit principalement des casemates, de la tour d'artillerie à l'entrée, de la grande salle voûtée de l'aile nord et de la salle voûtée au rez-de-chaussée du donjon. Dans le cas des casemates, le rétablissement des parements extérieurs avec les embrasures de tir est peut-être envisageable. Du point de vue archéologique, on dispose en effet d'indications suffisantes pour le faire. Néanmoins, un tel travail n'est à prévoir que si la conservation et la réaffectation de ce bel ensemble du début du XVI^e siècle l'exige. Les casemates étant en contrebas, à l'extérieur de l'enceinte, nous pensons qu'il y a moyen de les restaurer sans altérer le site. Pour les rendre utilisables, lors de manifestations culturelles, il serait nécessaire de les fermer, de prévoir un chauffage. Toutes ces interventions doivent, à notre sens, se faire en affirmant la solution contemporaine et dans un souci d'esthétique. Par exemple, nous voyons très bien des portes vitrées pour fermer les entrées, pour autant qu'il soit possible de les protéger du vandalisme. Celui-ci est encore, hélas ! trop fréquent.

3. REALISATIONS

Sous la direction de Fernand Lohest, quelques travaux de consolidation ont déjà été faits à la grosse tour d'entrée et à la casemate nord-ouest (260). Malheureusement, les parements, remontés avec du ciment moderne, n'ont pas adhéré à la maçonnerie ancienne.

Depuis que la commune de Theux est devenue propriétaire des ruines, en 1959, plusieurs parties du château central ont été partiellement restaurées. Ces travaux ont été réalisés tant par la commune que par l'association "Les Compagnons de Franchimont".

Malheureusement, le résultat est bien souvent lamentable. L'extérieur de la grande salle voûtée est remaçoné avec un nombre impressionnant de pierres de taille, disposées dans une anarchie la plus totale. Elle est surmontée d'une terrasse goudronnée dont l'horizontalité contraste avec le reste des ruines. Nous avons déjà fait allusion à la mutilation d'une des meurtrières de cette salle.

La partie voisine, escalier en vis et "réfectoire", n'est guère plus réussie. Les portes sont complètement refaites, alors qu'il n'existait aucun témoin le permettant. On pourrait multiplier les exemples.

Heureusement, l'a.s.b.l. "Les Compagnons de Franchimont" s'est ressaisie et adopte une nouvelle méthode de travail à la fois plus efficace et plus raisonnable. Il s'agit de la consolidation des ruines par le procédé du "gunitage". Celui-ci a déjà fait ses preuves lors de restaurations au château de Montaigne (province de Namur) (261). Le principe est de projeter du mortier sous pression pour main-

(259) (X.), *Examens des travaux entrepris en vue de la consolidation des ruines du château de Franchimont*, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 40^e année, 1901, p. 84 et 85.

(260) A.C.T., référence 861.56, copie d'une lettre de la Commission royale des monuments et des sites (référence 8377), adressée au ministre (des Beaux-arts ?), datée du 2 septembre 1913.

(261) A. ROQUET, *Le château de Montaigne à Falaën (Namur)*, dans *Moyen âge 1978* (comptes-rendus du congrès), Gand, 1978, p. 30.

tenir la maçonnerie en place. Outre l'avantage de ne pas altérer la configuration des ruines, cette méthode est bien plus rapide que les procédés de maçonnerie traditionnels. De plus, la pénétration du mortier en profondeur assure une meilleure cohésion à la maçonnerie.

Le matériel nécessaire au gunitage comprend un compresseur et la machine à guniter. Le compresseur est prêté par la commune de Theux, qui a également financé l'achat de la gunituse et fournit les matériaux. Le travail est réalisé, bénévolement, par l'équipe des "Compagnons de Franchimont". Il faut rendre hommage à celle-ci qui a déjà réalisé la stabilisation de la voûte de la grande salle de l'aile nord. Elle a aussi restauré la chapelle castrale et les abords.

4. PROJETS

En fonction des possibilités qu'offre le gunitage, il est nécessaire d'établir un programme de restauration d'ensemble. Les "Compagnons de Franchimont" peuvent réaliser certains travaux à court et moyen terme. La restauration de la tour à latrines de l'aile nord fait partie de ces projets.

Mais il est d'autres travaux qui dépassent les compétences de bénévoles. Des fonds importants seraient indispensables. Pour cela, il faut que les autorités responsables se sentent concernées. La Commission royale des monuments et des sites a été consultée à propos de la restauration de la chapelle. D'autres contacts seraient peut-être souhaitables. Lors d'une visite à Theux, Sa Majesté la Reine Fabiola a demandé à visiter le château. Vivement intéressée, elle a demandé à être informée des projets de restauration et de réanimation des ruines, qu'elle désire encourager.

En attendant, une partie du bénéfice de la "Franche foire" est investi dans le château et le dynamisme des bénévoles permet, malgré tout, de faire avancer les travaux.

CONCLUSION

Les ruines du château de Franchimont sont situées au confluent de la Hoëgne et du Wayai, sur le territoire de la commune de Theux. Le site, à mi-hauteur d'une colline, est défendu par les vallées des côtés nord, ouest et sud. L'accès se trouve à l'est.

Le château proprement dit, de forme rectangulaire, comporte un donjon à l'est. Trois ailes de bâtiment entourent un espace central occupé par la haute-cour à l'ouest et une autre petite cour contre le donjon. Une enceinte imposante, pentagonale, pourvue d'une tour d'artillerie et de quatre casemates, entoure le château. L'espace intermédiaire est occupé par la basse-cour et des bâtiments annexes.

De 898 à la fin de l'Ancien Régime, l'ancien domaine carolingien de Theux, devenu châtellenie de Franchimont, appartient à la principauté de Liège. Seule l'engagère de la famille de la Marck est une parenthèse de 1477 à 1505. Ce territoire, tardivement dénommé "marquisat", était isolé du reste de la principauté, dont il constituait la marche vers l'est. En ce qui concerne le château, la plus ancienne source écrite y faisant allusion date de 1155. Il s'agit d'un diplôme par lequel le pape Adrien IV confirme les possessions de l'Eglise de Liège où le château est cité sous le vocable "castrum Franchiermont".

Les fouilles menées par l'a.s.b.l. "Les Compagnons de Franchimont", ainsi que l'étude archéologique du bâtiment dans son ensemble, permettent de préciser l'évolution architecturale de la forteresse.

La fouille de la haute-cour clarifie quelque peu le problème des origines du château grâce à la découverte d'un ensemble de murs antérieurs aux bâtiments voisins, aujourd'hui en ruine. Un remblai rempli de tessons de poteries type "Andenne Ière période" (entre 1095 et 1175) accompagnait ces structures. Compte tenu de la date de la céramique et de la succession des couches dans la stratigraphie, on peut estimer que le bâtiment mis au jour a pu être construit aux environs du XI^e siècle et n'est sûrement pas postérieur à la fin du XII^e siècle. Cette datation coïncide avec la politique castrale des princes-évêques Henri de Verdun et Otbert. Le donjon laisse apparaître plusieurs phases de construction ; la plus ancienne a certainement coexisté avec le bâtiment trouvé dans la haute-cour. D'autres traces de la même époque sont identifiables dans les ailes nord et sud.

Les adjonctions du Moyen âge se limitent au château proprement dit, à cour centrale et donjon. Après l'incendie de 1387, Arnould de Hornes fait renforcer la place. Il fait notamment édifier deux tourelles et un éperon pleins contre la face est du donjon.

La grande enceinte, avec sa tour d'artillerie à feu à l'angle nord-est et ses casemates, est un ouvrage dont l'ampleur contraste avec le type de fortification précédent. Spécialement conçu pour l'artillerie à feu de la fin du Moyen âge et du début des Temps modernes, ce système homogène de défense a été construit à l'initiative d'Erard de la Marck au début du XVI^e siècle. Plusieurs textes y font allusion et la politique du prélat prônant la reconstruction des forteresses liégeoises après les heurts du XV^e siècle est bien connue.

Les fouilles de la haute-cour ont permis de repérer les fondations d'une galerie datable, d'après le matériel archéologique, de la même époque que l'enceinte. Probablement contemporaine de la chapelle castrale voisine, l'élévation de cette galerie a profondément modifié l'aile sud du château et élargi la haute-cour. D'autres transformations ont eu lieu à la même époque et au XVII^e siècle. Elles visaient à rendre la forteresse plus habitable. Celle-ci n'a plus jamais subi d'amélioration de son système de défense après le règne d'Erard de la Marck.

En 1676, Louis XIV ordonna la démolition de Franchimont. Les dégâts se limitèrent au démantèlement partiel de la tour d'artillerie qui comprenait l'entrée de la forteresse. Le château continua malgré tout d'être entretenu jusqu'à la Révolution. A partir de 1795, il fut la proie des démolisseurs et subit les ravages du temps.

PIECES JUSTIFICATIVES

1. "ESTAS TROUVE PAR VISITATION AU LIEU DE FRANCHIMONT" (1568)(262).

" S'ensuyt notule et attestation de l'estat de la maison de chastea fort de Franchimont fait en présence de Sr Elderen, commissaire de Mess^{rs} du capitle et de Sr de Lonchin, du greffier de la court de Theux.

Le mayeur le mesme greffier, Anthoines Cléban et Franchoy de Souhet.

Premier. A la port un bon demy bouloir (263) sens deffense basse de cousté de Spau, la port bonne sens pont levyce, ayant un vieulx pont.

Item du cousté du dut Spau, y at casmat dont l'une des canoniers et la muraille regardant sur ladite porte sont rompus (264). Quant aux autres canoniers, elles sont trouvées à demy enterrées et la muraille dessus fort caducque, le deseur de scailles (265) et pièces, par vouldure du mesme sans nulle haulte deffense.

Quant à l'autre casmat tendant du cousté de la Spixh (266) elle est de tout desrompue par dehors, la couverture de pieres comme l'autre, mais encore plus caducque, les canoniers de tout enterées et les deux autres de cousté de Marchy rompus et estoit l'entrée de cette casmat de dedans le chasteau condampnée et enterée la tennant pour inutile et habandonnée de la maison.

Quant aux murailles entre les dites casmats, elles sont en la partie d'embas fort desrompue et dangereuse, la troisième casmat de couste Marchy (267), les canoniers tendant vers Spau, assez bonnes d'elles mesmes, mais elles n'ont aucun aspect ou vindange du cousté vers Staneux, la couverture bien mailheur que nule aultres, les canoniers quy tendent vers la montaigne de Chasvillemont l'une est de tout enterée, l'autre est de vindange mais occupée de facté (?) allentour. La muraille joindant celle quy s'ensuyt, en la partie d'en bas d'ung cousté, desrompue.

Quant à la quathrième casmat quy est joindant de chemin de chasteau venant de Marchy (268), la couverture bonne, les deux canoniers de cousté du dit Marché enterée sens vindange, la muraille desrompue au mitan, les deux canoniers tendantes vers la port de chasteau, de tout aussy enterées, les murailles de dedant la maison bons, sens aucun rampart, recouvrant à l'endroit de la maison peu de bonne terre.

Les deux grands guoirtz sur la port et bouloir sens paroisse et l'autre de cousté de Spau fait bon.

A et (?) le septième et au dit jour ensuyant de mois d'octobre 1568.

Aussy signé Jean de Lonchin, Guilheau dit Martin de Goeit, Englebert de Presseux, Franchoy Sonhet dit d'Anthin comme témoins".

(262) A.E.L., *Archives communales de Theux*, farde 1, fol. 73. Le document est détruit. La transcription est celle du docteur Tihon, conservée dans les archives du chevalier Guy de Limbourg à Theux. Ce document est aussi cité par Pierre Den Dooven p. 53 mais de façon incomplète et avec des fautes de lecture.

(263) Tour d'artillerie à l'angle nord-est de l'enceinte.

(264) Casemate sud-est.

(265) "haye" : ardoise (J. HAUST, *op. cit.*, p. 314).

(266) Casemate sud-ouest.

(267) Casemate ouest.

(268) Casemate nord-ouest.

2. "VISITATION FAICT A LIEU DE FRANCHIMONT" (1607)(269).

" Lan saise cens et sept, le quathorsième jour de mars, nous la court de justice de Theux, maire en ce cas Henry de Clermont, eschevins, Marteau et Picquereau, sommes à la requette de monsieur le gouverneur de Franchimont, comparu au dict Franchimont, a effet de faire occulaire visitation de la ruinée et degaste fait et apparant à leyce et venier à plusieurs endroict de la dicte maison et signamment de la totale perde de la grosse thour (270) qui causeroit selle tombait que tout l'entier ou plus parte de l'ediffice de la dicte maison seroit abattue, ou estans, avons en premier lieu, parcheu dans la grande cuisine appelleit la cuisine du prince, qu'el fend et cherau de deux à trois cousteit, et comme elle jointz au fondement de la dicte grosses thour, estante lu dessus dicelle cuisine une vossure de pierre estant tout crevée et preste atomber a cause de ce que la dicte thour se fend de maniere que la sallette et chambre de queux (271) estant en icelle est desia tout ruinée et venu plus hault sur la salle des gentilhommes, avons aussy parcheu qu'à cause de vend de plevee miesme pour lu mauvais muraille quel at tombée sur le toictz du dessus laiant rompue et pour ce phrytte dains icelles tellement que le linteau de la cheminée est tombe et tombe au cause du dessus et de la grande pesanteur d'icelle cheminées ny a autres apparences que de tomber sy de briefs ny est donné remede.

Quant à la dicte grosse thour, avons icelle visiteit et parcheu que nonobstant les attaches de fer et soumier en divers lieu par cidevant y mi deis lorsque elle vouloit comenchie à fendre, quel se parte de trois cousteit, l'un tirant vers Staneux, l'autre de cousteit vers donjon, et l'autre vers la porte y aiant plusieurs des chaffeu et chambre du desier rompeu et preste atomber proprement la dicte thour crevée de haut en bas ny aiant aparans que le tout ne perirat sil ny est pourveu de remede brieff et convenable, jachoit que lu toicts de la dicte thour est bon, bien entretenu ne venant aullemme aisse dains lu muraille ou thour, à cause d'icelluy, semblan estre la faulte du fondement ou de la chaux avecquoy la muraille at este fait.

Ayant aussy visenteis et ramarqué que les édifices du desus de la thour del porte s'en vat de jour a autres tombant comme du miesme le dessus du pileit (272) et place de la commodeteis des chambres sucretteis mesme celle appelée des serviteurs quy est de grand extime en proche de la salle des gentilhommes quy se vat aussy en ruines au cause du muraille qui tombe de ladicte grosse thour. Ce que testiffions et aussin de s'en servir au besoing, avons ordonné à notre greffier du subsigner la présente quy fut par notre dit mayeur mis en garde par solisitude de Henry Maljean facteur du duct Sgr gouverneur".

3. "CHATEAU DE FRANCHIMONT - INVENTAIRE DES REPARATIONS" (1775)(273).

" Les soussignés maitres ouvriers, s'étant rendus le jourd'huÿ 14 juin 1775, le matin au château de Franchimont appartenant à son Altesse Celssissime Monseigneur le Prince Evêque de Liège, à effet d'y examiner les réparations nécessaires à faire au dit château, en présence de Monsieur le bourguemestre De Goer de Herve, conseiller de la chambres de comptes de son Altesse, de Mr Polis, lieutenant Gouverneur, Linden gouverneur du marquisat de Franchimont déclarant, qu'ayant commencé par visiter les toits du corps de logis, ils ont trouvé une jambe d'aire (274), baissée d'un côté, étant tout hors plomb, les tenons étant sortis des mortaises.

1^e Item une vesse (275) joindante à le dite jambe d'aire pliée et en partie pourrie, étant très nécessaire d'y poser une pièce de bois pour soutenir, et de relever la ditte jambe d'aire laquelle réparation nous estimons
fl. 15 - 0 - 0

(269) A.E.L., *Cour de justice de Theux*, reg. 216, fol. 90. Le Chevalier Guy de Limbourg possède une copie, faite par Ferdinand Tihon, de ce document. L'original, qui existe toujours, peut être comparé à la copie. Paul Bertholet nous a aidé à le déchiffrer. La fidélité de la transcription peut être prouvée. Par contre, celle de Pierre Den Dooven (*op. cit.*, p. 54) est incomplète et entachée de nombreuses erreurs de lectures. C'est cette analyse qui nous permet d'avoir confiance dans les copies de documents du docteur Tihon et nous oblige à être plus critique vis-à-vis des transcriptions de Pierre Den Dooven.

(270) Correspond à l'angle sud-est du donjon.

(271) Cuisiniers.

(272) Pilier ?

(273) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 44, fol. 28 à 32.

(274) "Djambe d'èr" : arc-boutant (J. HAUST, *op. cit.*, p. 224).

(275) Poutre horizontale (renseignement F. Braipson, architecte).

2^e Les toits du dit bâtiment se trouvent percés dans quantité d'endroits formant plusieurs gouttières qui pourrissent tant les planches des greniers que les plafonds des places qui sont dessous. Nous estimons qu'il faudrait pour la réparation d'iceux la somme comme s'ensuit

Scavoir pour 3000 ardoises à fl. 13 - 10

pour lattes fl. 41 - 10 - 0

pour 400 pieds de contrelattes fl. 30 - 0 - 0

et pour la main d'oeuvre fl. 20 - 10 - 0

transport fl. 100 - 0 - 0

Item pour clouer des morceaux de planches sur les ouvertures ou fentes des planchers, il faudrait

400 pieds de latte de salm à un sou le pied fl. 15 - 0 - 0

et pour journée à les poser fl. 20 - 0 - 0

fl. 4 - 0 - 0

Ayant examiné les 5 cheminées qui s'y trouvent très défectueuses, avons estimé la réparation, compris

les matériaux, hourdements (276) et journées fl. 50 - 0 - 0

3^e Ayant ensuite examiné le toit de la grande tour avons trouvé la charpente en bon état, le toit se

trouvant percé en quantité d'endroits, il faudrait pour le réparer 200 ardoises fl. 27 - 0 - 0

pour les clous fl. 30 - 0 - 0

pour les crochets de fer fl. 12 - 0 - 0

et pour la main d'oeuvre fl. 100 - 0 - 0

4^e Item, nous étant rendus au dessus de l'écurie, avons trouvé qu'il ne reste que quelques vestiges du

toit absolument hors d'état d'être réparés, les vesses et werres (277) étant tombées, de sorte qu'il

doit être fait tout à neuf, de même sur l'allée jointante à la dite tour dont il n'y a plus de toit pour la

construction desquels il faudrait quatre vesses de vingt quatre pieds de longueur portant fl. 48 - 0 - 0

item pour mille pieds de werres fl. 65 - 0 - 0

item pour 2050 pieds de lattes fl. 70 - 0 - 0

Item pour main d'oeuvre des charpentiers fl. 80 - 0 - 0

Le dit toit contenant huit verges, il faudrait sept mille ardoises fl. 264 - 0 - 0

item pour les cloux nécessaires fl. 100 - 0 - 0

item pour la main d'oeuvre de couvreur fl. 150 - 0 - 0

Avons trouvé une partie de la voûte de la dite écurie croulée, pour la réparation de laquelle et de la

basse muraille, de même que le parement de la muraille de la grande tour d'où il se détache quantité

de pierres qui écrasent le toit et la dite voûte, il faudrait pour chaux et sable y compris la petite allée

jointante fl. 100 - 0 - 0

et pour la main d'oeuvre des maçons fl. 200 - 0 - 0

5^e Ayant examiné le toit de la galerie qui conduit à la chapelle, l'avons trouvé très mauvais, tellement

qu'il faudrait qu'il fut fait tout à neuf et en faisant servir les matériaux qui s'y trouvent, il faudrait

encore mille cinq cents pieds de werres fl. 93 - 15 - 0

pour deux mille cinq cents soixante pieds carrés de lattes fl. 206 - 5 - 0

pour main d'oeuvre du charpentier fl. 110 - 0 - 0

pour 16000 ardoises en se servant des vieilles ardoises qui s'y trouvent fl. 200 - 0 - 0

pour cloux fl. 125 - 0 - 0

pour la main d'oeuvre du couvreur fl. 180 - 0 - 0

6^e Ayant examiné le toit de la chapelle l'avons trouvé mauvais et hors de réparation, et pour le faire

à neuf il faudrait septante pied de latte à dix sols le pied fl. 37 - 10 - 0

six cents pieds de vesses en se servant des vieilles qui se trouveront intactes fl. 37 - 10 - 0

pour environ douze cents pieds carrés de lattes fl. 90 - 0 - 0

pour main d'oeuvre du charpentier fl. 80 - 0 - 0

pour 13500 ardoises fl. 164 - 0 - 0

pour les cloux de toute espèce fl. 50 - 0 - 0

pour main d'oeuvre du couvreur fl. 75 - 0 - 0

7^e pour réparer quelques vitres dans diverses places du bâtiment fl. 40 - 0 - 0

(276) Probablement les échafaudages.

(277) Wère : chevron (J. HAUST, *op. cit.*, p. 709).

8^e Avons examiné qu'il se trouve plusieurs colonnes qui portent les galeries qui sont dérangées et même une qui est tombée et une console qui porte aussi les galeries que les tenons sont sortis des mortaises et pour telles réparations pour main d'oeuvre et ferrailles fl. 60 - 0 - 0

9^e Avons examiné le toit de la partie appelée la brassime qui serre a y mettre la paille, il nous a paru que la réparation du dit toit tant en matériaux que pour journées pourrait couter fl. 25 - 0 - 0

10^e Ayant ensuite examiné une arcade ou espèce de portail au dessus de laquelle est l'avenue qui conduit sur les remparts avons trouvé la plus grande partie de la voule de la dite arcade croulée, et le reste tellement défectueux, que l'on court grand risque en passant dessous, pour la démolition et restauration du dit portail, il faudra pour matériaux, chaux et sable fl. 86 - 0 - 0

La somme totale des réparation porte trois mille cinq cens quatre vingt flor. et quinze sols.
Total fl. 3595 - 15 - 0

Fait au château de Franchimont le quatorze juin de l'an mil sept cent septante cinq.

(s) Gilles le chanoine maître maçon

(s) Lambert Joseph Caro maître charpentier

(s) Jacques Bonin maître couvreur.

4. INVENTAIRE DU MOBILIER EN 1791 (278).

Le 14 avril 1791 : devant moi notaire soussigné présents les témoins ci après nommé sont comparu mr M. J. Moxhet sique constitué général de seigr. comte d'Aspremont Linden gouverneur du château et marquisat de Franchimont qui a adjoint Jeanne Orban maîtresse gouvernant audit château à effet de faire le répertoire des meubles et effets reposants au prédit château ce qu'effectuant en acquis de mon devoir je l'ai effectué comme s'ensuit :

Dans une chambre en haut : un bois de lit.

Dans la seconde chambre à côté : une table, une espèce de banna coffe (?) et un cadre déchiré représentant Anvers.

Dans la troisième, un bois de lit, une table, deux chenets, une vieille chaise.

Dans la quatrième, deux hauges vuides, un garde robe contenant une chasube, un cordon et une nappe d'autel, un calice duquel le pied est de cuivre, la coupe d'argent, avec une platine en cuivre argenté, une brosse, deux manipules, deux étolles, un cousin et un livre de la messe à l'usage romain, un boete contenant une couverture de calice en toille, deux en soie et une en carton, une selle à l'eau bénite de cuivre vert, une sonnette dito, deux burettes d'étain, une nappe, deux vieu draps de lit (?), vingt cinq serviettes à carreau et une nappe pareille, deux corbeilles, un écumoir à poisson de fer blanc, deux casseroles de cuivre, un chenet de fer à rotir, une toile grise contenant 15 1/2 aunes pour drap de lit pour domestique.

Dans une chambre au premier étage, il y a de l'avoine et de l'orge mêlé pour semer et du seigle pour la consommation du château, un setier (279) de mesure cerclé, une cesse pour tourner le grain, une vieille chaise, un bois de lit avec des rideaux vertes de soie allentour, vieu, une paillasse, un vieu lit et un travers.

Dans la chambre de côté, un bois de lit, une armoire dont il y a un fermé.

Dans la chambre derrière l'antichambre attenant à la grande sale, un armoire, un coffre fermé dont on n'a pas la clef, un bois de lit où les servantes logent, contenant un lit de noppe, un à plumes, deux travers, deux draps de lit, un de laine et l'autre de toille, une couverture de laisne, un autre travers et un oreiller, une chaise, un drap de lit et un oreiller.

Dans l'antichambre, un vieu fauteuil, une vielle table, une chaise, un Christ, deux chenets de cru de fer, un bois de lit avec des rideaux, une maillasse, un vieu lit, et un matras de crin, deux chaises, une tapisserie vieil blanche et bleu en serge et en soie.

(278) *Protocole du notaire Fraipont à Theux*, copie par Jean-Philippe de Limbourg, archives du Chevalier Guy de Limbourg à Theux. L'original est déposé depuis peu au *Fonds des notaires* des A.E.L.

(279) Mesure de capacité pour les matières sèches. Le *setier* : 30,712 litres. (P. DE BRUYNE, *Les anciennes mesures liégeoises*, dans *B.I.A.L.*, t. 60, 1936, p. 310).

Dans la salle, un tableau de famille, la perspective en carton d'un château dit de Wégimont, un chandelier en corne de cerf, deux chenets, une table ronde, une petite table, trois chaises et une sans fond, deux cadres, un garde robe, un plat à soupe et quatre grand plat d'étain, huit petits plats dito, cinquante cinq assiettes dito, un chandelier de cuivre, un sous bac de faillance, deux salières de cristal, cinq couteau de table, un pot de chambre en faillance, deux chandeliers de cuivre avec des chandelles, deux verres à sucrier, six tasses de dessous et quatre de dessus, deux carafons de ver, trois verres à coupe, un écritoir d'étain, la coupe d'un aiguiier en faillance, six cuillers d'étain.

Dans la chambre où la maîtresse gouvernante loge, une corbeille avec trois serviettes, une tique, une table, une besace de toille, du lin filé et 4 plotons de fil, trois pots, quatre chaisnes, deux moulins à filer, deux pots de chambre d'étain, deux miroirs, trois draps de lit, des rideaux rouge de serge à Me le major Moxhet, deux matelas en forme de lit, une traverse, deux oreillers, une courte pointe de coton.

Sans préjudice des meubles et effets dans la cuisine et dans la cave qui sont à la disposition des domestiques et qui présentivement ont été répertoriés ci-devant, et Marie-Catherine Lempereur, engagée pour oeconomise, a prêté serment de fidélité ens mains de moi ledit notaire de ne rien distraire directement ni indirectement, mais de faire le tout au plus grand avantage dudit Sgr Comte de Linden et les parties ont constitué tous porteurs pour se reproduction ou besoin sera.

Fait et passé à Franchimont en présence de Jean François Laca et Marie-Catherine Lempereur, présent M. J. Moxhet

Marque de Jeanne Orban ne sachant écrire

marque de Marie-Catherine Lempereur ne sachant écrire

marque de Jean François Laca ne sachant écrire

Nicolas Arnold Delrée, notaire admis, et im. de Liège in fide sans".

ETUDES ET RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES
DE L'UNIVERSITE DE LIEGE
(E.R.A.U.L.)

Liste de publications parues

- N^o 1 - M. DEWEZ, *Mésolithique ou Epipaléolithique ?*, 1973, 12 p. (25 Fr.)
N^o 2 - M. OTTE, *Les pointes à retouches plates du paléolithique supérieur initial en Belgique*, 1974, 24 p., 12 pl. (50 Fr.) (épuisé).
N^o 3 - A. GOB, *Analyse morphologique de l'outillage en silex du gisement inférieur de la Roche-aux-Faucons (Plainevaux)*, 1976, 42 p., 13 pl., (100 Fr.)
N^o 4 - M. ULRIX-CLOSSET (édit.), *Les industries à quartzites du bassin de la Moselle*, 1976, 21 p., 10 pl., (50 Fr.) (épuisé).
N^o 5 - A. GOB et L. PIRNAY, *Utilisation des galets et plaquettes dans le Mésolithique du bassin de l'Ourthe*, 1980, 17 p., 13 pl., (50 Fr.)
N^o 6 - C. DEDAVE, *Céramique omalienne des collections d'Archéologie préhistorique de l'Université de Liège*, 1978, 19 p., 11 pl., (50 Fr.)
N^o 7 - P. HOFFSUMMER, *Découverte archéologique en Feronstrée*. Liège, 1981, 5 p., 4 pl., (25 Fr.)
N^o 8 - M. OTTE, M. CALLUT et L. ENGEN, *Rapport préliminaire sur les fouilles au château de Saive (campagne 1976)*, 1978, 15 p., 7 pl., (50 Fr.)
N^o 9 - R. ROUSSELLE, *La conservation du bois gorgé d'eau. Problèmes et traitements*, 1980, 35 p., (100 Fr.)
N^o 10 - M. OTTE, J.-M. DEGBOMONT, P. HOFFSUMMER, J. de CONINCK et A. GAUTIER, *Sondages à Marches-Dames, Grotte de la "Princesse"*, 1981, 49 p., 11 pl., (100 Fr.)
N^o 11 - M. ULRIX-CLOSSET, M. OTTE et A. GOB, *Paléolithique et Mésolithique au Kemmelberg* (Flandre occidentale), 22 p., 14 pl., (125 Fr.)
N^o 12 - P. HOFFSUMMER, *Etude archéologique et historique du château de Franchimont à Theux*, 1982, 106 p. 62 fig., 2 dépliants (400 frs).

Sous presse

- N^o 13 - M. OTTE (édit.), *Actes des réunions de la Xème Commission "aurignacien et gravetien" UISPP* (1976-1981).
N^o 14 - M.-L. SAHLOUL-LEJEUNE, *L'utilisation des accidents naturels dans le tracé des figurations pariétales du paléolithique supérieur périgourdin*.

Hors série

H. DANTHINE, *La cathédrale St-Lambert à Liège, les fouilles récentes*, 1980, 4 p., 3 pl., (50 Fr.)

Bulletin de commande à renvoyer au Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques,
7, place du Vingt Août, 4000 LIEGE

E.R.A.U.L.

NOM ou Institution :

Adresse :

Commande des numéros :

Signature :

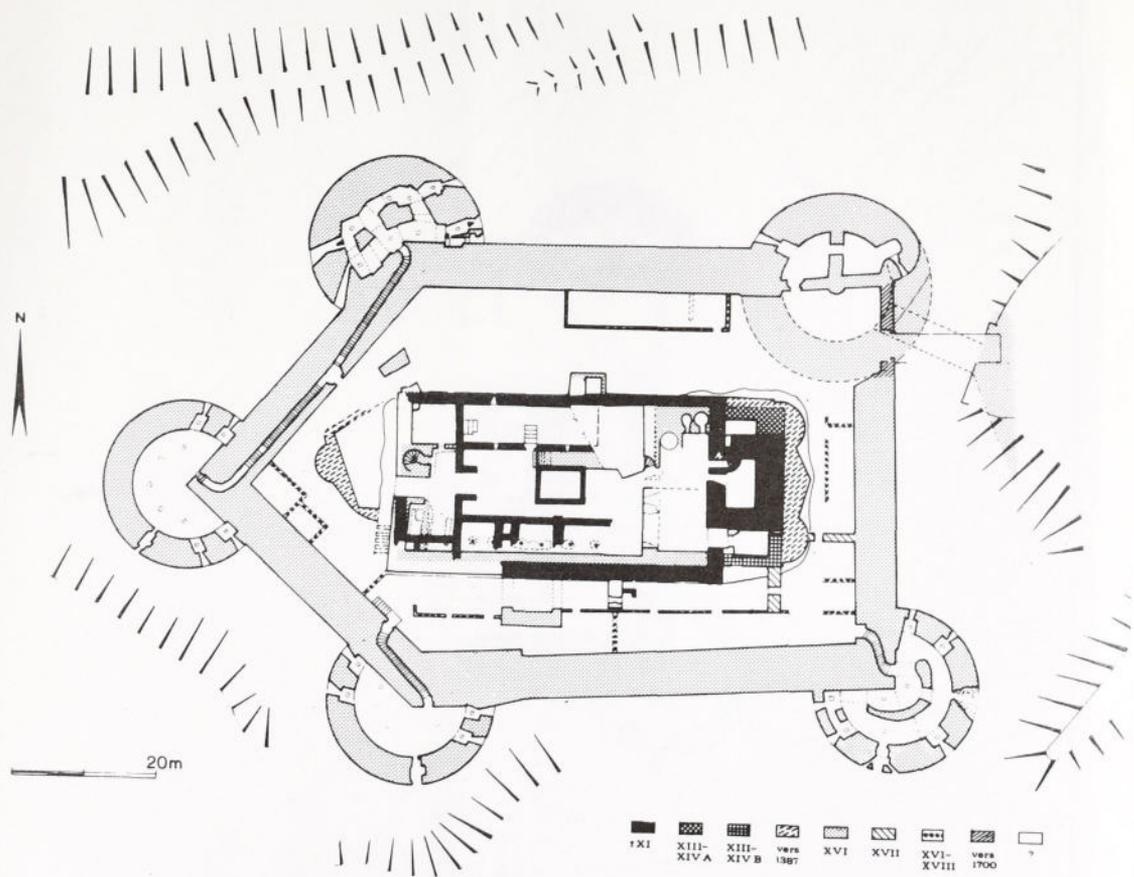


Figure 59 (page 87)
Plan d'interprétation des vestiges

